Consultation
sur place

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 453 459

D 18

DES

TROIS DERNIERS MOIS

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE ET DU BRÉSIL.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

SE VEND :

A Bordeaux, chez { GAYET, libraire;
Madame veuve BERGERET, libraire;

A Strasbourg, chez TREUTTEL ee WURTZ, libraires;
A Montpellier, chez GABON, libraire;
A Bruxelles, chez LE CHARLIER et DE MAT;
A Marseille, chez MASVERT, libraire;
A Rennes, chez de KERPEN et DUCHESNE, libraires;
A Lille, chez VANACKERE, libraire;
A Clermont-Ferrand, chez THIBAUT-LANDRIOT, imp.-lib.
A Amiens, chez ALLO;
A Vienne (Autriche), chez SCHALBACHER, libraire;

A Londres, chez { BOSSANGE ET MASSON, 14 Great-Marlborough-Street;
TREUTTEL et WURTZ, libraires, 30 Sho-Square;

A Amsterdam, chez { DELACHAUX, libraire;
DUFOUR, libraire;

A Manheim, chez FONTAINE;
A Varsovie, chez GLUCKBERG et comp., libraire;
A Perpignan, chez ALZINE, libraire;
A Breslaw, chez Th. KORN, libraire;
A Turin, chez BOCCA, libraire;
A Genève, chez PASCHOUD, libraire;

DES

TROIS DERNIERS MOIS

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

ET

DU BRÉSIL,

SUIVIS

DES PERSONNALITÉS ET INCIVILITÉS DE LA QUOTIDIENNE ET DU JOURNAL DES DÉBATS.

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES,

Auteur de l'*Ouvrage sur les Colonies*.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE

D18 (1)

PARIS,

F. BECHET, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, No 11.

JUILLET 1817.

AVIS.

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, je poursuivrai devant les Tribunaux les Contrefacteurs ou Débitans d'Edition contrefaite; tous les exemplaires sont signés par l'Editeur.

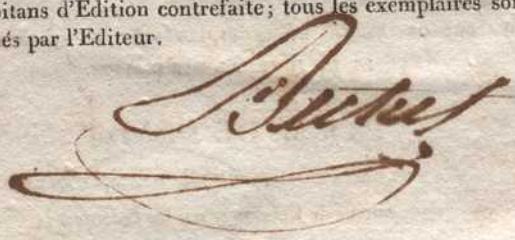

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

On donnera suite à l'écrit que l'on publie aujourd'hui, en analysant successivement les événemens qui auront lieu dans l'ordre colonial, à mesure qu'ils se développeront; mais on ne s'astreindra point, pour leur publication, à d'autre ordre qu'à celui de l'importance de ces mêmes événemens.

Les lumières des lecteurs corrigeront les fautes qui pourront nous échapper sur les localités, sur les acteurs, sur les faits; et leur justice, en tenant compte

de la distance des lieux, de la nature et de la lenteur des canaux qui nous transmettent les informations, ainsi que des intérêts qui les interceptent ou les dénaturent, nous épargnera les reproches.

DES

DES

TROIS DERNIERS MOIS

DE

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

ET

DU BRÉSIL.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Depuis vingt ans, nous avons publié plusieurs écrits sur les questions coloniales. Une fois entré dans cette route dans laquelle le hasard, ou je ne sais quel instinct nous avait porté, il ne nous a plus été donné d'en pouvoir sortir.

Quiconque s'occupera de ce sujet avec l'intérêt qu'il commande, sera entraîné par le même attrait. Il en est de certaines questions, comme de certains hommes, qui, dès

qu'on les approche, vous font passer sous leur joug.

L'ouvrage *des Colonies* (1) date du mois de février dernier: pendant qu'on le composait à Paris, tout ce qu'il renferme de principes, comme tout ce qu'il énonce de conjectures se réalisait en Amérique. L'injure était encore sur les lèvres de quelques hommes que ces principes dépassent, et que nos annonces dérangent dans leurs calculs, et déjà ils avaient reçu une application complète dans l'hémisphère dont cet écrit analisait la condition élémentaire, et indiquait le sort à venir. Les *Débats* et la *Quotidienne* chantaient leur victoire, lorsque d'immenses catastrophes attestaient la vanité de leurs triomphes (2)... Ils n'étaient pas moins

---

(1) 2 vol. in-8°. Prix 12 fr.; chez Becket, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 11.

(2) Voyez ce que la *Quotidienne* et le *Journal des Débats* se sont permis sur l'ouvrage *des Colonies*.

Voyez aussi la note à la fin de cet ouvrage, intitulée : *des Personnalités et Inoivilités du* Journal des Débats *et de la* Quotidienne.

battus à Paris, que les Espagnols l'étaient en Amérique...

La victoire a placé ses arrêts entre les détracteurs et nous. Nous n'avons donc plus à nous en occuper. Qui a la victoire pour vengeur, n'a pas besoin de rien mettre du sien auprès d'un si noble soutien. Nous nous étions proposé de présenter au public, à la fin de l'année, le tableau des événemens qui, pendant ce laps de temps, auraient eu lieu en Amérique. Le rapprochement des principes de l'ordre colonial, avec les faits qui se passent aux Colonies; l'analyse de la marche, soit progressive, soit rétrograde de l'indépendance, nous avaient paru n'être pas entièrement dépourvus d'utilité. Mais le temps, ce terrible improvisateur, qui fait ses calculs à part, et qui ne subordonne les siens à ceux de personne; le temps, qui aujourd'hui vole avec des ailes armées de faux, ne s'est pas soumis à nos petites combinaisons. C'est à son heure qu'il faut marcher, et non pas à la nôtre, si nous ne voulons renoncer à ne plus l'atteindre. Nous

avons été réveillés au bruit des événemens vraiment immenses qui viennent de se passer dans l'ordre colonial.

Ce sont :

1° La querelle de la cour du Brésil avec l'Espagne, relativement à l'occupation de Monte-Video. L'intervention des cinq puissances.

2° L'indépendance proclamée à Pernambouc.

3° La tentative faite en Portugal, non pas contre le roi de Portugal, mais contre le roi du Brésil, régnant du Brésil en Portugal. Car ce n'est point contre l'autorité, mais contre l'absence du roi que le Portugal a conspiré...

4° La défaite et la mort du général Morillo, et le renouvellement de la guerre dans les sept provinces qui composent le royaume de Terre-Ferme.

5° La victoire de Buenos-Ayres sur le Chili, l'agrégation de contrées à l'indépendance, et l'influence de cette victoire sur l'affranchissement du Pérou, de manière à

compléter la destruction, l'effacement de la puissance espagnole dans l'Amérique méridionale ; tels sont les cinq grands faits qui sont venus dévoiler l'état présent et à venir de cette partie du globe.

Sans doute il serait très-facile d'ajouter à ces faits principaux des aperçus sur ceux qui, dans le même temps, ne peuvent manquer d'avoir eu lieu au Mexique et dans les Florides. Le principe d'action étant le même partout, les faits qui en découlent, doivent l'être aussi. La même tendance vers l'indépendance qui a triomphé au midi de l'Amérique, agit dans le nord de l'Amérique espagnole ; aujourd'hui cette tendance est si générale dans cette contrée, que l'on pourrait dire qu'elle est dans l'air qui l'enveloppe, et que tous les Américains veulent respirer. Mais comme cette seconde partie du théâtre est moins bien éclairée que la première, nous nous bornerons à l'analyse de celle-ci.

Avant de l'entreprendre qu'il soit permis d'observer :

1° Qu'à la distance où nous sommes placés de la scène, avec les lents et étroits canaux par lesquels circulent les informations que l'Europe reçoit sur deux pays, sur lesquels on ne lui dit pas tout, il n'est possible de parler que des masses. Les détails ne peuvent nous appartenir, et d'ailleurs, ils seraient infinis... Mais ces masses, malgré leur isolement, nous suffisent ; elles fournissent des points d'appui ; et dès que l'on sait où poser son levier, on n'est plus embarrassé du fardeau qu'il doit soulever.

2° Que nous parlons seulement d'ordre colonial, de mouvemens des Colonies, d'intérêts relatifs aux Colonies, ou créés par elles, de circonstances propres à hâter, ou bien à arrêter l'essor des Colonies vers l'indépendance, et rien de plus ; que nous ne prétendons juger ni des droits des parties, ni de la moralité de leurs actions, mais seulement de la partie politique de ces actions, qui consiste dans leur origine, et dans leur résultat politique.

Quiconque nous prêtera ou exigera de

nous une autre intention, ou bien une autre direction, ou ne nous entend point, ou peut se dispenser de nous lire.

Il faut qu'il y ait sûreté en écrivant, comme en toute action de la vie, et pour celà qu'on ne cherche et que l'on ne voie dans un livre que ce l'on a voulu y mettre, et ce qui s'y trouve en réalité.

BRÉSIL.

Une invasion force le roi de Portugal de chercher un asile au Brésil. Jamais prince ne se trouva dans une position plus singulière.

L'ennemi venait régner chez lui, sous son nom, à son profit propre, et non à celui du roi.

Restait-il à Lisbonne? Honorable captif, il perdait le Brésil de deux manières : 1° par la séparation de la Colonie qui se fût déclarée indépendante d'une métropole subjuguée par l'étranger; le prétexte était honnête : le Brésil eût été aussi habile à en pro-

fiter que l'ont été le Mexique et l'Amérique méridionale : cela était immanquable ; 2° par la conquête que de leur côté les Anglais ne pouvaient manquer d'en faire, et par conquête nous entendons l'émancipation favorisée en vue du commerce, comme cela a eu lieu à l'égard de toutes les Colonies. Les Anglais, amis du roi de Portugal à Lisbonne, où il protége leurs comptoirs, amis du souverain du Brésil, où il remplit pour eux le même but d'utilité, devenaient ses ennemis, lorsqu'il devenait l'otage ou le prête-nom de leurs ennemis : ainsi ont-ils fait avec l'Espagne, suivant qu'elle a servi à combattre la France.

La position du prince était cruelle ; les dangers se montraient de toutes parts : long-temps son esprit fut perplexe, long-temps il hésita. Quitter un trône antique pour un trône nouveau ; la terre natale pour des terres nouvelles et lointaines ; abjurer une ancienne existence ; se créer de nouveaux sens, de nouveaux yeux, un nouvel état : un aussi grand parti exige de la force, et tel qui le

conseille, s'il était mis à l'épreuve, y regarderait lui-même à deux fois. Cependant l'ennemi approchait; quelques heures encore, on tombait dans ses mains, il fallait choisir. Une terreur plus grande est souvent le moyen de surmonter une autre terreur : c'est le contraire d'une victoire qui donne le courage : un danger éloigné est moins effrayant qu'un danger prochain. Enfin, le signal est donné; une double crainte a coupé le dernier câble qui retenait encore au rivage natal le souverain du Portugal; il part; et, reçu sur les escadres de l'Angleterre, il va montrer à l'Amérique le premier souverain qui soit venu y porter un sceptre américain entrelacé avec un sceptre de l'Europe.... Ombre de Pombal, tu dus tressaillir au bruit de ce départ, en apprenant qu'elle était réalisée, après un demi-siècle, l'idée à laquelle tu attachais le plus de prix, et qui attache le plus de gloire à ton nom. Tu as joui des consolations refusées aux génies méconnus.

Dans ce moment, tout fut changé en Portugal, au Brésil, et peut-être dans le Monde.

Le vaisseau qui portait le roi de Portugal dans le nouveau, portait dans ses flancs de nouvelles destinées pour l'univers.

Ce genre d'événemens si puissans fut alors à peine aperçu; il fallait tout ce qui vient de se passer pour y ramener l'attention.

Par le changement de la résidence du roi, tout l'ordre ancien du Portugal à l'égard du Brésil, et tout celui du Brésil à l'égard du Portugal, se trouvèrent intervertis; l'un prit la place de l'autre. Il y eut deux actions simultanées et opposées, dans le temps que l'on n'en apercevait qu'une seule et uniforme : car il se forma sur-le-champ deux nouvelles combinaisons entre le Portugal, devenu colonie, et le Brésil devenu métropole; entre le Brésil aspirant à conserver le roi, et le Portugal aspirant de son côté à se récupérer; entre le Brésil vivifié et enrichi par la présence du souverain, et le Portugal humilié, appauvri par son absence, et tout désappointé par son éloignement.

Ici se présentaient nécessairement deux actions, deux mouvemens.

1° Ce qu'allait faire le roi dans son nouveau séjour;

2° Ce qu'allait faire le Portugal dans son nouveau délaissement.

En suivant ceci, on trouvera la clef de tout ce qui est arrivé de part et d'autre. Pour le bien comprendre, il faut demander 1° ce qu'a fait le roi de Brésil depuis qu'il y est fixé.

2° Ce qu'il devait faire.

Quant à la première question, on y répondrait fort bien par deux mots applicables aux Gouvernemens quiétistes du midi de l'Europe, aussi-bien qu'au Brésil, ce que l'on faisait, rien ou presque rien. On laissait faire en Portugal; on ne faisait presque rien au Brésil.

Lorsque la résurrection des souverainetés abolies par Napoléon et par ses devanciers, eut lieu en 1814, le retour du roi en Portugal fut annoncé. Nous devons au parlement d'Angleterre, seul moyen qui existe en Europe, de recevoir des instructions un peu étendues sur les Colonies, d'avoir appris,

par l'organe de lord Castlereagh, qu'à cette époque le roi projetait de repasser en Europe, et qu'il avait demandé une flotte au Gouvernement anglais pour l'y transporter : chose étrange, aussi contraire à l'honneur actuel du Portugal qu'à sa gloire passée, de voir le successeur des souverains auxquels l'Europe dut la connoissance de tant de terres, et dont le pavillon domine si hardiment les mers de l'Inde, réduit à ne pouvoir traverser l'Océan et se rendre chez lui qu'à l'aide du pavillon anglais!

Cette première résolution n'eut pas de suite; le prince resta au Brésil. Les ténèbres, dont les cours despotiques du midi aiment à s'envelopper, ont dérobé les motifs de la prolongation de ce séjour. Il n'est point déraisonnable de penser qu'il a eu deux causes.

1° La nécessité de ne pas s'éloigner du siége du mouvement qui agite l'Amérique espagnole. Le Brésil est placé au centre; il ne peut se soustraire à ses effets : par la translation du roi, il a acquis l'objet principal de ce même mouvement, celui de fixer le Gou-

vernement de ses contrées au milieu d'elles-mêmes. L'Amérique combat pour conquérir ce que le Brésil a acquis sans combats, et possède... un souverain indépendant de l'Europe, la fin de l'ordre purement colonial...

2° La difficulté de laisser le Brésil à lui-même, sans s'exposer à le perdre en retournant en Portugal : car on en est là. Le Brésil, après avoir joui de la présence du roi, après s'être flatté de le conserver, ne le restituera point sans une extrême répugnance et sans de très-graves conséquences : il faut y regarder, lorsqu'on pose certaines prémisses, et bien faire attention aux conséquences qu'elles peuvent avoir. Le Brésil ne rendrait pas le roi avec le même plaisir, le même empressement qui éclatèrent à son arrivée : avant de faire un pas comme celui-là, il fallait s'assurer que l'on pût revenir en arrière. La présence du roi au Brésil y était la vraie sauve-garde de la souveraineté de la maison de Bragance dans cette contrée, et son éloignement en deviendrait le terme. Le roi en partant laisserait l'indépendance dans

sa capitale délaissée. Quoi qu'il en soit de la réalité de ces conjectures qui, réunies ou séparées, n'offrent rien d'improbable, le roi est resté au Brésil. La guerre était loin de ses frontières : car une grande distance sépare ses Etats de la rivière de la Plata. Le théâtre de la guerre s'éloignait en s'étendant vers le Pérou et le Chili, placés dans une direction opposée au Brésil. Artigas n'était pas inquiétant. Buenos-Ayres était trop occupé pour chercher à se créer un ennemi de plus en attaquant le Brésil.

Le maintien de la paix était donc dans les mains du gouvernement du Brésil, et cependant on ne tarda point à voir une flotte portugaise s'avancer contre Monte-Video, et les feux de la guerre s'allumer à la suite de ceux d'un double hymen. Après beaucoup de marches et de contre-marches dont le public ne pénétrait point le but, et dont le Brésil ne déclarait point le motif, Monte-Video fut occupé. Les proclamations furent ce qu'elles sont en pareil cas, la justice du droit, la tendresse pour les captu-

rés, le bonheur pour tous. En regardant ces démarches par rapport à l'Espagne, on se demandait comment on faisait marcher de front une double alliance avec une invasion, comment on tirait l'épée en se donnant la main.

En regardant du côté de l'Amérique, on se demandait comment le souverain de l'étroit Portugal, transplanté naguère dans les espaces immenses du Brésil, s'y trouvait déjà trop à l'étroit, et y éprouvait le besoin de s'élargir aux dépens de ses voisins. On se demandait comment il s'exposait à la guerre avec des hommes dont le caractère opiniâtre devait lui être connu : car un Espagnol, pour être transplanté en Amérique, n'est pas moins tenace qu'en Europe, et les Portugais sont à portée de le savoir mieux que qui que ce soit. De plus, le Brésil provoquait à la guerre des hommes armés de principes diamétralement opposés à sa propre existence, comme il oubliait à la fois qu'il se trouvait au milieu d'un foyer de républicanisme, et que sa population

était formée, en grande partie, d'esclaves rongeant leur frein, et trop disposés à imiter leurs semblables, émancipés en tant d'endroits. Mais rien n'a pu le retenir; l'on a vu comme il s'est précipité dans cette fatale entreprise. Il faut que le bien mal acquis ait bien bon goût, pour vouloir s'en pourvoir à ce prix; mais s'il a bon goût, quelquefois aussi il est de dure digestion. Les choses en étaient là; les Portugais établis tant bien que mal à Monte-Video (1),

---

(1) *Times*, 10 *juin*. Nous apprenons que la frégate portugaise l'*Amphion*, arrivée de Monte-Video à Rio-Janeiro, y a apporté la nouvelle que les troupes noires de la Plata étaient dans un état complet d'insubordination, et que leur chef, le général *Le Cor*, avait informé son souverain que, si on ne lui envoyait point de nouvelles troupes et des munitions, il ne pourrait se maintenir long-temps dans le pays qu'il occupait. Il paraît également que le gouvernement de Buenos-Ayres a définitivement déclaré la guerre au Brésil.

Cette demande de renforts n'arrive point à propos. On sait que les Portugais de Monte-Video n'en peuvent sortir; ils y sont comme les Français étaient à Sarra-

BIBLIOTHÈQUE

Buenos-Ayres les menaçant, lorsque le roi du Brésil a éprouvé coup-sur-coup trois événemens fort propres à le faire rentrer en lui-même, et à aggraver ses embarras. Ce sont :

1° L'intervention des puissances.

2° L'insurrection de Pernamboue.

3° Le complot de Lisbonne.

Il paraît, d'après la notification des puissances, que la conduite de la cour du Brésil a aussi peu obtenu leurs suffrages, que la modération et la noble attitude de celle de Madrid a concilié leur estime à celle-ci et lui a mérité leur appui. On en jugera par la pièce ci-jointe (1). Nous n'avons pas

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

---

gosse et dans les villes d'Espagne, enfermés dans leur enceinte, massacrés dès qu'ils en sortaient. Le bétail des plaines qui avoisinent Monte-Video, a été écarté par les gardiens : les Portugais y sont livrés à leurs propres ressources.

(1) *Déclaration des Cours médiatrices au Marquis d'Aguiar, Ministre Secrétaire d'Etat des affaires étrangères du roi de Portugal.*

L'invasion d'une partie des possessions espagnoles

à nous occuper du fond de l'affaire qui divise l'Espagne d'avec le Portugal ; mais

---

sur la rivière de la Plata, par les troupes portugaises, n'a pas été plutôt connue en Europe, qu'elle a été le sujet des démarches officielles et simultanées faites de la part du cabinet de Madrid auprès des cours de Vienne, Paris, Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg, dans la vue de protester solennellement contre cette invasion, et de réclamer leur appui contre une telle aggression.

Peut-être la cour de Madrid aurait-elle pu se croire autorisée à recourir sans délai aux moyens de défense que la Providence lui a fournis, et à repousser la force par la force; mais, guidée par un esprit de sagesse et de modération, elle a désiré d'abord employer les moyens de négociation et de persuasion; et malgré les inconvéniens qui pouvaient en résulter pour ses possessions d'outre-mer, elle a mieux aimé s'adresser aux cinq puissances ci-dessus mentionnées, afin de parvenir à un arrangement amical avec la cour du Brésil, et d'éviter une rupture dont les conséquences seraient également désastreuses pour les deux pays, et pourraient même troubler le repos des deux mondes.

Une si noble résolution ne pouvait qu'être accueillie avec l'approbation entière et unanime des ca-

bien de ses résultats politiques dans l'ordre colonial.

---

binets auxquels la cour d'Espagne s'est adressée. Animées du désir de prévenir les funestes conséquences qui pourraient résulter d'un tel état de choses, les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, également amies de l'Espagne et du Portugal, après avoir pris en considération les justes réclamations du cabinet de Madrid, ont chargé les soussignés de faire connaître au cabinet de Sa Majesté Très-Fidèle :

Qu'elles ont accepté la médiation qui leur a été demandée par l'Espagne ;

Qu'elles ont vu avec une peine réelle, et non sans surprise, qu'au moment même où un double mariage semblait serrer plus étroitement les nœuds qui existent déjà entre les maisons de Bragance et de Bourbon, et où une telle alliance devait rendre les rapports entre les deux pays plus intimes que jamais, le Portugal ait envahi les possessions espagnoles situées sur la rivière de la Plata, et que cette invasion n'ait pas même été précédée d'une explication ou d'une déclaration préalable;

Que les principes d'équité et de justice qui dirigent les conseils des cinq puissances et la ferme résolution

Or, en poursuivant l'examen dans ce sens, nous trouvons que par son aggression contre Monte-Video, le roi du Brésil

---

qu'elles ont adoptée de conserver, par tous les moyens en leur pouvoir, la paix du monde achetée par de si grands sacrifices, les ont déterminées à prendre connaissance de cette affaire, avec l'intention de la terminer de la manière la plus équitable et la plus conforme aux intérêts et à la tranquillité des autres états;

Que lesdites cours ne se dissimulent pas qu'une querelle entre le Portugal et l'Espagne pourrait troubler cette tranquillité et occasioner une guerre en Europe qui non seulement serait funeste aux deux Etats, mais incompatible avec les intérêts et le repos des autres puissances;

Qu'en conséquence elles ont résolu de faire connaître au Gouvernement de Sa Majesté Très-Fidèle leurs sentimens à ce sujet; de l'inviter à fournir des explications suffisantes sur ses projets, à prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour dissiper les alarmes bien fondées que son invasion des possessions espagnoles a déjà causées en Europe, et à satisfaire aux justes réclamations de l'Espagne, aussi-bien qu'aux principes de justice et d'impartialité qui dirigent les puissances médiatrices.

1° Exposait son pays à une attaque de la part des Espagnols;

2° Diminuait ses forces par l'emploi qu'en exigeait sa nouvelle possession, et l'opposition probable de Buenos-Ayres.

3° Qu'il portait à des mécontentemens extérieurs.

Les preuves de ces trois assertions ne se sont point fait attendre.

Le refus d'écouter des demandes aussi équitables ne laisserait aucun doute relativement aux intentions réelles du cabinet de Rio-Janeiro. Les désastres qui pourraient en résulter pour les deux hémisphères seraient imputés entièrement au Portugal; et l'Espagne, après avoir vu l'Europe entière applaudir à sa conduite pleine de sagesse et de mesure, trouverait dans la justice de sa cause et l'assistance de ses alliés des moyens suffisans pour le redressement de ses griefs.

Les Soussignés, en s'acquittant des ordres de leurs cours respectives, ont l'honneur d'offrir à Son Excellence le Marquis d'Aguiar l'assurance de leur haute considération.

Signé, VINCENT, RICHELIEU, STUART, GOLTZ, POZZO DI BORGO.

Car, 1° Artigas s'est lancé sur la partie du Brésil qui avoisine son territoire; il a fait à la fois la guerre et l'insurrection, et quelle insurrection? La plus désastreuse de toutes, celle des Nègres esclaves. De son côté, Buenos-Ayres, débarrassé des armées royales du Chili et du Pérou, enflé par ses succès, s'apprête à demander au Brésil un compte sévère de son aggression. Qui sait jusqu'où le ressentiment mènera ce nouveau Gouvernement, et s'il ne tentera pas de se débarrasser d'un voisin incommode, dont l'existence politique n'a plus rien de commun avec la sienne propre.

2° Le roi du Brésil attaqué par ses propres sujets, peut avoir le temps de regretter les troupes qu'il a comme perdues dans cette entreprise infortunée. Quel temps ne faut-il pas, pour les ramener de Monte-Video à Fernambouc, et qu'en restera-t'il après tant de courses dans ces climats meurtriers?

Dans cet acte, tout est donc aussi mal calculé en morale qu'en politique, et il est rare de réunir à la fois plus d'inconvéniens et plus

d'inconvenances. Mais ce qui est le plus à remarquer, c'est comment, par cet acte, le gouvernement du Brésil, sans le savoir, ni le vouloir, se faisait l'auxiliaire très-actif de l'indépendance américaine. Suivons ceci.

Le Portugal arme en Amérique.

L'Espagne arme en Europe.

Mais ces armemens sont pris sur ceux que réclamait l'agonie de la domination espagnole en Amérique. Tout ce qui est retiré des envois qui pouvaient y être faits, est donc autant de retiré des moyens de la combattre; ce sont autant d'allégemens en faveur de l'Amérique; par conséquent, le roi du Brésil faisait une diversion très active en faveur de l'indépendance américaine, en forçant l'Espagne à retenir en Europe les troupes dont elle avait besoin en Amérique. C'est ainsi que dans ce moment le complot de Lisbonne, en la forçant de se prémunir chez elle, tourne encore au profit de l'indépendance américaine, et que le Portugal lui est aussi fatal en Europe que le Brésil l'est en Amérique, et que l'un lui nuit à ses portes

autant que l'autre le fait loin d'elle... Voilà comme tout se tient et se perd à défaut d'être bien remarqué... Il y a plus : le roi du Brésil, en attaquant Monte-Video, se déclarait l'ennemi des indépendans; en même temps par la diversion il les soutenait en Europe; il s'exposait en Europe aux coups de l'Espagne, en Amérique à ceux des indépendans, et compromettait à la fois ses anciens et ses nouveaux domaines.

2° Qu'avait à faire le roi du Brésil ? la réponse est simple : le contraire de ce qu'il a fait... Le succès de cette direction aurait correspondu à l'infortune de celle qu'il a suivie.

Ici se développent dans tout leur jour les inconvéniens de faire gérer les affaires nouvelles, par les hommes anciens, l'incompatibilité de la vieillesse des idées et des mains avec la jeunesse des objets auxquels on veut les appliquer, ou que l'on prétend manier : c'est le procès de l'hiver contre le printems; il est toujours perdu d'avance et avec dépens. Ceci vaut la peine d'être examiné.

Il faut de la force dans l'esprit et dans l'âme pour déposer les idées et les habitudes d'une vie entière. L'épreuve dépasse les facultés des hommes faiblement trempés. Si quelque chose cependant est propre à ce qui manque à cette trempe, c'est la transplantation sur des terres entièrement neuves, et qui n'offrent aucun des objets que l'on avait l'habitude de rencontrer : alors on est aidé pour se détacher de soi-même. La métamorphose des choses peut produire celle des dispositions morales, les exemples ne manquent pas tout-à-fait, et l'on a vu des hommes qui avaient su la subir. Il faut donc, quand on est contraint de se détacher d'un ordre ancien, savoir adopter le nouveau dans lequel on se trouve placé, avec résignation, plénitude et fermeté. Le mélange du vieux et du neuf n'est propre qu'à les gâter tous les deux à la fois. La franchise de la marche sauve une partie de ses difficultés. Qu'avait donc à faire le roi de Portugal transplanté au Brésil ? Se faire franchement Brésilien ; cesser, de l'Amérique, de regarder le

Portugal d'un œil de regret; d'avancer, et puis de reculer dans la route qui y ramenait. C'est là être mené par les événemens, et non point les diriger, comme il appartient au chef d'un Etat de le faire.

Au lieu de s'amuser à regretter un Etat aussi borné que le Portugal, une âme élevée aurait remercié le Ciel de la nécessité qui l'avait portée sur des terres sans bornes par leur espace, sans limites dans leurs richesses, sans termes dans les nouvelles destinées que la révolution de l'Amérique prépare à l'univers. Vassal, ou inférieur de tout le monde en Europe, le roi du Brésil, en touchant la terre d'Amérique, acquérait un volume immense : il entrait dans la politique de l'univers, dans laquelle, par ses Etats d'Europe, il tient une si petite place. Assujéti dans son ancien séjour, il devenait indépendant dans le nouveau, et participait au système d'émancipation, qui est la nouvelle vie des contrées qui l'entourent. Par lui, la royauté conservait un point d'appui en Amérique, avec un représentant, et les

trônes de l'Europe lui devaient de n'y avoir pas perdu toute espèce de ressemblance.

Voilà le rôle sublime auquel un intérêt bien entendu appelait le nouveau roi du Brésil.... Ajoutez, qu'expulsé de l'Europe par une invasion, il ne devait jamais se permettre d'envahir.... Ajoutez, qu'habitant l'Amérique, il devait être tout Américain, que, placé sur une terre où tout tressaille au nom de la liberté, il ne devait point présenter un gouvernement despotique à aucune de ses parties, et en élevant ses vues encore plus haut; ajoutez que, puisque le sort l'avait donné à l'Amérique, il devait se faire adopter par elle en se liant franchement à sa cause, et en abrégeant par là les douleurs que lui cause l'enfantement de la liberté. Alors le *nouveau-né* de l'Amérique devenait son égide, et la reconnaissance attachait l'Amérique à son char. Il a eu le choix entre ce rôle et celui qu'il a joué: Pombal et Richelieu n'eussent pas balancé. Mais il y a des hommes bien étranges sur la terre; ils s'imaginent que dans l'humanité

tout est attaché à leurs seules personnes, à leurs idées, à leurs habitudes; que le monde s'abstient de tourner et s'arrête, dès qu'il arrive jusqu'à eux; qu'il respecte leur commode fixité, qu'une abnégation éternelle et universelle de leurs intérêts propres est, de la part des hommes, la seule loi qu'ils se soient imposée à leur égard, et qu'heureux de leurs sacrifices, ils marcheront toujours, sans détourner la tête, dans la route où l'on daignera les pousser. J'ignore jusqu'à quel point ces idées ont dominé au Brésil; mais il est bien évident qu'il y a régné une forte méprise sur la nature du système que l'on avait à suivre : que l'on en juge par l'état dans lequel se trouve ce Gouvernement. Menacé de représailles par Buenos-Ayres, de soulèvemens par une partie de ses sujets d'Amérique, d'une attaque par l'Espagne en Europe, d'une séparation par Lisbonne, d'une intervention irrésistible de la part des puissances, comment peut-il sortir de ce cercle d'embarras qu'il s'est créé, par un autre cercle d'erreurs, sans dommage pour

ses intérêts matériels, et pour sa considération morale et politique? Il faut plaindre les malheureux peuples dont le sort se décide par des hommes qu'aucune lumière véritable n'éclaire, qu'aucun exemple n'amende, et qui datent tous leurs actes d'un monde antique et usé, au milieu d'un monde renouvelé.

Le ciel a paru se complaire au Brésil à rapprocher le châtiment de la faute qui l'avait provoqué. Pendant que le roi du Brésil s'amusait à envahir le territoire espagnol au sud de ses états, ses sujets du nord lui échappaient. Il déclarait à Monte-Video qu'il lui appartenait, et Fernambouc lui déclarait à lui-même qu'il avait cessé de lui appartenir : il conquérait sur les indépendans d'Amérique, et l'on se faisait indépendant chez lui.

Tout ceci est curieux, et prête à beaucoup de réflexions. Nous négligerons toute espèce de considérations sur les droits et le personnel des nouveaux indépendans. Assez d'autres s'en chargeront : c'est toujours la

partie la plus facile des affaires. Nous n'aurons pas non plus l'inconsidération de prononcer sur l'issue d'une lutte qui est à peine commencée. Nous nous bornerons à rechercher les effets de ce mouvement relativement au roi du Brésil, en particulier, et à la cause générale de l'indépendance en Amérique.

Quant au premier point, vainqueur ou vaincu, le roi du Brésil n'a rien à gagner. Que l'insurrection succombe, que Fernambouc, une des meilleures villes du Brésil, soit détruite, ainsi que le veut monsieur le comte d'Arcos, très-humain gouverneur de Bahia, le roi n'en sera pas plus riche : une ville ruinée n'a jamais enrichi personne; mais il n'y aura pas moins eu un exemple terrible d'insurrection donné à son pays; mais il n'aura pas moins fallu tuer des hommes, dans un pays où la rareté de la population lui donne une si grande valeur; il n'aura pas moins fallu employer l'armée, et vider le trésor : car l'on ne tue pas des insurgés pour rien; il faudra redoubler les frais

de surveillance: en pareil cas, on dépense plus, on retire moins. Une insurrection étouffée peut en cacher dix autres derrière elle. Où suivre, où prendre les agens des insurrections dans les contrées sans bornes et sans police? Ce n'est point comme dans notre Europe, où de quart de lieue en quart de lieue, tous les postes sont occupés, tous les visages sont connus, tous les noms sont enregistrés, où un coup de sifflet suffit pour faire sortir comme de dessous terre une armée auparavant invisible d'arrestateurs, de gardiens, de juges, d'exécuteurs de leurs ordres. L'Europe vit sous une loi de police générale qui forme une chaîne dont divers ministres tiennent les deux bouts depuis Pétersbourg jusqu'aux colonnes d'Hercule: chaîne qu'il n'est donné à personne de pouvoir percer ou franchir. Mais que les terres nouvelles de l'Amérique sont loin de posséder ces moyens perfectionnés d'une surveillance redoublée! Elle est au *minimum* de ce dont le *maximum* afflige l'Europe. Il est

donc très-probable que les troubles continueront au Brésil en tout ou en partie.

A ce premier effet, il faut ajouter : 1° que cette insurrection interdit au roi de quitter le Brésil. Ce qu'il vient d'oser en sa présence, lui montre ce qu'il ferait en son absence ; et cela est d'autant plus fâcheux pour lui, que jamais le Portugal n'eut plus besoin de sa présence. 2° Que cette insurrection lui fait une loi de se retirer au plus vite de Monte Video, pour employer à son propre compte les troupes qu'il y occupait contre d'autres. 3° Qu'il a à remercier les puissances d'une intervention qui, au fort de ses embarras, le soustrait à la vengeance bien légitime de l'Espagne.

Quant au second point, il est bien évident qu'ici tout est profit pour la cause de l'indépendance.

1° L'évacuation de Monte-Video le rend forcément aux indépendans de Buenos-Ayres, et les préserve de nouvelles tentatives de la part du Portugal. Par là, toutes

leurs forces resteront disponibles contre l'Espagne. 2° Il n'est point dit que cette retraite apaisera Buenos-Ayres, et le portera à son tour à ménager le territoire portugais du Brésil. Quelque généreux que soit le caractère espagnol, en général, cependant il ne passe point pour être porté à l'oubli des injures. Ce peuple appartient au midi de l'Europe, et cette zone à son tour appartient à la vengeance. De plus, la différence du mode de gouvernement peut agir sur la détermination des républicains de Buenos-Ayres, et si, par le plus grand des malheurs, ils venaient à mettre en mouvement les esclaves, que deviendrait le Brésil? 3° Si l'indépendance de Fernambouc prévaut, celle du Brésil en devient la suite nécessaire: ce qui complète l'indépendance de toute l'Amérique du sud, et sa formation en républiques. Si elle ne prévaut pas dans ce moment, l'exemple ne restera pas moins. Une partie des chefs et de leurs adhérens passeront chez les indépendans espagnols, et de là ne cesseront de fomenter des trou-

bles dont l'indépendance sera toujours le prétexte et l'objet. Cet incident de Fernambouc, qui ne paraît rien, est majeur dans la cause de l'indépendance. Il faut observer que la partie du Brésil qui s'est déclarée indépendante, est du côté du nord, où sont situées les parties troublées des possessions espagnoles : cela indique que le feu s'étend d'une manière graduelle, par la conflagration successive à laquelle prête la juxta-position des parties. L'incendie se propage suivant toutes les règles. Cette insurrection de Fernambouc est évidemment le résultat d'un plan et de calculs réfléchis. Il faut rejeter tout ce qui a été dit sur les exactions du gouvernement Brésilien. Il n'est point tyrannique ; il n'a point interdit le commerce ; il n'a point ajouté aux charges d'une manière oppressive ; il est exempt d'extorsions et de violences ; et ce qu'il éprouve n'est point la peine d'injustes rigueurs : au contraire, il est mou ; il est inappliqué ; s'il est étranger au mal, il l'est au bien, et voilà le mal. Aujourd'hui ce n'est

plus assez pour les hommes que de n'être pas vexés, on veut être aidé ; de ne pas être garrottés, on veut être libre; de n'être point gouvernés, au contraire on veut l'être : mais d'une manière éclairée, et d'après des principes fixes. Ce n'est pas le frein que l'on redoute, mais la maladresse des mains qui l'imposent : on veut sentir les rênes bien maniées, pour leur céder son obéissance. Un despotisme même insensible ne suffit plus : on veut que la légalité le fasse ressentir ; l'esprit du temps est tout entier à la légalité : ce ne sont donc point des choses positives qui ont fait l'insurrection de Fernambouc, ce sont des négations. On n'apercevait point le Gouvernement, on a voulu en voir un qui fût ressenti par ceux qui le paient, et qui doivent en jouir. Quand, en comparant la recette avec la dépense, on trouve que l'une ne compense pas l'autre, que fait-on ? que doit-on faire ?

A Fernambouc, la mollesse, l'éloignement ont produit l'indifférence, et celle-ci à son tour a produit la séparation : les mé-

nages indifférens sont toujours prêts à se séparer. Nous placerons ici un aveu, celui de nous être trompés complétement sur la direction qu'a prise le Brésil. A la vérité, nous pensions que le souverain de ce pays à la longue ne pourrait se soustraire aux influences de l'air qu'il respire dans son nouveau séjour, et que, devenu Américain par le lieu de sa résidence, il ne pouvait manquer de le devenir par le cœur. Aussi, étions-nous loin de soupçonner de sa part une attaque contre les indépendans de son voisinage, ni la séparation d'une partie de ses états, qui ont l'air d'avoir pris à l'égard de l'indépendance américaine l'initiative du rôle qui lui convenait à lui-même; tant il est vrai que dans le temps actuel les événemens dépassent toute attente, trompent toute prévoyance, et surprennent ceux-là même qui craignent le moins de les envisager face à face. Avouons aussi qu'il y a des fautes auxquelles on n'a pas le droit de s'attendre.

Maintenant examinons l'affaire de Lisbonne. Elle est évidemment la suite du pas-

sage du roi au Brésil; et par là même, elle rentre dans l'ensemble du grand mouvement colonial dont nous analysons toutes les parties.

Pour ce dernier événement, du moins il n'y a pas lieu à surprise.

On lit aux chapitres 15 et 16 de l'ouvrage *des Colonies*, pages 51 et 52, vol. 2e, les passages suivans :

« Quant aux anciens rapports du Brésil avec le Portugal, il est bien évident qu'ils sont entièrement intervertis. Le gouvernement passé au Brésil n'enverra plus en Portugal les trésors du Brésil; il les gardera pour lui-même, et les consommera sur les lieux. Cependant ces tributs servaient à acquitter la balance du commerce qui était contre le Portugal d'une somme de plus de soixante millions; il devra dorénavant faire face à cette dépense avec ses produits propres. Si le gouvernement du Portugal, métropole, s'occupait assez peu du Brésil, colonie, à son tour le gouvernement du Brésil, devenu métropole, n'accordera pas beaucoup plus

d'attention au Portugal tombé dans l'état de colonie. Transporté dans un pays tout neuf en lui-même, comme tout nouveau pour lui, dans lequel tout est à faire, où tout est vaste, riche, où la nature est grande, féconde, imposante, où la population surpasse déjà celle du Portugal, et, par son mélange, demande des soins et une attention soutenus, le gouvernement du Brésil n'aura pas beaucoup de temps à donner à un pays éloigné qui lui paraîtra très-inférieur, sous tous les rapports, à celui qu'il occupera; les grands, les hommes qui ont le besoin des cours, ne passeront-ils pas de Portugal au Brésil? Le Portugal, devenu colonie, ayant à recevoir ses lois de loin, appauvri par le retrait des tributs du Brésil, par la suppression des dépenses de la cour et des grands, s'accoutumera-t-il à un changement par lequel il se sentira si vivement blessé? Consentira-t-il toujours à rester dans un état de colonie dépendante, à supporter ce qu'il a d'humiliant et de fâcheux dans toutes les parties de l'administration? Les deux fractions du même gouvernement ne se lasseront-elles pas de

relations si lointaines, si tardives, si incommodes ? Et le Brésil ne sera-t-il pas aussi peu apte à gérer les affaires du Portugal, que le Portugal l'était à gérer celles du Brésil ? De plus, l'Europe verra-t-elle toujours le Portugal, colonie du Brésil, du même œil dont elle considérait le royaume de Portugal, métropole du Brésil, co-état européen de tous les membres de l'association souveraine de l'Europe ? Ensuite, le souverain du Brésil ne passera-t-il pas nécessairement des affections de l'Europe aux affections de l'Amérique ? Il ne peut manquer de devenir tout Américain et anti-Européen, dès qu'il s'est fait extrà-Européen placé au centre du grand mouvement qu'éprouve ce vaste continent; il sera bien plus occupé de ce qui se passera à ses portes, que de ce qui se passera loin de lui. Ce changement, ce transport du gouvernement du Portugal en Amérique, dénature, dans son principe, l'état colonial du Portugal; ou plutôt, en le rendant lui-même colonie, il a fait qu'il n'y a plus de colonies pour lui. »

Les causes du complot de Lisbonne sont là; il est bien superflu d'aller les chercher ailleurs. Ce n'est point contre le roi de Portugal que l'on a conspiré en Portugal, c'est contre le gouvernement du Portugal exercé au Brésil; ce n'est point pour n'avoir pas de roi, mais au contraire pour en avoir un en Portugal : voilà ce qu'il faut bien entendre, et ce qui était inévitable.

On éprouve cette espèce de malaise que produit la réunion de l'indignation avec la pitié, à l'aspect des contre-sens qui engendrent tous ces malheurs; car presque toujours ce sont les fautes des uns qui deviennent la cause des crimes des autres.

Un pays, habitué de tout temps à posséder son souverain, le voit s'éloigner, l'attend pendant beaucoup d'années, perd l'espoir de le recouvrer; son absence fait fuir les capitaux, détourne ceux que l'on avait coutume de recevoir; les consommateurs diminuent, les grands s'exilent à la suite de la cour: il faut aller chercher à mille lieues, à

travers l'Océan, ce que l'on trouvait chez soi; les années s'écoulent dans l'attente des décisions demandées à des lieux si lointains; on est humilié d'être gouverné et gardé par des étrangers; les gênes se font sentir de toutes parts; l'irritation se communique et se réunit comme dans un foyer, dans des têtes ardentes et des cœurs généreux (1). L'affran-

---

(1) Les regrets des Portugais sont bien légitimes; mais les moyens dont ils usaient sont bien cruels. Tuer, massacrer, assaillir à coups de fusil le chef des troupes anglaises, si justement considéré parmi eux : voilà d'horribles procédés; et malheureusement les peuples du midi de l'Europe, comme ceux de l'Afrique, dans leurs inimitiés, n'en connaissent pas d'autres. Voyez ce qui s'est passé pendant la guerre d'Espagne, pendant l'occupation du royaume de Naples; considérez ce qui se passe dans toute l'étendue de l'Amérique; faites attention au débordement des crimes, des assassinats, des brigandages de toute espèce qui rendent l'Italie et l'Espagne impénétrables, sans les plus grands dangers, depuis que les Français s'en sont retirés. Ce penchant, cette facilité qu'ont les peuples du midi à verser le sang dans toute querelle, soit politique, soit privée, forme

chissement de tant de maux paraît beau; pour l'obtenir, on conspire : le crime doit achever le succès ; on éclate, ou bien l'on est découvert; alors des chaînes, des bourreaux, des échaufauds.... Or, qui a amené tout cela ? L'abandon du pays par le souverain, avec les maux qui en ont été la suite. Les trônes sont des bénéfices à résidence. Il

---

un contraste bien frappant avec l'horreur que les peuples du nord ont pour l'effusion du sang, ainsi qu'avec la sûreté qui règne chez eux en tout pays et à toute heure. Le crime est très-rare au nord de l'Europe, dépourvue de l'échafaudage religieux, administratif, et des cours dispendieuses et despotiques qui pèsent sur le midi. Les cours du nord sont économes et simples, les mœurs calmes, les pratiques religieuses rares, le gouvernement tempéré. C'est tout le contraire au midi, et cependant c'est là que le philantrope Howardt a trouvé les prisons remplies, les crimes atroces, et l'assassinat en permanence. Est-ce donc que la superstition et la barbarie se tiendraient par la main, comme on est autorisé à le croire en considérant l'état de l'Espagne et de l'Italie, ainsi que celui de l'Afrique et de l'Asie.

y a deux intérêts incompatibles : celui du roi qui au Brésil ne veut pas se désister du Portugal, celui du Portugal qui ne veut pas se désister de son roi à Lisbonne, et là seulement. Ce qui vient de s'y passer, aurait eu lieu à Rio-Janeiro, si le roi était repassé en Portugal : ce n'est donc qu'un combat pour la présence du roi ; les intérêts sont inconciliables : celui du roi qui veut régner à la fois dans les deux pays, et celui des deux pays qui veulent, avec une égale force, garder chez eux le prince, qui cependant ne peut rester que dans un des deux, et qui font de leur séjour dans son sein la condition de leur obéissance. Le mal vient donc de la nature de cette double propriété ; le prince a un autre intérêt que le pays, et le pays un autre intérêt que le prince ; elle est très-bonne pour le prince, mais elle ne vaut rien pour un des deux pays. Il faut choisir, être roi de Portugal en Portugal, ou du Brésil au Brésil : les deux à la fois ne sont plus possibles. Aujourd'hui les hommes en savent trop pour ne considérer les gouver-

nemens que du côté de la satisfaction des titulaires ; mais ils veulent aussi y trouver la satisfaction des besoins de la société.

D'un autre côté, les colonies devenues fortes, riches, peuplées, en savent autant que les métropoles, sont aussi exigeantes qu'elles, et veulent être gouvernées pour elles, et non plus par des préposés envoyés d'un autre monde, et toujours prêts à y retourner. Dans ce conflit, qui cédera, des colonies ou des métropoles? Tout ce vieil ordre a donc croulé ; il est désormais impossible que le même souverain règne en Europe et en Amérique, à Lisbonne et à Rio-Janeiro. En vain torturera-t-on les hommes pour leur faire accepter cet imbroglio ; la nature des choses, plus forte que ces tortures, finira par les surmonter ; c'est elle qui conspire et qui prend pour organes quelques hommes dans le sang desquels on va chercher le remède au mal que l'on a fait soi-même... Ils mourront ; mais le sentiment qui a créé l'acte qui les conduit à la mort, ne mourra point, parce que, si l'on peut tuer les hommes, on

ne peut pas tuer la nature des choses. Quelque sévérité que l'on déploie contre le complot de Lisbonne, on n'empêchera point le Portugal de regretter son roi, de l'envier au Brésil, d'être affecté des inconvéniens de son absence, et finalement de chercher à s'y soustraire, en replaçant à Lisbonne le siége du gouvernement.

Que l'on dise ce qui arriverait en Angleterre, en France, en Espagne, si les rois de ces divers pays étaient établis depuis dix ans, sans apparence de retour, à la Martinique, à la Jamaïque, à la Havanne? Que deviendrait le royaume des Pays-Bas, si le roi se transportait à Batavia? On voit maintenant à quoi tiennent les conspirations faites en Europe, pour ou contre les souverains établis en Amérique, et voulant de là gouverner en Europe. Il fait beau voir adjuger ces entreprises à l'esprit révolutionnaire, tandis que la plus simple attention suffit pour découvrir leurs véritables moteurs, qui ne sont autres que la nature des choses, et des hommes imprudens, qui

pour leur profit veulent que cette nature des choses se plie dans un sens différent de celui vers lequel elle est conduite par les élémens dont elle se compose. On se place dans une opposition directe et éternelle avec les intérêts de tout un peuple, et l'on s'attend qu'il se tiendra là comme dans une position naturelle. En vérité, calculer la nature humaine de cette manière, c'est compter sur des perfections ou des imbécillités que l'on n'a pas encore découvertes dans sa composition. En voilà bien assez sur ce déplorable sujet. Le moyen de tout dire, est de laisser quelque chose à penser, et nous respectons trop les lumières de nos contemporains pour croire qu'on ait besoin de leur tout dire. Les papiers publics ont annoncé que le comte d'Aguilar, ministre de la cour de Brésil, mort, était remplacé par le comte d'Aranjo, moribond. Et puis on demande d'où proviennent les révolutions?....

BUENOS-AYRES.

Ce point est aujourd'hui le plus important du globe, celui qui décide des plus grandes choses. Quand on songe que c'est au sort d'un pays tel que l'Amérique méridionale, que c'est à la conquête et à la destinée du Pérou, du Chili, de régions auprès desquelles les plus florissantes contrées de l'Europe sont des théâtres de misère et de petitesse, que préside et travaille la glorieuse cité de Buenos-Ayres, on aperçoit quelle peut être son importance. Ni Tyr, ni Carthage, ni la ville d'Alexandre, ni celle de Constantin, ces cités qui ont tant occupé la fable ou l'histoire, qui ont tant exercé le génie des poètes et le ciseau des artistes, n'ont jamais exercé sur le monde une influence comparable à celle que Buenos-Ayres obtient dans ce moment. Depuis douze ans, la conduite de cette ville a été admirable. Attaquée deux fois dans ses murs par l'ennemi du dehors, deux fois

elle le repousse, en conservant par les plus nobles efforts l'indépendance du joug étranger; fidèle à l'Espagne, tant que les liens avec elle ont pu se maintenir. Depuis lors, aucune privation, aucune perte, aucune menace n'a pu la détourner de la route qu'elle avait embrassée, celle qui conduisait à la liberté. Elle n'a pas cessé d'y marcher, de travailler à l'élargir : elle touche au terme. Boston et Philadelphie, berceaux de la liberté américaine, vous ne montrâtes pas plus de longanimité et de courage; vous n'avez pas droit à plus d'admiration ; et il faut vous retirer vos honneurs, si l'on ne fait pas entrer Buenos-Ayres en partage avec vous.

Le territoire de Buenos-Ayres est immense : il comprend en lieues carrées. 145,000

La population s'élève à. . . 1,100,000 h.

Le territoire du Chili qui vient d'être agrégé à la cause de Buenos-Ayres, comprend. . . . . 22,500 lieues.

Le territoire du Pérou, que l'on peut regarder d'avance comme faisant partie de la

même aggrégation comprend une étendue de. . . . . 30,390 lieues.

La population des deux pays s'élève à. . . . . 1,700.000 habit.

C'est donc sur un total de 2,800,000 habitans qu'il faut calculer les forces de Buenos-Ayres.

L'Espagne avait fait marcher deux armées contre Buenos-Ayres.

La première venait du Chili, la seconde du Pérou. Rien n'a été envoyé directement de l'Espagne contre Buenos-Ayres.

L'armée du Chili a été détruite le 22 février, par le général Saint-Martin, dans un combat dont le récit rappelle les bulletins de la grande armée. A la suite de cette victoire décisive, le Chili a été soustrait à la domination espagnole. L'armée de Buenos-Ayres a pris possession des pays, et l'on se disposait à porter de ses ports sur les côtes du Pérou, une expédition libératrice du joug espagnol, et propagatrice de l'indépendance.

Il est bien évident que ce mouvement

forcera l'armée du Pérou qui campait auprès du Potosi, au delà de la chaîne des Andes, de repasser ces montagnes, à moins, ce qui est plus probable, qu'elle ne se débande et ne se réunisse aux independans.

C'est au moment de ces catastrophes que se révèle toute l'impuissance de ces gouvernemens, toute l'ineptie des chefs, et le fol orgueil des uns et des autres, qui, dépourvus de toute espèce de moyens, n'en étalent pas moins des prétentions, n'en prennent pas moins un ton qui ne convient qu'à la puissance effective, et qui finissent au moment de la chute par ne montrer que de la lâcheté et de la misère. Voyez leur proclamation, leur conduite et leur fin. Le Chili vient d'en fournir l'exemple. La domination espagnole sur ce vaste pays n'était maintenue que par une poignée d'hommes. Une fois l'armée battue, et quelle armée ! il ne s'est plus rien trouvé pour sa défense. Le gouverneur, si haut, si insolent, quand il se sentait appuyé, n'a su que fuir et se faire prendre, quand ses appuis lui ont manqué.

Le Pérou va offrir le même spectacle. On n'y rencontrera pas plus de résistance : déjà les dépêches du général Saint-Martin annoncent qu'il ne s'y trouve pas dix-huit cents hommes ; et c'est avec un pareil délabrement qu'on veut maintenir l'Amérique sous le joug (1).

---

(1) Les papiers publics ont déjà annoncé que le vice-roi avait pris position en avant de Lima, pour s'opposer à l'ennemi qui a franchi la chaîne des Andes, et qui s'avançait en invitant les Péruviens à faire cause commune avec eux. L'on verra ce qu'il fera dans cette position en avant de Lima, et si elle n'est pas destinée à couvrir de nouveau une prompte fuite. Le vice-roi a débuté au Pérou par deux actes lumineux, très-propres à assurer la défense du pays.

1° Le rétablissement de l'inquisition dans toute sa pureté ;

2° La proscription absolue de tout écrit sur la révolution et les affaires du temps.

Il est bien évident qu'il ne manque rien à la défense d'un pays, avec de pareils appuis et de pareilles précautions, et que le Pérou doit être inconsolable de la perte d'un gouverneur aussi éclairé et aussi prévoyant.

Il faut donc regarder toute la partie du continent américain, qui forme l'association de Buenos-Ayres, du Chili et du Pérou, comme indépendante. Quelle masse de territoire, de population, et de richesse ! Quel moyen de la détourner du cours qu'elle a pris ?

Les événemens qui se sont passés à Buenos-Ayres, sont de la plus grande importance. Ils donnent à l'indépendance une assiette, dont l'Espagne ne peut plus ébranler la solidité.

ROYAUME DE TERRE-FERME.

Cet immense pays est celui de l'Amérique espagnole qui renferme la plus grande population agglomérée. Elle s'élève à près de trois millions d'âmes. Il a joui, pendant deux ou trois ans, antérieurement à 1814, d'un Gouvernement régulier, indépendant de l'Espagne. Plusieurs causes le lui ont fait perdre, Une des principales fut le parti que les moines tirèrent du tremblement de terre

qui, en 1811, engloutit la ville de Caracas. Ces hommes qui en tout pays se montrent les partisans zélés du despotisme, et les ennemis acharnés de la liberté; qui, de plus, considèrent la superstition comme le fondement le plus solide des Gouvernemens, étrangers qu'ils sont aux sociétés dans le sein desquelles ils vivent, profitèrent de cette catastrophe pour effrayer les Américains, en leur présentant ce désastre comme une marque du courroux du Ciel. Il n'est pas étonnant que cette absurdité, pieusement frauduleuse, ait obtenu crédit en Amérique; il ne manque pas en Europe d'endroits où ils auraient pu et osé la tenter avec succès.

L'Espagne, délivrée de l'invasion française, envoya, en 1815, une armée de sept à huit mille hommes contre ce pays... Morillo prit Carthagène après un long blocus. Il s'avança ensuite dans l'intérieur des terres, la menace à la bouche, le glaive exterminateur à la main. On pouvait suivre son passage à des traces de sang et de feu. Long-temps l'Amérique conservera le souvenir de son appari-

tion. Ses premiers conquérans ne lui furent pas plus funestes (1). Il s'empara de Santa-Fé

---

(1) *Proclamation du général Morillo, au moment de son départ de Santa-Fé de Bogota, pour aller porter du secours aux provinces de Venezuela.*

Habitans de la Nouvelle-Grenade, ne vous exposez point à perdre les dernières espérances qui vous restent. Vous voyez que la guerre a été terminée par une armée de frères envoyés par le roi. Sa bonté paternelle nous a recommandé d'en adoucir les maux; mais le bien n'est plus, quand le glaive est une fois tiré du fourreau : le massacre, l'incendie, tous les fléaux tombent sur le pays : plus de respect pour l'âge ni le sexe; le paisible laboureur abandonne ses utiles travaux. On ne voit plus que de féroces guerriers qui exécutent les vengeances d'un souverain irrité.

Extrait d'une Lettre adressée à un négociant de Plymouth.

Kington (*Jamaïque*), le 11 février.

Les dernières nouvelles reçues du continent ne cessent de nous offrir le tableau des massacres dont Venezuela, Caracas et le Mexique sont depuis longtemps le déplorable théâtre. Ces contrées, jadis si flo-

de Bogota; et maître, par là, des deux points les plus importans de la contrée, un

---

rissantes, aujourd'hui en proie à toutes les horreurs de la guerre, et arrosées de flots de sang européen et américain, semblent réservées à servir de tombeau, et à leurs anciens dominateurs, et au peuple qui veut s'affranchir de leur joug. Citadelles, villes, aldées (villages), tour-à-tour prises et reprises trois ou quatre fois dans l'espace d'un mois, et disputées avec autant de valeur que de férocité, sont devenues des monceaux de décombres qui recèlent à peine encore quelques femmes et vieillards, misérables restes de leur ancienne population.

Vos guerres d'Europe, soutenues par d'immenses ressources et des arméss colossales, n'ont rien offert peut-être que l'on puisse comparer à cette foule d'actions sanglantes que l'Amérique voit tous les jours se renouveler dans cette lutte à mort. Dans cette multitude de combats qui méritent d'être retracés un jour par le plus vigoureux burin de l'histoire, la journée d'Oltumba, dans le Mexique, est digne d'une attention particulière. Morillo, qui se serait immortalisé dans cette guerre par ses talens, tant militaires que politiques, et son incroyable activité, s'il n'eût souillé par sa barbarie la gloire d'avoir, avec sept mille soldats

instant il put croire à la soumission de cette partie de l'Amérique. Mais cet homme, dans

---

dispersés sur une étendue de mille lieues, résisté deux ans à des myriades d'ennemis; Morillo avait, vers la fin de l'année dernière, dirigé sur divers points plusieurs de ses lieutenans, entr'autres Moralès, peut-être encore plus sanguinaire que lui, et le brigadier de la Torre qui ne paraît point avoir terni comme eux, par le sang et le pillage, ses succès militaires. La division commandée par ce dernier, partie de Mexico au commencement de septembre, rencontra, après quinze jours de marche à travers des forêts immenses, un corps nombreux d'ennemis sous les ordres du général Belgrano. Au point du jour, les tirailleurs espagnols aperçurent l'avant-garde de ce dernier sur les hauteurs d'Oltumba, non loin des lieux célèbres par une grande victoire que remporta Cortez sur les Mexicains, après que ceux-ci l'eurent forcé d'évacuer leur capitale. A six heures le combat s'engagea. La division royale était forte d'environ dix-huit cents hommes, dont à peu près huit cents Créoles avec quatre petites pièces d'artillerie. Les insurgés, au nombre de deux mille cinq cents, occupaient des hauteurs d'où ils incommodèrent d'abord beaucoup, surtout par le feu de leurs riflemens (chasseurs-ca-

lequel de hautes qualités militaires ne peuvent racheter ni le défaut de jugement, ni

---

rabiniers). Les Espagnols, qui étaient parvenus à placer leurs bouches à feu sur un mamelon, leur ripostèrent bientôt avec succès. Les chefs des indépendans prirent la résolution hardie de descendre dans la plaine pour s'emparer de ces pièces; en même temps un combat acharné s'engagea entre leurs lanciers et un escadron de dragons du Mexique, seule cavalerie de la division royale. Après plusieurs charges meurtrières, ceux-ci, sur le point d'être enveloppés par un nombre supérieur, se replièrent jusqu'au pied du mamelon. Les indépendans fondirent avec fureur sur cette éminence, animés par l'exemple de leurs chefs qui les précédaient de plusieurs pas en agitant leurs drapeaux; ils parvinrent, après d'incroyables efforts, et malgré le feu qui les écrasait, à s'emparer de deux de ces pièces. Les canonniers qui servaient l'une d'elles y mirent le feu, lorsque l'ennemi n'en était qu'à six pas; et, après cette décharge qui abattit dix ou douze hommes, ils furent tués eux-mêmes sur leurs canons. Les indépendans se disposaient à tourner cette artillerie contre les Espagnols, lorsque ceux-ci marchèrent pour la reprendre. C'est alors que commença le plus épouvantable carnage : on n'entendait plus un coup de feu sur

l'influence d'un fol orgueil, encore moins le penchant à une férocité que l'on ne retrouve

---

cette colline, la baïonnette et le sabre servaient seuls la rage des combattans. Plus de six cents hommes tombèrent morts ou mortellement blessés sur les deux pièces et les cadavres des canonniers. De ce nombre fut, du côté des indépendans, un Dominicain natif de la Vera-Cruz, nommé Lopez. Cependant ceux-ci seraient parvenus à se maintenir en possession de leur conquête, si, sur un autre point du champ de bataille, la fortune ne leur eût été contraire. A la gauche, adossée à un bois, était l'élite de la division royale; c'étaient quatre cents grenadiers espagnols commandés par le major Galvez, et présentant une ligne de baïonnettes sur laquelle vint se briser plusieurs fois l'attaque impétueuse de la cavalerie insurgée. Tout-à-coup, à la cinquième ou sixième charge, ces vieux soldats s'ébranlèrent eux-mêmes, et marchèrent en avant, repoussant la cavalerie, et vinrent s'appuyer à la colline que les vainqueurs se virent forcés d'évacuer aussitôt, crainte d'être coupés. Il était alors onze heures, et le soleil étoit si brûlant, que, malgré la rage des deux partis, ils furent forcés de s'arrêter. Les uns et les autres avaient perdu la moitié de leur monde, et surtout beaucoup d'officiers; ils étaient épuisés de fa-

plus chez les Européens, ne s'apercevait pas de deux choses : 1° qu'il traversait l'Amérique comme un vaisseau fend l'onde qui se referme sur son passage ; qu'un corps de troupes aussi peu nombreux que le sien ne

---

tigue et couverts de blessures ; mais des Espagnols et des Américains étaient en présence. A quatre heures l'action recommença ; elle fut aussi sanglante, mais plus courte que la première. Vers six heures, les troupes royales se retirèrent par les bois avec leur général blessé, laissant entre les mains des indépendans leurs quatre pièces, un étendard, mais pas de prisonniers : on n'en fait point dans cette guerre. Les vainqueurs étaient trop affaiblis pour les poursuivre. Cette circonstance a été marquée par un trait d'héroïsme digne d'un meilleur sort. Quarante de ces grenadiers royaux dont j'ai parlé, retranchés sur une élévation qu'entouraient trois cents insurgés, s'y maintinrent jusqu'à ce qu'ils eussent épuisé toutes leurs cartouches : alors réduits au nombre de quinze, ils descendirent et moururent le fer à la main.

Les débris de la division royale ont tenté de regagner Mexico ; mais il n'en est pas arrivé la moitié : le reste a succombé à la fatigue ou aux blessures.

pouvait suffire à contenir un pays aussi vaste, et qu'il finirait inévitablement par se trouver enfermé au milieu de l'incendie qu'il croirait avoir éteint (1).

---

(1) La pièce ci-jointe est très-propre à faire connaître les difficultés de cette guerre du royaume de Terre-Ferme, et son auteur est une autorité irrécusable dans cette matière.

Rapport adressé par le général espagnol Morillo, du quartier-général d'Ocana, le 27 mars 1816, au Secrétaire-d'Etat à Madrid.

En voici quelques passages : L'Américain ne veut être commandé par personne, si ce n'est par un chef de son pays ; il n'obéit point à un Européen, surtout s'il est Espagnol ; ou, s'il obéit, c'est en attendant l'occasion de secouer le joug. Chaque province d'Amérique veut être gouvernée à sa manière ; ce qui est bon pour le royaume de Santa-Fé, ne produit aucun effet dans le Venezuela, quoique ces pays se touchent. Dans le premier, il y a peu de Nègres et d'hommes de couleur ; dans le dernier, au contraire, il reste peu de Blancs. L'habitant de Santa-Fé s'est montré lâche et timide ; celui de Venezuela, hardi et sanguinaire. Dans la vice-royauté (Santa-Fé), on écrit beaucoup,

2° Qu'il avait affaire avec des hommes obstinés, puisqu'ils étaient espagnols comme

---

et les hommes de loi y sont accablés de besogne; à Caracas, au contraire, on termine les querelles par l'épée. De là, les différens genres d'opposition que nous avons éprouvés dans ces deux pays; mais ils se ressemblent par leur dissimulation et leur perfidie. Les habitans de la vice-royauté ne nous auraient probablement pas résisté avec tant d'obstination, s'ils n'eussent été protégés par les Venezuelaniens. C'est en vertu du même secours, que Carthagène a tenu si long-temps contre nous. Sur la droite de la rivière de la Madelaine, il a été livré plusieurs combats: c'étaient encore les Venezuelaniens qui s'y distinguaient. La province stérile d'Antiquia nous a déclaré deux fois une guerre à mort, et a fermé le passage de ses montagnes; c'étaient les Venezuelaniens qui les y excitaient. Santa-Fé a pris les résolutions les plus désespérées, d'après les insinuations des émissaires de Venezuela. Bref, tout dans cette lutte est l'ouvrage de ce peuple. Dans son propre pays c'est une horde féroce; et si elle est bien commandée, elle nous donnera de l'occupation pendant long-temps, et il faudra sacrifier bien du sang et bien des trésors avant de la réduire à l'obéissance. A monarrivée à la tête de cette expédition de

lui, et de plus, affermis dans leur résolution par les plus puissans motifs.

Sa Majesté dans ce pays, je fus frappé d'horreur en apprenant que chaque action gagnée ou perdue coûtait des monceaux de cadavres. Persuadé que cette guerre de destruction était l'ouvrage de deux partis animés à la vengeance, je crus que le temps était venu de déployer cette clémence tant recommandée par Sa Majesté; mais, quel a été le résultat de la douceur? De nouvelles révolutions, de nouvelles perfidies ont suivi l'apparence de la pacification; et, si jamais la viceroyauté se soumet, on pourra être persuadé qu'elle attendra le moment favorable pour se révolter de nouveau.

Or, pour la soumettre tout-à-fait, il faudrait employer des forces plus considérables, comme je l'ai souvent répété. Il ne faut pas croire que ce soit l'ouvrage d'un jour; ce n'est qu'à force de constance et de rigueur qu'on pourra en venir à bout : maintenant c'est la guerre des Nègres contre les Blancs. Pour éviter tout sujet de discorde, il faudra laisser le commandement suprême à un seul chef. Les rebelles, depuis le Mexique jusqu'au Pérou, n'ont profité que trop habilement de la jalousie qui existe naturellement entre des généraux de différentes armes; malgré tout

Tout cela n'a pas manqué d'arriver.

A son aspect, les indépendans s'éloignèrent de Santa-Fé de Bogota, pour se réfugier dans la province d'Antiquia, où ils trouvaient de ces espèces de postes fortifiés

---

le soin que j'ai pris de maintenir parmi eux la plus parfaite union, je ne me flatte pas d'avoir toujours produit un résultat aussi rare. Je crois donc de mon devoir de répéter que, dans l'Etat de Venezuela, l'autorité suprême doit être confiée absolument à une seule personne; que cette autorité doit être illimitée; que les tribunaux ne pourront, sans de graves inconvéniens, suivre la marche ordinaire de la justice, que lorsque ces provinces auront été totalement pacifiées. Pour le moment, il ne faut considérer ce pays que comme un vaste champ de bataille, où la force seule décide, où le talent et la fortune font tout, où tout le monde doit se résigner à se taire et à obéir. Je ne veux pas faire illusion à Sa Majesté; mon unique désir est de ne pas perdre ce qui a été gagné, et de voir exterminer les rebelles. Voilà pourquoi je soumets à Votre Excellence les idées que m'a suggérées l'expérience. J'abandonnerais volontiers le commandement, s'il le fallait, pour prouver que mes conseils ne sont pas dictés par l'intérêt personnel.

par la nature, d'où l'on peut braver ses ennemis. Morillo ne put en déloger les indépendans. Pendant qu'il était occupé dans ces parages, les mouvemens recommencèrent dans toute la partie maritime de Cumana et de Caracas. Une première invasion de Bolivar fut sans succès ; bientôt une seconde lui succéda. Les troubles et les combats ont rempli tout l'espace de temps écoulé depuis cette époque : ils durent encore (1).

---

(1) *Extraits de divers papiers.*

Les forces actuelles des indépendans de Venezuela, sans compter les corps volans, peuvent être estimées à sept mille neuf cents hommes d'infanterie, et deux mille cinq cent cinquante de cavalerie. Si l'on y ajoute les forces de New-Grenada, agissant dans Venezuela et composées de cinq mille fantassins et trois mille cinq cents cavaliers, les forces totales sont de douze mille neuf cents hommes d'infanterie et six mille cinquante chevaux ; l'artillerie ne monte pas à cent hommes.

Les troupes royales, d'après la correspondance interceptée, doivent monter à cinq mille huit cent cinquante hommes. Il est certain qu'elles ont peu de ca-

Morillo, forcé d'accourir, poursuivi par les indépendans de la Nouvelle-Grenade, pa-

---

valerie. Ces forces sont réparties ainsi qu'il suit : sept cents hommes dans Cumana, dont quatre cents sont des troupes régulières espagnoles; cent hommes de milice à la Guyra ; trois cents Espagnols réguliers et deux cents marchands enrôlés à Caracas; cent vingt vétérans espagnols à Puertocabello; le corps principal est à Orituco et Altagracio; il se compose de onze cents fantassins espagnols, deux cents dragons et sept cents hommes de milice : ces derniers sont à Altagracio sous les ordres du brigadier-général Moralès, que commande le général Real, chef des divisions d'Orituco, San-Fernando et Appure. Entre cette place et Calaboso, Gorrin est à la tête de cinq à six cents hommes. Près de Neutrias, le général Reyes a sous ses ordres cinq cents Venezuelaniens. Enfin, le brigadier-général Calzada est à Varinas avec mille hommes de Venezuela et de New-Grenada. Dans Guayana il y a quatre cents hommes de troupes espagnoles régulières et environ autant de milice. Dans Clarines, Ximenès commande quatre cents paysans armés. Dans Racarigua, Rio-Chico, Cariepe-Guyapo, et diverses autres villes des environs, il n'y a qu'un commandant nommé Gallaraga, qui a une grande influence sur les

raît avoir péri le 17 mars, dans la vallée de Saint-Josso, de la main d'un de ces chefs nouveaux, dont chaque jour révèle le nom

---

habitans qui sont désarmés. Il est à remarquer que sur les points importans de Calaboso, Valencia, Vittoria et Allaraca, il ne se trouve que quelques sergens et quelques caporaux qui instruisent des recrues.

Il faut observer que, depuis ce compte rendu, la bataille de Barcelona a détruit en partie les grands corps d'Orituco, d'Altagracio, ainsi que la division de Clarines. Quant à la marine, les Espagnols ont vingt et un vaisseaux, mais en mauvais ordre : il s'y trouve une corvette de dix-huit canons, deux bricks et trois schooners.

Toutes les espérances que les Espagnols avaient mises dans les secours qu'ils attendent depuis si longtemps de la péninsule, ou dans l'armée de Morillo, dont les gazettes annoncent tous les jours l'arrivée sur les frontières de Venezuela, sont donc réduites à ces faibles corps. Toute la province de Tunja est déjà en armes, et on a reçu la nouvelle que l'on se bat avec tant d'ardeur dans celle de Popayan, que Morillo a jugé nécessaire de s'y porter en personne avec presque toutes ses forces. Il est d'ailleurs certain que toute la province de New-Grenada est en combustion.

à l'Europe, et qui se forment en Amérique, comme en tout pays ont fait les chefs civils et militaires, éclos à la chaleur des grandes commotions politiques. Les autres corps espagnols, sous le général Moralès et autres, furent aussi fortement battus dans le courant du mois de mars. Ce résultat était inévitable. Depuis ce temps, les indépendans, plus au large par les succès, s'organisent au civil, au militaire; ils forment une marine, ils se fortifient par tous les moyens que donnent un vaste territoire, une population nombreuse, aguerrie, exaspérée; par ceux encore que l'on peut obtenir de voisins qui soupirent après des succès qui, à leur tour, doivent leur devenir profitables; par la confiance qu'inspire une meilleure condition; par l'accession d'une multitude d'hommes qui viennent mettre à leur service des talens courageux et turbulens; enfin, par l'expérience qui doit les préserver du retour des fautes qui avaient causé leurs premiers revers.

L'accroissement des forces de l'indépendance dans le royaume de Terre-Ferme,

apporte un accroissement immense à celle de l'Amérique entière; car il met l'Espagne dans le double embarras :

1° De recommencer la guerre contre un ennemi plus fort, plus en état de se défendre;

2° De cesser de combattre et de s'occuper activement de ce pays : ce qui est confirmer son indépendance qui étendra alors ses racines en liberté. Les événemens de la Terre-Ferme sont donc immenses dans l'ordre de la révolution américaine; ils lui donnent des bases larges et profondes, et que l'on ne voit plus aucun moyen à l'Espagne de pouvoir ébranler. Nous allons développer les preuves de cette impuissance.

L'ESPAGNE.

Peut-elle et doit-elle continuer de travailler à reconquérir et garder l'Amérique? Telle est la question que nous nous sommes faite à nous-même, dans l'ouvrage *Des Colonies*, chap. 21. Si à l'époque de sa compo-

sition, nous ne balancions point à répondre ni l'un ni l'autre, et pas plus l'un que l'autre, que doit-ce être aujourd'hui où tous les motifs de cette décision ont été confirmés par la sanction toujours irrésistible des faits?

On y lit que l'Espagne est trop pauvre en territoire et en population pour se mesurer avec les attributs correspondans qui appartiennent à l'Amérique.

D'un côté il y a.. . . .	10,000,000 hom.
De l'autre..	17,000,000
D'un côté, une étendue de.	468,460 l. c.
De l'autre.	24,000

Mais, depuis ce temps, l'Espagne ne fut ni élargie, ni peuplée.

On y lit que les armées d'Espagne sont trop faibles pour équivaloir à un champ aussi vaste que celui de l'Amérique. Mais, depuis ce temps, ces armées n'ont pu être augmentées; au contraire, elles ont dû se ressentir de la pénurie du trésor. On y lit que les armées novices de l'Amérique,

après quelques revers, égaleront les vétérans de l'Espagne, se formeront à leur école, à celle du malheur, s'exalteront au feu du patriotisme, par l'exemple des auxiliaires que tant d'intérêts doivent leur amener; que les armées d'Espagne, partout incomplètes, mal pourvues, sans abri, sans places de sûreté pour le personnel, ni pour le matériel; dévorées par les feux du soleil, par les exhalaisons de terres empestées, succomberont aux fatigues, aux atteintes du climat, encore plus qu'à celles du fer; que les renforts seront lents, faibles, disproportionnés aux besoins. Qu'a-t-il manqué à l'accomplissement de ces annonces? Quel changement favorable est-il survenu en Espagne, qui puisse rendre ce tableau douteux pour l'avenir?

Au contraire, tout ne porte-t-il point à rembrunir et à renforcer les couleurs?

A cette époque, l'Espagne possédait encore en Amérique le Chili et le Pérou; elle y avait une autorité, des troupes, un trésor; tout cela ne lui appartient plus : elle à de moins ce que ses ennemis ont de plus,

En Europe, loin que l'état de l'Espagne lui permette un plus grand développement de forces, la détresse toujours croissante de ce pays ne peut que la forcer à le restreindre.

Quelque soin que cette monarchie défaillante prenne de cacher son intérieur, elle ne peut cependant parvenir à dérober la connaissance de plusieurs faits qui, suffisent pour faire juger du degré de sa puissance et des moyens qu'elle peut encore déployer. Ces faits sont :

1° L'état politique du pays ; il ne se passe point d'année sans quelque conspiration contre l'existence du Gouvernement, de la part même des chefs de l'armée. Un pays livré aux moines, à l'inquisition, à un despotisme proclamé hautement au milieu des institutions constitutionnelles, qui forment la base nouvelle des Gouvernemens de l'Europe, ne peut être qu'un pays divisé. Il n'est point dans la nature qu'un pareil ordre de choses ait le suffrage universel ; il y a plus, c'est qu'en Espagne, comme en d'autres pays, ceux-là mêmes sur lesquels on s'ap-

puyait, sont aujourd'hui les plus opposans. Voyez comme les grands et les prêtres s'opposent au nouveau plan de finances.

2° L'Espagne, comme l'Italie, est devenue un vaste champ de brigandage, sur lequel le crime et le détroussement des passans ont repris leur empire d'habitude. A l'étendue de leurs exploits, on jugerait qu'il y a à les dédommager de l'absence forcée que les Français, plus vigilans que les Italiens, leur avaient fait subir, et qu'ils vont se faire payer des arrérages de leurs anciens domaines. Une fois les papiers publics ont annoncé que les crimes hideux avaient repris leur cours, interrompu par le régime français; que leur répression occupait la plus grande partie de la force publique, et que si l'armée de Naples avait bien de la peine à protéger la route de Naples à Rome, celle d'Espagne n'avait pas moins à faire avec les essaims de brigands qui en infestent toutes les parties.

3° L'Espagne n'a pas été plus épargnée par l'intempérie des saisons, que les autres Etats de l'Europe. La configuration de ce

pays sec et montagneux a dû aggraver pour lui ce fléau ;

4° Le commerce de l'Espagne a été, va et ira toujours en déclinant ; il a pour siége principal l'Amérique. Or, depuis quelques mois, elle lui a presque entièrement échappé. Le commerce avec la mer du Sud a pris fin avec la perte du Chili et du Pérou ; celui de la Terre-Ferme est annulé par la prolongation de la cruelle guerre que l'Espagne a l'inconsidération d'y poursuivre. Au Mexique, il lui reste les ports d'Acapulco et de la Vera-Crux ; mais que sont des ports, lorsque l'intérieur du pays est ennemi ou fermé? Autant vaut des lits de rivières sans eau. Le commerce de l'Espagne, déjà si faible, est donc destiné à baisser tous les jours.

5° L'Europe est pleine des tableaux de la pénurie des finances espagnoles.

D'après les états publiés à l'occasion du nouveau plan de finances, il paraît qu'elles se composent, comme il suit :

Revenus. . . . . 150,000,000 fr.

Dépenses de toute nature. 521,000,000
Déficit. 371,000,000

L'unique moyen de remédier à ce désordre, à cette inégalité vraiment choquante entre la recette et la dépense, peut se trouver dans le plan proposé par le nouveau ministre des finances; mais l'opposition des hautes classes, si puissantes, si influentes dans ces pays, y apportera de grands obstacles. Il sera combattu par elles, et par là même manqué. Il ne tient qu'à un homme, et l'expérience a prouvé que, dans les cours, jamais un homme ne résiste à la coalition offensive et défensive des grands et du clergé. Les ministres, comme leurs maîtres, n'ont dans ces circonstances difficiles qu'un seul appui véritable : celui d'une constitution bien établie. Or, ce n'est pas là le côté fort de l'Espagne, et si elle est fort désirée par les uns, elle est fortement repoussée par les autres.

Les finances de l'Espagne sont donc incurables. La voie des emprunts ne lui pa-

raît pas trop ouverte : car, si entre particuliers on ne prête qu'aux riches, avec les Etats on tient la même règle ; et de plus, on exige qu'ils montrent leur code à côté de leur bilan. Le crédit est ennemi mortel de l'arbitraire : il ne veut absolument avoir affaire qu'avec un ordre fixe, et n'accepte que les lettres de change endossées par une constitution. Ce n'est point à l'Angleterre qu'il prête et se confie, mais à la constitution qui garantit la stabilité de son ordre public. Le crédit s'est tenu éloigné de l'empire français, vainqueur et possesseur de l'Europe, mais ne reposant que sur un homme ; il s'est rapproché de la France tributaire et garnison de l'Europe, mais garantie par des germes d'institution.

L'Espagne vivait, pour ainsi dire, de l'Amérique. Au lieu d'en rien recevoir, aujourd'hui il faut s'épuiser pour la combattre.

6° Quelque haut que fassent sonner les envois en Amérique, soit l'Espagne, soit des écrivains payés pour mentir, et qui s'imaginent peut-être que des annonces pom-

peuses, mais mensongères sur les envois faits en Amérique, équivalent à des envois réels; cependant il est bien reconnu qu'ils se réduisent à quelques milliers d'hommes. Il serait bien temps de finir ces jongleries, comme de cesser d'insulter au bon sens de l'Europe pour satisfaire les passions, ou la crédulité de quelques imbéciles. Ne voilà-t-il pas l'Espagne bien vengée des désastres qu'elle éprouve en Amérique, par les injures, souvent grotesques, que distribuent à ses ennemis des journalistes qui s'écrivent à eux-mêmes les lettres dont ils décorent des feuilles qui ne persuadent plus depuis long-temps? Est-ce que l'Amérique est domtée, parce qu'on tente d'en imposer à l'Europe?

La vérité est que l'Espagne n'a pas pu dépasser 6,000 hommes dans les envois dirigés en dernier lieu contre ses Amériques; et que sont 6,000 hommes contre de pareils pays? Sur ce nombre, 1800 hommes étaient destinés pour les possessions de la mer du Sud. Elles les trouveront occupées par les

indépendans : ce sont des troupes perdues.

Le reste se partage entre la Havane et le Mexique par paquets à peu près égaux de deux mille hommes ; et remarquez qu'il s'agit d'hommes embarqués, et non point d'hommes arrivés, et prêts à agir : ce qui est fort different. L'Espagne n'a pas envoyé un homme contre Buenos-Ayres, non plus qu'au royaume de Terre-Ferme. Il est connu que le nouveau vice-roi du Mexique, pour se frayer la route de la Vera-Crux à Mexico, a dû se faire escorter par toutes les troupes venues d'Europe, et par les garnisons de Perotte et Vera-Crux ; tout l'empire de l'Espagne dans ce pays se réduit donc à peu de chose.

Pour agir avec vigueur et efficacité contre l'Amérique, il faudrait pouvoir accomplir ce qui est dit à la page 179 du second volume de l'ouvrage *Des Colonies* (1). Ajou-

---

(1) Il est donc très-probable que ses envois de troupes iront en diminuant, jusqu'au moment très-prochain auquel elle ne pourra plus y envoyer un seul

tez à tout ce qui vient d'être énuméré, que l'Espagne est doublement occupée en Eu-

---

homme : même en lui supposant les moyens qui lui manquent, comment proportionnerait-elle ses envois à des besoins variables, incalculables, à une grande distance du théâtre même des événemuns, et qui, au moment de leur arrivée, ne correspondraient plus à l'objet qu'ils devaient remplir? Pour être toujours en mesure, et ne pas perdre le fruit de ses premiers frais, l'Espagne devra toujours tenir prêtes trois armées et trois flottes : la première en Amérique, la seconde en mer, et la troisième en Espagne, sous voiles, pour courir au secours partout où elle serait appelée. L'étendue des colonies espagnoles exigera aussi des efforts proportionnés à l'étendue de ce vaste terrain : ainsi, il faudra à l'Espagne cinq armées pour contenir les cinq grandes divisions du Paraguay, du Mexique, du Pérou, de la Terre-Ferme et de la Nouvelle-Grenade, sans compter le Chili, la Havane et Porto-Rico. C'est donc par centaines de mille hommes, comme par centaines de millions, que l'Espagne aura à compter : elle s'est dépeuplée par la première conquête de l'Amérique; elle achevera par la seconde l'ouvrage de la première; mais sans une compensation semblable : car enfin celle-là lui avait valu ses Colonies, au lieu que celle-ci va les lui faire perdre.

tope par et contre le Portugal. Elle se précautionne contre lui depuis la découverte du complot ; elle armait contre lui depuis l'occupation de Monte-Video : des deux manières, le Portugal retenait ses troupes en Europe, et affaiblissait en proportion ses moyens de guerre en Amérique. On a annoncé plusieurs fois que les corps et les vaisseaux réunis à Cadix, éprouvaient une immense désertion : ce qui n'a rien d'étonnant dans l'état de pauvreté de ce pays, et du dénuement dans lequel doit être tombé tout ce qui le sert. Il faut, de plus, reconnaître que, dans la mobilité qu'impriment aux affaires l'étendue et la variété des actes qui doivent se passer dans un pays aussi vaste que l'Amérique, l'envoi des renforts échappe à toute espèce de calculs, et trompe toutes les probabilités. On envoie pour un objet, il a changé de face ; pour une action déterminée, elle est devenue impossible ; pour une position connue, elle a changé : ce que l'on allait chercher, n'a rien de commun avec ce que l'on trouve ; ce que l'on avait

en vue, avec ce qui existe en réalité. Tels sont les inconvéniens attachés à des calculs faits sur des objets placés au loin, et sur une scène très-mobile.

Il est donc de toute évidence que l'Espagne ne peut plus rien, ni pour ni contre l'Amérique. Cela est fort douloureux : nous le concevons fort bien. Mais de quoi, en affaires, faut-il donc prendre conseil ? Est-ce de droits méconnus, et que l'on se trouve impuissant de reconnaître ? Est-ce du sentiment de la dignité blessée, des regrets pour une perte immense ? Toutes ces affections ont, il est vrai, un principe d'honneur et de justice ; malheureusement tout cela ne remédie à rien, et c'est pourtant du remède dont il s'agit. Faut-il, pour satisfaire à des sentimens, d'ailleurs bien légitimes, continuer des tentatives infructueuses en elles-mêmes, ruineuses pour soi, oppressives pour ses ennemis, en l'exposant aux représailles que le ressentiment sait si bien dicter? Car il ne faut point s'y méprendre : l'Amérique, exaspérée par une continuité d'atta-

ques, après avoir rejeté le sceptre de l'Espagne, peut aussi se fermer à son commerce : c'est là le terrible moyen de vengeance que les Colonies étendues et puissantes ont toujours en main contre les métropoles inflexibles dans leur insistance à imposer le joug. L'Espagne a plus besoin du commerce de l'Amérique que de sa souveraineté. Aujourd'hui cette souveraineté n'est plus bonne à personne, au lieu que son commerce est bon à tout le monde. Il n'y a plus que des hommes étrangers au mouvement de l'univers et à celui des affaires qui puissent élever des doutes à cet égard. L'Espagne doit donc faire entrer soigneusement dans ses calculs la probabilité d'une exclusion qui consommerait sa ruine. Elle peut avoir lieu de deux manières : 1° par une interdiction formelle. L'Espagne n'a rien à fournir exclusivement à l'Amérique, rien que celle-ci ne puisse également demander à toutes les parties de l'Europe : l'Amérique n'a donc rien à perdre en se séparant de l'Espagne.

2° Par la prolongation de la guerre ; car

pendant que l'on se bat, on ne commerce plus. Hostilités et relations commerciales ne vont point ensemble. Mais pendant ce temps, d'autres prennent la place, s'établissent, forment des goûts, et ce dernier article est beaucoup en fait de commerce. Il est trop tard, quand on se présente à son tour : on avait été banni par la guerre, on est déserté, délaissé pendant la paix. Or, voilà évidemment le sort qui est réservé à l'Espagne, par la prolongation de ses attaques contre l'Amérique : elles ne lui servent à rien, elles lui coûtent ses hommes et son argent ; mais, pendant qu'elle ne peut fournir que de loin en loin à ces inutiles combats, les Anglais, les Etats-Unis, la supplantent dans tous les marchés de l'Amérique : elle est ouverte à tout le monde, et fermée pour les seuls Espagnols ; ce n'est plus pour eux que son sein généreux enfante l'or, et mille autres produits précieux qu'elle leur a si long-temps prodigués. Lorsque tous ces étrangers ont eu le temps de bien affermir leurs relations en Amérique, quelle figure y viendra faire la tardive Espagne ? Quelle fa-

veur pourra-t-elle réclamer pour son commerce? Il est le plus cher et le plus pauvre du monde entier. Fera-t-elle valoir la durée de son opposition, l'opiniâtreté de ses attaques, les rigueurs de ses agens, les excès de ses troupes, les malheurs qu'elle lui a causés? Il y a dans tout cela plus à excuser qu'à alléguer. Le commerce espagnol se trouvera donc relégué au dernier rang de tous ceux qui auront lieu sur les marchés de l'Amérique, et l'Espagne devra ce complément de ses désastres à l'aveugle passion de régner sur des terres où l'on ne veut plus d'elle, qu'elle ne peut plus atteindre, et qui lui donneront la ruine pour salaire du mal qu'elles en ont déjà reçu, et de celui qu'elles savent lui être préparé par elle, si sa puissance égalait sa volonté. Dans cette cruelle position, que faut-il donc faire : car on n'est plus le maître de ne rien faire? Le pire état est celui qui réunit les inconvéniens de la guerre sans la guerre, et de la paix sans la paix. L'Espagne est en Amérique dans la même position où elle se trouvait dans les déplorables guerres

des Pays-Bas, du Milanais, et du royaume de Naples. Elle perd chaque année un royaume en Amérique, comme elle perdait alors une province en Europe. Il y a plus : elle est bien réellement en guerre, et elle ne peut la faire ; elle n'est point en paix, et elle reste immobile, inactive comme en état de paix ; trop faible qu'elle se trouve être à la fois pour la guerre, trop fière, trop obstinée pour se soumettre à une paix qui blesse son orgueil et ses intérêts ; et pendant qu'elle subit tous les inconvéniens de cet imbroglio, qu'arrive-t-il ? Son commerce d'Amérique est abîmé par les croiseurs ennemis ; ses ports d'Europe sont bloqués par eux ; partout elle s'offre en proie à des essaims dévorateurs qui, sous un masque ou sous un autre, se gorgent de ses faciles dépouilles. Où aboutir dans un pareil labyrinthe, dans ce dédale de difficultés ? Où ? Rien n'est plus facile ni plus simple. Comme il arrive toujours dans les fortes résolutions ; céder de bonne grâce ce que l'on ne peut plus garder ; lâcher ce qui serait arraché ; substituer les profits de

l'amitié aux désastres de l'inimitié, et pour cela, changer sur-le-champ les prétentions de souveraineté en relations commerciales; abandonner le ruineux et cruel dieu de la guerre, pour le vouer aux autels profitables de celui du commerce. Alors l'Espagne rentrera en Amérique par la seule porte qui puisse l'y ramener, et, en renonçant franchement à ce qu'elle ne peut plus raisonnablement obtenir, elle obtiendra tout ce qu'elle peut raisonnablement prétendre.

Pour bien apprécier la nature de ce conseil, il suffit de se demander, s'il faut chercher les conseils dans les prétentions ou dans les intérêts.

Dans l'ouvrage *Des Colonies*, on indiquait à l'Espagne de changer sa domination personnelle sur l'Amérique, en souverainetés attribuées à des membres de la famille royale de ce pays; on y joignait, il est vrai, la prudente réserve d'ajouter, *s'il en est temps encore :* car enfin, il faut que les prétentions cadrent avec les temps propres à les faire adopter ou tolérer. Mais cette époque

favorable est déjà loin de nous ; les derniers événemens ont anéanti la possibilité d'un dénouement qui, à cette époque, pouvait peut-être s'adapter aux intérêts mutuels de l'Espagne et de l'Amérique ; mais la fortune est devenue trop inégale, et désormais il faut quitter le long espoir et les vastes pensées... Il reste à l'Espagne une dernière, mais triste ressource, celle d'inquiéter ceux que l'on n'a pu vaincre, celle des intelligences que l'on se ménage dans les lieux où l'on ne peut plus commander : l'espérance pour les avides, la crainte pour les timides, la corruption pour les corrompus, la potence pour les corrupteurs, un redoublement de haine contre les impuissans auteurs de ces machinations ; tels sont les moyens, les résultats, et le produit net, les plus ordinaires de ces belles manœuvres.... On peut pronostiquer que, dans la cause actuelle, elles n'auront pas une meilleure issue.

En tout, il n'y a de vraiment profitable qu'une marche ferme et franche. Si les définitions claires épargnent et abrégent les

disputes de mots, les résolutions nettes sont aussi les seules propres à prévenir, ou à abréger des querelles d'une toute autre importance.

INTERVENTION DES PUISSANCES.

Aux chapitres XX et XXII, de l'ouvrage sur *les Colonies*, il a été établi :

1° Qu'un congrès colonial était devenu indispensable.

2° Que l'Europe avait le droit d'intervenir dans la querelle de l'Espagne avec l'Amérique, mais dans un but de conciliation seulement.

Les motifs généraux de ces assertions étaient puisés dans la considération des dommages actuels et des dangers imminens qui résultaient pour l'Europe, de l'état de perturbation générale qu'éprouvent les Colonies.

Depuis ce temps, cinq puissances principales ont intervenu dans l'affaire qui divise le Portugal et l'Espagne. Elles ont fait valoir à l'appui de cette démarche, et cela

avec bien de la raison, les suites que cette querelle pouvait avoir pour la tranquillité de l'Europe.

Il est permis d'apercevoir dans cette première démarche l'initiative du parti propre à mettre un terme à tous les désordres présens et à venir, résultant de l'état où se trouve l'ordre colonial. Deux choses sont certaines, et il faut savoir le bien reconnaître, avant de s'engager dans toute discussion relative aux colonies.

1° Les colonies ont pris la place que la révolution, pendant vingt-cinq ans, a remplie dans l'attention de l'univers. Dans tout ce période de temps, il n'y eut qu'une affaire au monde, celle de la révolution. On n'avait pas manqué de le dire : on eut beau avoir l'air d'en douter, il a bien fallu y regarder de près, et depuis 1812 jusqu'à 1815, il a paru si, de Pétersbourg à Cadix, il y avait une autre affaire. Eh bien ! il en est de même pour les Colonies : la scène est déplacée; l'Amérique a pris, sous ce rapport, la place de la France; il faut s'en occuper, malgré soi. Aujourd'hui l'Europe est à peu près vide

d'un intérêt bien vif; l'attention de ses habitans, si long-temps exercée sur des objets si vastes, en reclame un; le théâtre ne peut rester vacant, et Dieu sait si l'Amérique y pourvoit. Voyez comme l'on y procède : tout a l'air de s'y faire à coups de tonnerre. On ne compte que par catastrophes d'états et de chefs : les événemens semblent envier aux localités leurs proportions gigantesques. La commotion est générale dans ces immenses contrées : elle s'étend sur toutes les mers; elle a pénétré sur les rivages de l'Europe, au sein de ses états. Si Cadix est bloqué par Buenos-Ayres, le Portugal conspire contre le Brésil. Les mers des Antilles n'ont plus de sûreté; le commerce privé de ses garanties ordinaires, se dessèche; les vœux des habitans de l'Europe sont en sens inverse de ceux des gouvernemens; la jeunesse, l'ambition, l'ennui s'élancent, ou poussent vers cette nouvelle carrière; les besoins des sujets sont encore en sens inverse de la conduite publique du Gouvernement. Ceux-ci sont fort embarrassés, placés qu'ils se trou-

vent entre les profits du commerce de l'Amérique, qu'ils trouvent fort bons, et son émancipation qu'ils trouvent très-mauvaise, entre les richesses qu'elle donne et promet, et son exemple qui les courrouce ou les effraie. La misère générale de l'Europe, et particulièrement celle de l'Angleterre, ne leur permettent point de se priver, par des attaques directes, des rafraîchissemens que procure le commerce de l'opulente Amérique; l'Europe n'est donc pas moins embarrassée avec elle, qu'elle le fut avec la révolution française. Il n'est pas plus en son pouvoir de détourner son attention de la première, qu'il n'a été de fermer les yeux sur la seconde.

2° Il serait inutile et dangereux de s'aveugler sur l'état des Colonies; ceux qui s'obstinent à n'y voir que des enfans, que des sujets de l'Europe, tellement inférieurs avec elle, qu'ils n'auraient qu'à recourir à sa clémence, sont loin de connaître leur position véritable. Si la guerre d'Amérique, si celle de l'Espagne avec ses colonies ne suffisent point

pour les éclairer sur le véritable état des choses; hé bien, qu'ils apprennent que, sous un grand nombre de rapports, les Colonies sont égales à l'Europe, qu'elles lui sont supérieures en quelques autres. La civilisation a marché plus rapidement qu'en Europe; on a vécu deux siècles pendant quelques années; on est au niveau de tout ce qui se trouve dans toutes les parties du globe; il n'y a plus de *colons* proprement dits, c'est-à-dire d'hommes dont la pensée, les actions, toute l'existence, dépendaient de la métropole, et avaient l'air d'être inspirées et crées par elle. Il est bien à regretter que les commissaires envoyés par la France à Saint-Domingue, ne nous aient point rapporté tout ce qu'ils ont vu dans ce pays-là.

Puisque les choses en sont venues à ce point, il faut rechercher ce qu'il y a à faire :

1° Des arrangemens partiels, tels que ceux que produira l'intervention des puissances dans l'affaire de l'Espagne et du Portugal, ou bien des arrangemens généraux sur l'ensemble de l'ordre colonial;

2° Une intervention conciliatrice et amicale, ou bien une intervention menaçante et armée.

Mais 1° des arrangemens partiels n'arrangent rien; si l'on y trouve du redressement pour quelques inconvéniens du moment, il ne s'y trouve point de remède pour le principe même du mal; il continue de subsister, d'agir d'après sa nature, et ne peut manquer de renouveler le mal que l'on avait prétendu guérir. Ainsi, l'intervention dans l'affaire de Monte-Video est très-bonne pour empêcher les contendans d'en venir aux mains; mais en quoi touche-t-elle à l'ordre colonial, à Buenos-Ayres, au Pérou, au Mexique, aux Antilles, aux troubles que la terre éprouve, aux déprédations qui couvrent les mers, à l'extermination qui désole la face de l'Amérique, au desséchement qui désole le commerce de l'Europe, qui a tant besoin de lui? La querelle apaisée entre le Portugal et l'Espagne ne conclut rien pour l'état équivoque, qui existe entre Saint Domingue et la France; pour celui de la population de

cette île que l'on tient dans un état douteux, aussi contraire à l'humanité qu'à la saine politique, aux intérêts véritables de la France en particulier, comme à ceux de l'Europe en général.

En tout, l'étendue du remède et des moyens doit correspondre à celle du mal et du but; or, ici l'état de perturbation est général : il faut donc un moyen général d'ordre, un calmant universel. Où peut-il se trouver? Sinon dans un établissement général et uniforme qui embrasse, toute l'étendue des parties affectées par les troubles. Où peut se former cet établissement? Sinon dans la seule réunion qui puisse posséder à la fois toutes les connaissances de la matière, et toute la force nécessaire pour l'accomplissement de ce qui aura été jugé le plus convenable. Or, encore une fois, où peuvent se trouver et ces lumières et cette puissance? sinon dans le Congrès des puissances coloniales et principales de l'Europe, c'est-à-dire, dans un Congrès qui serait colonial par son objet, mais universel dans sa for-

mation et dans son but; car aujourd'hui, tout dans le monde est tellement lié, tellement entrelacé, qu'à proprement parler, il n'y a plus d'affaires purement personnelles. Une affaire isolée ne peut plus être qu'un zéro, ou qu'une absurdité. Que l'on veuille bien nous dire ce qu'il y a d'isolé en Europe?

2° Des hommes font de la politique comme les Maures font de la médecine, en appliquant le feu à tout; les soldats, les prévôts, les bourreaux sont la panacée universelle de ces gens-là. Ne sachant rien expliquer, à la manière des ignorans, ils résolvent toutes les questions par l'emploi de la force (1).

---

(1) Le baron de Tott rapporte dans le récit de son Voyage et de ses travaux en Turquie, qu'un jour, dans l'arsenal de Constantinople, il s'agissait de soulever et de transporter une pièce de canon d'un fort calibre. Cinq cents Turcs s'étaient précipités sur elle, et toutes ces mains accumulées, mais se gênant mutuellement, ne pouvaient parvenir à la remuer. L'ingénieur français, moins fort, mais plus savant qu'un Turc, fit apporter une de ces machines que l'indus-

Pour eux, l'esprit humain n'est qu'un mutin à réprimer avec la verge de fer, et l'homme un être façonné pour un maître dont il ne lui est jamais permis de détourner ses regards, auquel il ne peut être accordé de les reporter sur lui-meme. Dès que l'on remue, on crie à l'esprit révolutionnaire : on réclame des croisades contre lui. Après avoir longtemps invoqué toutes les armées de l'Europe au secours de la tranquillité de la France, aujourd'hui ils invitent l'Europe à courir sus à cette maudite liberté de l'Amérique, et voudraient nous voir tous acheminés vers elle, pour en expulser l'indépendance, comme on vit nos pères s'acheminer vers la Palestine, pour en chasser les infidèles. Le succès pourrait bien être le même; mais cela n'y fait rien; l'ennemi est là : il

---

trie a créées pour aider au transport des fardeaux : sa lourde masse, auparavant immobile, se mit en mouvement à son approche.

Ces Turcs-là sont, tout juste, nos politiques.

faut aller le tuer à tout prix, et sûrement c'est le cas. En effet, il est bien évident que c'est l'esprit révolutionnaire qui a porté la cour du Brésil à sa loyale, lumineuse et profitable expédition de Monte-Video; que c'est encore l'esprit révolutionnaire qui fait que le Portugal et le Brésil veulent absolument avoir le roi chez eux; que c'est encore l'esprit révolutionnaire qui fait que la moitié de l'Angleterre, mourant de faim à défaut d'emplois industriels, est livrée au désordre; que c'est encore l'esprit révolutionnaire qui, inspirant un si noble patriotisme, un si généreux détachement de leurs intérêts propres, aux grands et au clergé du Wurtemberg, a forcé le roi de dissoudre les états, et exposé ce pays à manquer de constitution, cette peste des sociétés, qu'il était réservé à ces malheureux temps de voir désirer par tous les peuples, ainsi qu'adopter par quelques princes, aveugles sans doute sur les charmes et les heureux résultats du pouvoir arbitraire, comme sur le penchant inné que ressent l'humanité de jouir de ses douceurs;

que c'est toujours au même esprit que l'on doit le dévouement si libéral des grands et du clergé d'Espagne, pour repousser le nouveau plan de finances, qui seul peut remettre à flot le vaisseau de l'Etat, laissé à sec sans ce soulagement ; que c'est encore à lui qu'est due la docilité filiale du clergé d'Irlande aux décisions du pape, qui a si heureusement servi à faire rejeter l'émancipation de quatre millions de catholiques irlandais ; sans cette charitable et lumineuse opposition, ils couraient le risque d'être associés à tous les droits politiques des pervers Anglais, grands fauteurs d'hérésie, et de voir ainsi tarir la source des malheurs qui depuis quatre cents ans désolent leur patrie. Il est donc bien fin cet esprit révolutionnaire, puisqu'il sait emprunter le masque de tous ses ennemis. Il est bien adroit, puisqu'il sait faire, par leurs mains, toutes les sottises dont il a besoin pour s'étendre, et dont ensuite il sait si bien profiter. Il est bien puissant, puisque c'est lui qui agit en tout et partout à la fois, en Amérique et en Europe, enfin dans tout le

monde. Certes, si cela est vrai, nous sommes plus près de la mort, ou plus près de la guérison qu'on ne le dit; car enfin, quand nous serons tous révolutionnés, ce sera fini, et personne n'aura plus rien à se reprocher.

En attendant que cela manque ou s'accomplisse, raisonnons : c'est toujours le plus sûr.

Lorsque l'on parle de l'intervention armée de l'Europe contre l'Amérique, s'entend-on bien soi-même? Que veut-on dire? S'agit-il d'une injonction à l'esprit révolutionnaire de s'arrêter et de vider les lieux, sous peine de s'y voir contraint par les voies de droit et de fait? S'agit-il d'une croisade armée, pour réduire les athlètes de l'indépendance à se ranger de nouveau en silence sous l'ancienne domination? C'est sûrement l'une de ces deux choses que l'on veut dire, et peut-être toutes les deux à la fois. On veut la force et la menace de la force.

Voyons ce que renferment ces deux propositions.

1° Ce serait une belle chose que la faculté

d'arrêter par un seul mot le mouvement imprimé à l'esprit des hommes, ou bien à une nation toute entière. Malheureusement on n'a pas encore découvert ce merveilleux secret. En attendant qu'on y parvienne, tenons pour certain qu'il n'est au pouvoir d'aucune force humaine d'arrêter une disposition de cette nature, une fois qu'elle s'est manifestée dans une grande masse d'hommes. Pour le prouver, laissons la vénérable antiquité; consultons l'histoire moderne : c'est plus près de nous, et par conséquent plus frappant.

Un misérable conducteur de chameaux débite ses rêveries à quelques peuplades grossières : elles s'en imbibent, elles s'exaltent, elles attaquent en désespérées le christianisme auprès de son berceau, au temps de sa plus grande ferveur, dans ses plus beaux domaines : elles attaquent avec lui l'empire de Constantin dans la vigueur de sa jeunesse, dans toute l'étendue de sa puissance, et voilà qu'au bout de quelque temps on cherche les lieux où l'un et l'autre

florissaient avec tant de gloire ; voilà que deux parties du globe gémissent abruties sous le joug d'un double despotisme religieux et civil, aussi stupide que féroce (1). Cent ans de vexations de la part de Rome mettent l'Allemagne au désespoir : voyez les *centum gravamina* présentés à la diète

---

(1) Voyez ce que Montesquieu (*Esprit des Lois*) dit des causes qui favorisèrent l'établissement des Sarazins. Combien le mauvais gouvernement des empereurs grecs le faisait désirer et accueillir par les peuples!

Le même dit qu'il suffit d'une idée imprimée à une nation, pour décider de son sort. Il apporte en preuve deux exemples, ceux des Juifs et des anciens Perses.

Chez les premiers, l'espoir de voir naître le Messie dans sa famille, a soutenu et multiplié cette race, malgré des persécutions et des massacres qui, depuis long-temps, auraient dû la faire disparaître.

Chez les seconds, l'idée que les trois actions les plus agréables à la Divinité étaient d'arroser un champ, de planter un arbre, et d'augmenter la famille, a fait de l'ancienne Perse, pendant qu'elle a subsisté, le pays de l'Asie le plus fertile, le mieux planté et le plus peuplé. Le mahométisme est venu, et a tout détruit.

de Worms. La mine se trouve chargée par les mécontentemens d'un siècle entier ; un malheureux moine y met le feu ; l'explosion retentit dans toute l'Europe, l'incendie se propage; la moitié de l'Allemagne et de l'Europe, naguère si soumises, a abjuré sa foi; des torrens de sang répandu pendant deux cents ans ne peuvent éteindre ce feu. Charles-Quint y use sa puissance et sa vie; Philippe son fils y perd les Pays-Bas, et ce n'est pas faute d'y avoir laissé des bourreaux oisifs. François Ier et ses successeurs ont beau torturer leurs sujets, depuis l'incendie de Cabrières et Mérindol, jusqu'aux Dragonnades, sans se refuser même une Saint-Barthélemi, rien n'y fait. La cruelle fille d'Henri VIII, bien digne d'un tel père, l'impitoyable Marie a beau tenter de noyer dans le sang l'esprit d'innovation ; Jacques II, aussi malavisé, a beau renouveler la même entreprise, le succès est le même pour tous les deux. D'un autre côté, ni tous les échafauds d'Henri VIII, ni tous les soldats d'Elisabeth et de Cromwel, ni

toutes les confiscations de Guillaume III, ne peuvent faire changer d'humeur ni de culte à un seul Irlandais. Dans des temps plus rapprochés, une disposition générale éloigne l'Amérique de l'Angleterre (1) : celle-ci a beau l'anathématiser, la déclarer rebelle, la couvrir de soldats anglais ou allemands, incendier les villes, ruiner les champs, peines et argent perdus : la défense se proportionne à l'attaque ; plus l'on pousse, plus l'on résiste ; on souffre, mais on triomphe, et l'Angleterre se retire du combat avec les Colonies de moins, et deux milliards de dettes de plus, qui ont

---

(1) Les Colonies anglaises de l'Amérique avaient, dans les guerres de 1742 et de 1756, donné à l'Angleterre des preuves efficaces d'attachement et de fidélité, et elle dut aux troupes, levées chez elles, la prise de la Havane et de Louisbourg.

Douze ans après, ces mêmes Colonies auraient péri plutôt que de rester unies et obéissantes à l'Angleterre; et puis croyez que l'on détourne les peuples de leur route, comme un vaisseau de son cours.

servi à payer la leçon qu'elle vient de recevoir sur la conduite qu'il y a à tenir avec des hommes que des circonstances nouvelles ont poussés dans une direction nouvelle. Il en est de même pour l'Amérique espagnole : tout ce que l'on fait pour contrarier sa direction ne sert qu'à la confirmer. D'où proviennent des résultats aussi uniformes ? De causes uniformes. L'impossibilité est de réformer la direction une fois imprimée à l'esprit humain, et à tout un peuple. Cette direction est longue à se former, il est vrai ; mais, une fois prise, elle devient irrésistible : l'opinion publique est une reine dont l'armée se forme lentement, mais qui est indivisible quand elle est rassemblée, et qui a déjà tout envahi lorsqu'elle se montre. Voyez cette montagne qui défendait le hameau des tempêtes et des aquilons : sous son abri, d'heureux bergers, depuis des siècles, coulaient des jours tranquilles : autour d'eux, dans ces asiles de la paix, tout était verdure ; mais pendant ce temps, des sources cachées minaient les fondemens de

ce mont; il avait résisté aux efforts des vents et des orages; et voilà que tout-à-coup ses fondemens, sapés par une action lente et sourde, le laissent sans appui : il se fend, s'écroule; et, dans sa chute précipitée, entraînant pasteurs et troupeaux, il fait disparaître le hameau sous les ruines dont il jonche au loin la plaine dépouillée désormais de verdure. Ainsi se forment au sein des nations les dispositions que l'on appelle des révolutions. Quelque vice secret les prépare, le temps les aggrave, le sentiment du mal les généralise, les établit dans tous les esprits; l'occasion d'éclater arrive; un peuple, différent de celui que l'on avait l'habitude de rencontrer, se montre tout-à-coup. Il n'entend plus ce qu'on lui dit; il n'admet plus ce qu'on lui prescrit, sourd et aveugle qu'il se trouve être d'un côté et pour certaines choses, tout yeux et tout oreilles d'un autre, et pour d'autres choses. Arrivé à cet état, pour le redresser, il faudrait le briser : l'attaquer dans cette disposition, serait l'y rendre inébran-

lable. Les hommes tolèrent, endurent, et souffrent long-temps avant d'en venir là ; mais une fois arrivés à ce point, ils ne rétrogradent plus : car, pour les y contraindre, il faudrait les refaire. Rien n'est plus facile que d'arrêter l'essor d'une faction, la marche d'un complot dirigé par des intérêts privés, ou bien ourdi par des ambitieux et des mutins. L'histoire est pleine du récit de ces petites trames, et de celui de leur répression. Alors le combat est d'homme à homme; mais quand il est d'un homme à un peuple, où se trouvent le levier et le terme ? Or, voilà précisément où l'on en est en Amérique. L'esprit révolutionnaire de cette contrée n'est que le sentiment du malêtre prolongé. C'est celui que doit inspirer la comparaison de la Colonie avec la métropole ; le spectacle de son délabrement, de son impuissance à protéger comme à pourvoir; le sentiment des besoins, de sa propre force, de l'infortune des liaisons avec une métropole dont, de dix ans, on n'entend point parler ; qui veut vendre six francs

ce que l'on peut obtenir avec vingt sous; qui tient assujéti aux plus cruelles privations, lorsqu'on a les moyens de se procurer toutes les jouissances. Est-on révolutionnaire à Buenos-Ayres, parce que l'on ne veut plus y être attaqué, comme on l'a été deux fois par suite des glorieuses combinaisons du prince de la Paix ? Est-on révolutionnaire à Lima, à Caraccas, au Chili, au Pérou, au Mexique, parce qu'on ne veut plus s'y trouver englobé dans des guerres et des querelles dont le siége est à mille lieues, dont le sujet est étranger et inconnu, et qui condamnent pendant nombre d'années à être bombardé, bloqué, ruiné, et à manquer de tout? La fin d'une barbarie et d'une absurdité pareilles est-elle donc un attentat? Est-on révolutionnaire à Lisbonne, parce que l'on veut y avoir un roi en résidence; parce que l'on est las de l'attendre depuis dix ans; parce qu'en attendant qu'il lui plaise de revenir, on est ruiné; parce qu'on est fatigué de demander sans cesse au Brésil ce qu'il faut faire en Portugal, et de voir

les années se consumer dans l'attente des réponses ? Serait-on révolutionnaire à Rio-Janeiro, parce qu'on voudrait aussi y avoir le roi ; parce que l'on y serait affecté d'avoir à attendre les décisions du Portugal sur les affaires du Brésil, autant qu'on l'est à Lisbonne d'attendre celles du Brésil sur les affaires du Portugal ? Ce qui a pu exister sans de graves inconvéniens, lorsque la Colonie, en raison de sa petite population, n'avait que peu d'affaires, est intolérable depuis que l'accroissement de cette population, et celui de sa richesse, ont créé, comme il arrive toujours, un grand courant d'affaires, qui réclament attention et célérité. On ne peuple point, on ne prospère pas, pour rester immobile ou cloué. Tout doit se passer par raison dans les sociétés humaines qui sont des familles, dont les intérêts mutuels forment le lien. Mais n'est-ce point le rompre ce lien, n'est-ce point les saper elles-mêmes dans leurs bases, que de vouloir les tenir pliées dans une direction contraire à leurs intérêts, vivement ressentis

par elles? Vous courbez un arbre avec violence; il fait un effort continuel pour se redresser; il oppose sa violence à la vôtre. Voyez ce vaisseau qui, dans sa course tranquille, laisse tomber la voile, et dormir la rame. A quoi doit-il sa paisible navigation, et de glisser mollement sur cette onde? N'est-ce point de s'abandonner à la douce pente du fleuve qui, dans ses contours arrondis, n'oppose aucune aspérité qui puisse l'arrêter. Vous barrez le cours du fleuve, et vous êtes étonné de rencontrer des courans rapides, qui vous obligent, comme fait le sauvage, de charger le canot sur vos épaules.

Le véritable moyen de calmer et d'éteindre l'esprit révolutionnaire n'est donc point de lui prescrire, ou de le proscrire, mais de lui retirer ses alimens (1); de redresser les torts

---

(1) Tels, par exemple, que les deux procès dans lesquels, en Angleterre, la couronne vient de succomber; ceux de Walton et de l'auteur du Nain Noir, M. Vooler.—Les désappointemens de cette nature conduisent tout droit aux plus fâcheux résultats pour la

qui le produisent ou le fomentent, et de replacer les choses dans leur sens naturel.

---

considération du Gouvernement. L'esprit moral de la nation est frappé de la révélation des moyens dont on a cru devoir user : s'il en résulte de fâcheuses conséquences, à qui s'en prendre ?

L'abbé Girard admettrait-il dans ses *Synonymes* cette définition de l'esprit révolutionnaire, un parasite qui vit à la table de tous les sots ? On crie beaucoup contre les lumières ; il paraît cependant qu'on met souvent des lois somptuaires sur leur usage : on dit que ce sont elles qui font les révolutions ; il est bien plus certain que ce sont les ténèbres.

Proclamation du Gouverneur de Bahia.

Le comte d'Arcos, gouverneur de Bahia, a adressé trois proclamations aux loyaux habitans de Fernambouc. Dans la première, il leur dit que les rebelles les ont trompés, en leur promettant le secours du peuple de Bahia. Le cri de ce peuple, dit-il, est fidélité au plus aimé des rois, et chacun des soldats de la province se montrera un Scipion dans la cause de son souverain.

Dans la seconde proclamation, datée du 22 mars, il leur assure, sur sa parole d'honneur, que les Etats-

Quand les perturbateurs n'auront plus d'appui dans le sentiment des maux éprouvés,

---

Unis et toutes les autres nations de l'univers méprisent le patriote Martinez et ses infâmes collègues, comme ils le méritent, et ne voudraient pas employer leurs soldats à soutenir leurs crimes horribles. Il leur dit ensuite que les soldats arriveront bientôt, et feront expier leur crime aux gouverneurs provisoires patriotiques, ainsi qu'à tous les moteurs de révolutions.

Voici la troisième proclamation :

« Habitans de Fernambouc, les soldats de Bahia marchent sur le district d'Alagoas pour planter, dans toute l'étendue de ce département, le pavillon de Portugal. Tout habitant de Fernambouc qui ne se hâtera pas de se joindre à ces troupes, et de marcher sous leurs ordres, sera fusillé. Les forces navales qui bloquent le port, ont reçu ordre de raser la ville au niveau de la plaine, de passer tout au fil de l'épée, à moins que le Gouvernement de notre seigneur, le roi, ne soit sur-le-champ rétabli. On n'écoutera aucune négociation qui n'aura point pour préliminaire la remise des chefs de la révolte, ou l'assurance de leur mort; bien entendu que chacun peut leur tirer sus, comme sur des loups.

Signé, le comte d'Arcos. »

Bahia, 29 mars 1817.

ressentis généralement, et annoncés pour l'avenir, on verra quel sera leur crédit. Qui les écoutait en Angleterre, lorsqu'elle avait du travail et du pain ? Qui conspirait à Lisbonne, lorsqu'il y avait un roi ? Qui conspirerait dans toute l'Amérique, s'il y avait des gouvernemens établis à Buenos-Ayres, à Lerne, à Mexico ; si le commerce libre fournissait à la terre les moyens de déployer sa richesse, aux besoins ceux de se satisfaire ; si

---

En attendant que l'on voie si les Portugais seront autant de Scipions, et l'on ne s'attendait guère à voir Scipion dans l'affaire de Fernambouc, on n'est point embarrassé de savoir ce que vaut, ce que mérite, ce que doit produire infailliblement sur l'esprit des gouvernés, un gouverneur qui use d'un pareil langage. Ces proclamations emphatiques, qui nous viennent d'un autre monde, rappellent quelques-unes de celles que l'on fait dans le nôtre.

Tel homme, non d'épée, pour avoir passé en revue une troupe urbaine et sédentaire, s'écrie : *Soldats, je suis content de vous....* Est-ce donc qu'une revue de cinq cents citoyens est un travail semblable au passage des Alpes, ou à la bataille de Marengo?

l'on pouvait y conserver la paix, lorsqu'il plaît à l'Europe de se battre; si l'on était régi par les lois et par les hommes du pays? L'esprit révolutionnaire n'est donc qu'un effet; la cause est ailleurs, et c'est là qu'il faut l'aller chercher pour l'éteindre. Gardons-nous d'imiter l'animal stupide et féroce, qui décharge sa rage et son écume sur la pierre qui arrive à lui en bondissant, et qui ne voit pas la main qui l'a lancée (1).

Dira-t-on pour cela qu'il n'existe point d'esprit révolutionnaire, dans aucune tête, en aucun pays? Loin de nous une pareille pensée; mais seulement qu'il n'est point cet agent universel, ce moteur auquel la téméraire et malveillante irréflexion se plaît à rapporter tout ce qui se passe sous nos yeux: ce qui serait étonnant, après tant de scènes

---

(1) On insiste sur cet article à cause de l'usage répété de cette locution, qui fait partie d'une espèce d'argot, dont quelques écrivains font un emploi aussi perfide qu'odieux.

On reviendra quelque jour sur ce chapitre.

si bizarres, si funestes, n'est point qu'il existe un tel esprit, mais qu'il n'existât point : et c'est précisément parce qu'il existe que nous demandons d'en rechercher soigneusement l'origine, les soutiens, les prétextes, pour lui retirer ses points d'appui. Nous voulons la même chose que veulent ceux que nous combattons; mais nous la cherchons d'une autre manière : notre médecine n'est point celle des empiriques avec leurs drogues empoisonnées; mais celle de la nature avec sa simplicité et surtout avec sa sobriété. Que l'on y regarde de près, et l'on ne tardera pas à reconnaître la source de cet esprit révolutionnaire, objet des anathèmes d'une foule d'ignorans (1). Il a son siége dans le

---

(1) Il faut dire la même chose de ces infatigables investigateurs des causes de la révolution, qui ne manquent jamais d'assigner celles qui n'y ont rien fait, et d'omettre en revanche celles qui y ont tout fait. Qu'ils nous permettent de leur adresser une très-humble requête, celle de leur demander s'ils ont lu les *Annales françaises*, ouvrage de M. Guy Sallier,

mauvais ordre des sociétés européennes, dans le combat des lumières générales contre

---

ancien conseiller au parlement de Paris, aujourd'hui maître des requêtes au Conseil-d'Etat, et de leur en recommander la lecture, s'ils en ont été privés, comme il y a trop de raisons de le soupçonner. Cet ouvrage dit tout : qui ne l'a pas lu, ne sait point sa révolution. L'auteur s'appuie fréquemment du témoignage d'un contemporain qui n'était point un grand philosophe, *ains au contraire*, mais un courtisan pourvu d'yeux qui y voyaient très-clair, M. le baron de Bezenval. Placé de manière à beaucoup voir, il a beaucoup dit, et ce qu'il a dit, suffit pour montrer comment les états croulent.

M. Sallier donne les détails les mieux circonstanciés sur la lutte du parlement avec Louis XVI, faisant suite à celle qui avait rempli les vingt dernières années de Louis XV. Il expose aussi tous les actes par lesquels le clergé et la noblesse s'opposèrent à la cour, tous ceux de la cour contre les premiers ordres et les parlemens. Comment, au milieu des cris des uns et des autres, s'accusant mutuellement d'envahissement de pouvoirs, d'arbitraire, de désobéissance; les parlemens disant au roi qu'il était dans l'heureuse impuissance d'imposer; le roi disant aux parlemens qu'ils n'avaient pas le pouvoir de le faire; ceux-ci conve-

les intérêts particuliers, dans l'inégalité existante entre le savoir et le pouvoir (la balance est rompue entre eux); dans le désordre des fortunes publiques, toutes plus ou moins obérées; dans l'instabilité des fortunes particulières, dans l'excès des impôts qui enlèvent à l'homme les fruits du travail et la subsistance de sa famille, dans notre ordre social où tout est gêne et combats, où les charges sont devenues si lourdes que, contre l'ordre naturel, les Gouvernemens n'ont plus l'air d'exister pour la société, mais la société pour les Gouvernemens, de manière à laisser dans l'indécision sur les avantages tant vantés de la société, en comparant ce que l'on y porte avec ce qu'on en retire.

---

nant qu'ils avaient usé de la tolérance de la nation, pour se maintenir dans l'exercice de ce droit; comment, au milieu de ce conflit, savoir à qui donc appartenait le pouvoir? Une voix se fit entendre; c'était celle de la nation qui criait : *C'est à moi!* La révolution se trouva faite ce jour-là, qui fut vraiment, pour tous ceux qui l'avaient amené sans le savoir, la journée des dupes.

Nous ne serions point embarrassé d'assigner beaucoup d'autres causes encore plus décisives de l'existence de cet esprit révolutionnaire; mais l'imprudence de nos adversaires ne nous rendra pas indiscret. Seulement nous dirons que nous entendons fort bien le langage secret qui est renfermé dans les agitations, dans les émigrations, qui se manifestent en tant d'endroits; croit-on donc que tout cela soit privé de sens, et n'ait aucune signification? Depuis quand cherche-t-on à changer une attitude commode, à quitter une terre de paix et de bonheur? Quand fuit-on la terre natale, pour aller confier à des terres lointaines et inconnues le soin de sa fortune et de son repos? Tous les hommes ressemblent plus ou moins aux sauvages, qui préfèrent tous les maux à l'éloi-loignement du lieu où reposent les ossemens de leurs pères; si quelque chose peut adoucir le tombeau, c'est d'y descendre bien près de son berceau... Ah! lorsque dans l'ouvrage *Des Colonies*, nous demandions d'ouvrir de larges débouchés aux misères de l'Eu-

rope, nous savions bien qu'elles avaient répondu d'avance à notre voix, et que le malheur ne pouvait manquer de devenir le conseiller nécessaire d'une foule d'hommes, auxquels la terre d'Europe ne se montre plus que comme une marâtre.

Si donc l'on veut extirper l'esprit révolutionnaire, si l'on veut exorciser suffisamment ce nouveau démon des sociétés modernes, il faut commencer par le bien reconnaître. Sûrement il ne cédera point à des paroles magiques, à des imprécations mille fois répétées, aguerri qu'il paraît être contre leur vertu ; mais il cédera à des directions bien calculées, bien appropriées au temps, aux mœurs, aux intérêts, aux droits, et aux besoins des sociétés. Par exemple, il n'est pas difficile de prévoir quelle issue aura la dissolution des états de Wurtemberg : alors on criera encore à l'esprit révolutionnaire, au danger de réunir et de consulter les peuples. Mais qui aura produit ces résultats ? Sera-ce l'esprit révolutionnaire, ou l'esprit récalcitrant de certaines classes que rien ne

peut décider à se fondre dans le corps de la nation, dans la masse de la société, et qui veulent absolument dominer et tenir les autres classes à la même distance où les castes supérieures de l'Inde tiennent les castes inférieures? Qu'au lieu de cette extravagante opposition, les états eussent suivi la direction imprimée par le Roi, toute conséquence fâcheuse était évitée; le prince, les grands, le peuple n'avaient plus que des sujets d'être attachés les uns aux autres: quand le contraire arrivera, de quel côté aura soufflé l'esprit révolutionnaire? Du côté des novateurs constitutionnels, ou bien du côté des antiquaires récalcitrans; du côté de l'intérêt général, ou du côté de l'intérêt particulier (1)?

---

(1) Rien ne paraît plus digne d'hommages que la conduite du roi de Wurtemberg. Aucun sacrifice, aucun aveu ne lui a coûté pour faire jouir ses peuples du bienfait d'une constitution; pour réunir sous les mêmes lois politiques et civiles ceux que le nouvel ordre politique de l'Europe et de la Germanie a ren-

Qu'on nous pardonne de nous appesantir sur ce sujet; mais il est trop important pour

---

dus citoyens du même pays, membres de la même association. Le nom, ailleurs si redouté, de pacte social n'a eu rien d'effrayant pour ce monarque généreux; il a porté les concessions aussi loin que le bon ordre le permettait: car on ne conçoit pas quelle idée les Etats peuvent s'être faite d'une constitution, en portant leurs prétentions aussi haut qu'ils l'ont fait; ce qu'ils entendaient faire d'un pouvoir exécutif, en se réservant la clef d'un trésor, et des commissions intermédiaires, entre la tenue des sessions. Il ne manquait que d'avoir aussi une armée.

On se demande toujours comment il faut tant de temps, et de commissions, et de séances, pour arrêter des articles constitutionnels; comme s'il n'y avait point de règles fixes et connues pour bien diviser les pouvoirs, et donner à chacun ce qui lui est nécessaire pour remplir sa destination, mais pour cela seulement; comme s'il pouvait y avoir deux genres de constitution, pas plus que deux géométries, deux astronomies, deux mécaniques, deux architectures, deux navigations. Le modèle existe; qui le suit, a une constitution; qui s'en écarte, n'en a point... Le roi de Wurtemberg s'est trouvé obligé de faire un appel au

pouvoir nous en détacher. Plus on élève de nuages autour de lui, plus l'intérêt général exige de travailler à les dissiper. Il serait aussi dangereux qu'inutile d'affecter de les méconnaître; depuis cinquante ans le monde a changé de face : ici, il ne s'agit pas d'un droit, mais d'un fait; temps bien perdu assurément que celui que l'on consume à demander aux hommes pourquoi ils sont ainsi faits, tandis qu'il faut l'employer à constater s'ils le sont en effet. Qu'on nous dise ce qu'a de commun le monde d'aujourd'hui avec le monde de cinquante ans; il ne s'agit point d'assigner la prééminence entre eux, ni de

---

peuple, comme Louis XVI, après les oppositions des parlemens et des premiers ordres : le ministère, fait des comptes rendus, comme on en faisait en France, après la seconde assemblée des notables. Partout les grands ont tenu une marche uniforme : assesseurs du trône, ils s'y tiennent attachés tant que le prince va dans leur sens; dès qu'il ne va plus que dans le sien, ils s'en séparent. Voyez la France, depuis le 5 septembre.

régler les rangs; mais de profiter de ce qu'il y a de bon de part et d'autre, et de corriger sagement ce qui se trouve de défecteux. Disons-le avec confiance, parce que nous le disons avec franchise : depuis cinquante ans le monde a reçu un ébranlement universel; *le genre humain est en marche.* Où s'arrêtera-t-il? Qui le dirigera? A *quelle voix obéira-t-il?* Sera-ce aux accens plaintifs et discordans, aigres et caducs d'un temps passé qui se cherche en vain lui-même dans le temps présent, et qui emprunte pour exprimer ses regrets, et célébrer ses charmes flétris, des organes improbateurs; sirènes repoussantes autant que décevantes, propres seulement à conduire d'écueils en écueils, à faire tomber de Caribde en Scylla? Sera-ce aux invitations insinuantes et douces d'une raison mâle et éclairée, qui dirigera prudemment le noble voyageur vers le terrein solide d'institutions, au milieu desquelles il pourra enfin jeter l'ancre? Cela est beaucoup plus probable; et sûrement dans le choix des deux guides, tout homme qui ne place

pas devant ses yeux le prisme des passions, ne balancera point;

2° Une intervention armée, ce qu'on pourrait appeler une croisade, est-elle dans la possibilité, comme dans les intérêts de l'Europe?

Pour bien entendre cette question, il faut se faire une idée claire de l'objet auquel elle se rapporte : ce n'est rien moins que l'Amérique entière et toutes ses colonies; car tout est étroitement lié dans cette question : le Mexique est en armes.

Toute l'Amérique méridionale est également armée; la plus grande partie n'a plus d'ennemis intérieurs à combattre. Ainsi, Buenos-Ayres, le Chili, le Pérou, sont délivrés des Espagnols royalistes. Le royaume de Terre-Ferme l'est aussi, à peu de chose près; ces divers pays sont situés sur des rivages et dans des positions opposées, ou très éloignés les uns des autres.

La population s'élève à... 17,000,000 h.

L'usage des armes est devenu familier aux Américains : ils se sont fortifiés par l'adop-

tion de tous les arts meurtriers de l'Europe. Une attaque contre un pareil pays, avec des armes venues d'Europe, est donc une grande affaire. Les grandes armées se rassemblent lentement, se transportent péniblement, se portent mal en arrivant, subsistent difficilement, et, dans ce terrible climat, finissent par un prompt enterrement. Voyez la fin de 40,000 Français envoyés à Saint-Domingue, et celle de l'armée anglaise que le général Abercombrye y conduisit en 1798; elle périt toute entière, avant de jouir de la satisfaction de tirer un coup de fusil. Ce serait bien pis lorsqu'il s'agirait des corps envoyés au Chili, à Lima, à Caracas, dans tous les climats, berceau de cette terrible contagion,

Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,

la fièvre jaune, puisqu'il faut l'appeler par son nom. D'un autre côté, les petites armées ne sont bonnes à rien; à la vérité, elles sont plus maniables, mais aussi sont-elles moins propres à obtenir un grand résultat, comme

à contenir de vastes espaces. Après avoir occupé l'Amérique, il faudrait encore la garder; les Russes, les Prussiens, les Autrichiens, iraient-ils monter la garde à Lima, à Santa-Fé, à Acapulco? Les peuples, dépourvus de colonies, agiraient-ils avec la même alacrité que les peuples, grandement et richement possessionnés en colonies, sentiraient devoir le faire? Qui paierait les frais de ces expéditions lointaines, surtout dans l'état où l'on voit toutes les finances de l'Europe? L'irréflexion seule peut les représenter comme l'affaire d'un jour. Parlera-t-on de blocus qui interdiraient à l'Amérique les communications dont elle a besoin pour ses moyens de défense, d'approvisionnement, et d'écoulement de ses productions? Il faut féliciter les inventeurs de cette riche conception. Effectivement, bloquer toute l'enveloppe de l'Amérique est chose très-facile; bientôt on proposera le blocus du globe. Et puis, quand l'Amérique sera bloquée d'un côté, le sera-t-elle de l'autre? Les blocus la frapperont-ils de stérilité? Fe-

ront-ils fuir les congrès de Mexico, de Buenos Ayres, de Lima, de Caracas? Que faisaient à la Convention les blocus de M. Pitt; à l'Angleterre, le blocus continental? Un blocus est une affaire de temps et de patience, et dans ces stations éloignées et dispendieuses, on verrait bien vîte qui serait plutôt à bout de voies, de l'Europe ou de l'Amérique. Toutes ces suppositions sont pitoyables; elles portent toutes sur le même oubli, celui par lequel on met à l'écart la considération la plus importante, celle de l'influence de l'Amérique sur l'état intérieur de l'Europe. Que ces déclamateurs mal avisés mettent donc en tête, ou plutôt à la place de leurs perpétuelles invitations à l'usage de la force, le calcul des produits de l'Amérique, et celui de leur action sur la richesse et sur la tranquillité de l'Europe: car c'est encore une des heureuses conceptions de ces écrivains, que celle d'établir la ruine et la misère comme base du repos et de la soumission des peuples, et d'attacher le principe de leur tranquillité à des clous de fer

chargés de rouille, plutôt qu'à des clous dorés. Pour se convaincre du bonheur de ce système, il n'y a qu'à considérer l'Angleterre depuis que ses ateliers sont fermés; or, c'est un état pareil qui menace l'Europe entière, si elle s'abandonne à des attaques contre l'Amérique, si elle ne met pas un terme prochain à ses souffrances. Il a été dit dans l'ouvrage *Des Colonies* que l'émancipation et la prospérité de l'Amérique feront la richesse de l'Europe. On s'appuyait sur le témoignagne de lord Castlereagh, qui a déclaré au Parlement d'Angleterre, il y a dix-huit mois, que le commerce de l'Amérique méridionale atteignait déjà à la somme de deux cent millions. On trouve dans le discours prononcé le 3 mars 1817, au Parlement, par M. Brougham, célèbre membre de cette Assemblée et de l'opposition, mais habitué à garder plus de mesure que celle-ci n'a l'usage de le faire; on lit, disons-nous, *que des documens authentiques, et qui le mettent à l'abri de passer pour un visionnaire, lui ont prouvé qu'il existait en An-*

gleterre quatre cent millions des produits de l'Amérique du sud, dont la plus grande partie était réalisée; que l'Amérique offrait un marché de dix-sept millions d'habitans, dont un sur dix dans l'Amérique méridionale, et un sur sept au Mexique usaient des marchandises d'Europe; que les premiers envois dans ces contrées, mal dirigés et trop abondans, avaient causé des pertes considérables, mais que le bon marché qui en avait résulté, avait favorisé le goût des marchandises anglaises, de manière à le généraliser, et à compenser par une consommation durable et toujours croissante, une perte momentanée.

Ce tableau représente fidèlement tout ce qui existe déjà d'avantages dans le commerce d'Amérique, et tout ce que l'on est fondé à attendre de lui dans un meilleur avenir. Lorsque de grandes villes se seront élevées dans ce pays, comme aux Etats-Unis; lorsqu'il aura pris, comme eux, son essor naturel vers la prospérité dont il possède tous les élémens dans un degré bien supé-

rieur à l'Amérique anglaise (et celle-ci est à l'Amérique espagnole comme le cuivre est à l'or) : alors s'accomplira, et cela très-prochainement, ce qui a été dit, que l'Europe manquera d'ouvriers et de matières premières pour la fourniture des marchés de l'Amérique. En veut-on une autre preuve? Où la trouver? Dans ce qui vient d'avoir lieu à Buenos-Ayres. A peine la victoire sur le Chili a-t-elle été connue, que les magasins, encombrés depuis long-temps, ont été vidés, et ceux de Londres appelés à les remplacer. Ainsi le contre-coup de tout ce qui se passe en Amérique, se fait ressentir en Angleterre et en Europe. Prospère-t-elle, l'Europe prospère avec elle; souffre-t-elle, l'Europe souffre comme elle, et autant qu'elle : tout est à la gêne à la fois dans les deux pays; et l'on ne tient aucun compte de cette action et réaction d'une partie du globe sur l'autre. Loin de demander l'emploi du fer et du feu pour rompre ces précieuses communications, on ne bénit pas le Ciel de les avoir établies, d'avoir enchaîné

les unes aux autres les parties lointaines du globe par les solides et profitables liens des intérêts mutuels. En vérité, y pense-t-on de faire une politique de stérilité, lorsque toutes les circonstances de l'Europe en réclament une de richesse et d'abondance? Que prétend-on faire de cette multitude de familles industrieuses, qui n'ont de moyens d'existence que dans l'emploi de cette industrie; qui retombent à la charge de l'Etat et de leurs concitoyens, dès qu'elle s'arrête; à la disposition des agitateurs qui profitent de l'exaspération produite par leurs souffrances, et qui finissent, dans l'oisiveté forcée qui suit la suppression du travail, par troubler la société qu'elles contribuaient à enrichir et à décorer, lorsqu'il était en vigueur? On se tourmente bien vainement à chercher les causes des agitations sociales; le tarif de la morale des peuples se trouve dans les deux mots suivans : *travail* et *oisiveté*. Or, d'après cela, comment l'Europe consentirait-elle à se fermer des marchés tels que ceux de l'Amérique? Quel but une puissance telle

que l'Angleterre se proposerait-elle, dans une guerre avec l'Amérique? Le rétablissement de l'autorité dite légitime? Fort bien : mais ce n'est point d'elle seule dont il s'agit ici, mais des suites de ce rétablissement. Or, quelles seront-elles? Le rétablissement de l'exclusif du commerce contre les Anglais, autant que contre tous les Européens : car, sans lui, le rétablissement de la souveraineté ne signifie rien. Qu'importe à l'Espagne de commander en Amérique, si d'autres y commercent, si elle en a les charges, et d'autres les profits? Elle ne peut vouloir procéder au rétablissement de son autorité, qu'en vue du rétablissement de l'exclusif de son pavillon et de ses marchands. Qu'importe à Cadix que le pavillon de Castille flotte à la Vera-Crux, à Lima, à Valparaiso, à Acapulco, si tous les pavillons de l'Europe flottent à côté du sien, et lui donnent des rivaux prêts à le supplanter? Voilà ce que c'est que de séparer les diverses parties des questions coloniales, tandis que tout y est étroitement lié; d'y porter des idées appli-

cables à l'état de l'Europe, mais contradictoires à celui des Colonies, et qui, sous ces rapports, n'ont rien de commun avec elle. L'Europe est occupée à se défendre de l'industrie anglaise; la guerre a passé des champs de bataille dans les ateliers. Tel prince, tel peuple qui a imploré le secours des soldats et des subsides anglais, repousse de toutes ses forces l'industrie anglaise; il en est des peuples comme des particuliers : *amis jusqu'à la bourse.* On a vu l'Espagne, qui est de toutes les contrées de l'Europe celle qui doit le plus à l'Angleterre, n'en frapper pas moins son commerce des lois prohibitives les plus sévères. Sûrement elle n'agirait point d'après d'autres principes, après sa réintégration en Amérique; alors, que deviendrait cette immense population qui en Angleterre vit du travail que produit le marché de l'Amérique? Où retrouverait-on les tributs que paie ce travail, et dont l'Angleterre, comme tous les Etats, éprouve un si grand besoin pour l'entretien de son trésor qui se vide encore plus prompte-

ment qu'il ne se remplit? Il faut donc revenir à d'autres idées. Toute la question se réduit à ces deux mots :

L'Amérique doit-elle périr, plutôt que de reprendre le joug espagnol ?

L'Europe peut-elle se passer de l'Amérique ?

L'humanité décide la première question.

L'intérêt de l'Europe, la seconde.

Le congrès colonial n'a donc à prononcer que sur ces deux points; tout le reste s'ensuit.

Ce sera à lui de constater ce que l'Espagne peut encore à l'égard de ses Amériques; si la mauvaise guerre qu'elle y fait peut encore avoir quelque efficacité, ou quelque résultat. S'il ne s'agit plus que de tuer des hommes en pure perte de part et d'autre, ce n'est pas la peine de continuer. Ce sera à lui de rechercher si, depuis vingt-cinq ans, il y a eu assez de sang répandu; si la guerre a assez étendu ses ravages; si en Europe elle a assez multiplié les embarras, pour ne pas avoir besoin d'y ajouter ceux de l'Amérique; si,

dans l'impossibilité de rapprocher l'Espagne avec ses colonies, dans un combat acharné entre l'humanité et la souveraineté, ce n'est point à celle-ci de céder à l'autre, qui est sa source et son but, et qui, après tout, est son aînée dans le monde.

Mais il n'y a plus un moment à perdre; chaque jour multiplie les désastres; les pertes de l'Amérique, nous ne nous lasserons point de le répéter, sont les pertes propres de l'Europe. Tout habitant de moins en Amérique, est un consommateur enlevé à l'Europe, un chaland perdu pour elle, un Européen producteur de moins. L'Europe a autant d'intérêt à la pacification de l'Amérique sur des bases solides, c'est-à-dire, sur des bases naturelles, que l'Amérique elle-même peut en avoir. Ce n'est plus à la posséder, à la dompter, que désormais on peut aspirer, mais seulement à la régulariser; c'est là ce qui est vraiment digne des puissances et des lumières de l'Europe. Entrée la première dans la carrière de la civilisation, l'Europe ne doit plus travailler qu'à y faire entrer à

leur tour toutes les parties arriérées du globe, qu'à la leur faire parcourir plus rapidement qu'elle ne l'a fait elle-même. Mais qu'elle ne leur porte pas ce bienfait d'une main parcimonieuse : qu'il s'étende à toutes les parties du monde colonial. Ce n'est que dans un ordre général que peut se trouver le salut commun; que Saint-Domingue y soit compris comme le continent espagnol; que partout on finisse enfin de s'exclure, pour se punir de se méconnaître mutuellement; que partout on travaille pour civiliser ce que l'on ne peut plus posséder, ni réformer; que l'humanité adoucisse la rigueur des arrêts du sort, et que les hommes cessent de méconnaître en d'autres hommes leurs semblables, parce qu'ils ont cessé d'être leurs sujets; alors l'Europe pourra obtenir, à son tour, de l'Amérique, qu'elle adoucisse l'arrêt qui semble bannir la royauté de sa surface, et sûrement ce n'est point là un de ses plus minces intérêts. L'Europe a tout à gagner dans un arrangement qui concilie son honneur avec ses intérêts; mais la plus grande

part dans ces avantages reviendrait encore à la France. Son état colonial est réduit à rien; ses liens de familles lui ferment les sources auxquelles l'Angleterre et le reste de l'Europe puisent largement. Ramenée dans son intérieur à un ordre régulier, par la révolution du 5 septembre, cette restauration des restaurations, la France doit s'occuper de refaire le sang qu'elle a perdu, et de raffermir les ressorts que les commotions de vingt-cinq ans ont brisés. La France ne peut jamais être le hors-d'œuvre de la politique de l'Europe et du monde; cette exclusion ne peut lui être réservée de quelque part qu'elle menace (1), sous un

---

(1) Pendant que l'Etat équivoque de Saint-Domingue, à l'égard de la France, se prolonge, le pavillon français est exclus, et tous les autres s'y montrent: les marchandises anglaises, la langue anglaise prennent la place des marchandises françaises et de la langue française. Depuis qu'on a cessé d'y envoyer des prêtres catholiques, les Méthodistes s'établissent. Lorsqu'on reviendra, on trouvera d'autres goûts et un autre Culte.

ministre du nom de Richelieu, d'un nom qui rappelle la place qu'il a tenue dans le système qui a long temps régi l'Europe. Triompher de grandes difficultés, semble être l'apanage de ce nom illustre; et celui qui le porte, en présidant aux conseils de la France, se montrera, pour l'avantage de de notre patrie, et pour sa propre gloire, jaloux de conserver ce précieux et honorable héritage.

Cette substitution est le partage de quiconque ne marche pas à hauteur avec tout le monde. Aujourd'hui les suppléans ne sont pas difficiles à trouver, et l'on est fort habile à hériter.

FIN.

POST-SCRIPTUM.

Dans l'intervalle du temps qui s'est écoulé entre la composition et la publication de cet écrit, plusieurs faits et plusieurs documens importans sont venus à notre connaissance.

1° L'évacuation de Monte-Video et de la rive gauche de la rivière de la Plata, par l'armée portugaise. Elle a fait là une belle campagne.

2° La retraite de l'armée royale du Pérou, forcée par l'occupation du Chili. Cette armée paraît avoir éprouvé de grandes pertes.

3° L'expulsion de l'Evêque et du clergé du Chili, pour s'être mêlé du différend décidé par les armes.

4° Le discours de S. M. le roi d'Espagne, dans le conseil qui a adopté le nouveau plan de finances. (Voyez le *Moniteur* du 25 juin.)

On lit dans ce discours le passage suivant : « Il « est vrai que la dette publique courante s'est aug- « mentée nécessairement ; que celle des règnes « précédens et la nouvelle forment une somme « considérable ; que mes troupes, dignes par leur « conduite de la reconnaissance nationale et de la « mienne, éprouvent des besoins affligeans ; qu'elles « manquent de tout ce qui peut être nécessaire à leur

« commodité; que les casernes tombent en ruine; « que les citoyens supportent le pénible fardeau des « logemens et des bagages militaires; qu'en plusieurs « endroits il se commet d'énormes exactions arbi- « traires; que la marine est totalement dépourvue; « que les côtes de la péninsule et des colonies sont « en proie aux pirates; que les troubles de l'Amé- « rique privent la métropole des ressources les plus « efficaces; que les magistrats et presque tous les em- « ployés voient s'écouler les mois et les années sans « recevoir leur modique traitement. »

Ce tableau suffit pour donner l'idée de ce que l'Espagne peut faire contre l'Amérique.

Depuis ce temps le grand arsenal de Cadix a péri dans un incendie.

On doit s'attendre à recevoir de jour en jour des nouvelles décisives dans les affaires de l'Amérique.

DES PERSONNALITÉS

ET

INCIVILITÉS

DE LA QUOTIDIENNE ET DU JOURNAL DES DÉBATS.

Ce n'est point sans avoir eu à surmonter une extrême répugnance, que nous nous sommes décidés à descendre aux yeux du public, jusqu'à *la Quotidienne* et au *Journal des Débats*. Pendant quatre ans, nous n'avons opposé que le silence à leurs provocations, à leurs invectives, au ton tantôt arrogant, tantôt bassement familier qu'ils se sont permis à notre égard. Le même sentiment qui nous avait commandé le silence, nous prescrit aujourd'hui de le rompre. L'injure long-temps tolérée peut, au jugement de plusieurs, passer pour une injure acceptée. En France, on lit peu de livres; dans l'étranger, on ne connaît point les hommes dont les journaux de France ont à s'occuper; l'instruction, au dehors et au dedans, n'arrive guère que par la voie des papiers publics. On ne connaît donc les ouvrages et les auteurs que par les

couleurs sous lesquelles ils les présentent. L'autorité d'une chose imprimée est encore grande dans beaucoup d'endroits; presque tous les lecteurs éloignés de la capitale, sont étrangers à la connaissance du personnel des rédacteurs; ils ignorent également à quel parti ils sont attachés, quels intérêts ils servent ou les dirigent; par conséquent, ils sont, à défaut de pièces justificatives ou d'objets de comparaison, exposés dans leur jugement à des surprises, dont la connaissance de ces mobiles cachés les défendrait. Quiconque habite les départemens, ne peut manquer d'être frappé de cette disposition des esprits. Rien n'est plus commun que d'y entendre dire : *Cela est dans le journal. Comme le journal* traite M. N !...

Plus une arme est dangereuse, plus un homme qui connaît ses devoirs, veille sur son usage et l'emploie avec circonspection. C'est à la fois un superbe privilége et une grande puissance, que celle de pouvoir établir une communication journalière et directe avec les hommes de tous les pays, auxquels l'application aux affaires publiques, devenue générale dans le monde, fait de la lecture des journaux un besoin de première nécessité. Il est loin le temps pendant lequel l'antique *Gazette de France* et *le Courrier d'Avignon* suffisaient aux modestes besoins de la société d'alors.

Ce n'est donc point une chose indifférente que l'action répétée des journaux sur un homme et sur ses

ouvrages; et quiconque aura quelque soin de sa renommée, ne leur abandonnera pas le droit d'en disposer. Il en est sûrement avec lesquels une confiance aussi étendue, ne serait pas trompée; mais avec ceux que la passion ou l'esprit de parti domine, il faut savoir prendre ses sûretés : c'est ce que nous devons faire à l'égard de la *Quotidienne* et du *Journal des Débats*. Depuis 1814, et cette date dit tout, les journaux nous ont pris pour but à leurs traits; leurs hostilités étaient d'autant plus blâmables, qu'elles étaient plus gratuites; à cette époque nous n'avions encore rien publié; nous ne connaissions aucun des rédacteurs, et nous avons bien la certitude de n'avoir jamais écrit une ligne qui ait le moindre rapport à leurs personnes ou à leurs feuilles. Nous sommes donc à leur égard dans la classe des neutres, et ceux-ci ont toujours été un objet de ménagement; nous y avions droit par le soin constant que nous avons apporté à éloigner de tous nos écrits jusqu'à l'ombre d'une personnalité : il n'y a que la mauvaise éducation qui puisse engager un écrivain à se les permettre. Lorsque le récit des cruels événemens qui ont changé l'état de notre patrie, défilant sous nos yeux comme un cortége funèbre pour conduire au tombeau notre grandeur passée, amena sous notre plume des noms qui se faisaient lire en tête de ce lugubre appareil, nous ne les avons fait remarquer que sous les rapports de la part qu'ils avaient eue à nos malheurs : le nombre

en a été réduit aux seuls besoins de l'histoire, et sûrement tout ce qui se trouvait en dehors de cette partie de leur vie publique, a été scrupuleusement respecté. Quand nous avons peint des scènes qui faisaient partie d'événemens trop célèbres, la révélation n'est pas venue de nous; déjà le public les avait appris par les récits des premiers serviteurs des acteurs principaux. Ce que nous avons dit ne peut mériter de blâme; mais ce que nous avons tu, doit nous donner des droits à la reconnaissance. Il ne nous a rien coûté de sacrifier les faciles succès attachés aux révélations qui atteignent les grands; mais nous n'avons point cessé d'avoir devant les yeux le respect dû au malheur, alors même qu'il est mérité, ainsi qu'à un rang que nous vénérons, d'autant plus que nous en connaissons mieux l'origine et la destination, et que semblable à l'or, il nous paraît briller d'un éclat plus vif et plus pur, à mesure qu'on le dégage de la route des préjugés.

Nous osons nous flatter qu'aucune de nos publications ne porte un caractère qui puisse faire reconnaître à quelle nation, à quel parti l'auteur appartient, jusqu'à quel point il a pu être atteint personnellement par les événemens qu'il décrit. Depuis le congrès de Radstadt jusqu'à celui de Vienne, en France comme en Allemagne, exilé ou banni, nous avons parlé à tous et de tous avec franchise, impartialité, et sans autre considération que celle de l'intérêt géné-

ral. Nous abandonnons au public, comme c'est notre devoir, le jugement du fond et de la forme de nos ouvrages : leur terme sera le premier signe certain de mécontentement de sa part ; mais qu'il nous soit permis de révendiquer cette partie des dispositions morales qui ont présidé à leur confection, non comme un titre de gloire, tant l'accomplissement de ce devoir paraît simple, mais au moins comme une carte de sûreté. Qui n'a jamais offensé, peut prétendre à rester à l'abri de l'offense.

Il paraît que cette maxime n'est point à l'usage de la *Quotidienne* ni du *Journal des Débats*. Ce ne sont point de ces ennemis généreux qui arrêtent le combat *au premier sang*, mais bien des champions d'autant plus acharnés qu'ils combattent tout seuls, et qu'on ne leur oppose aucune résistance. Nous ne rapporterons ni la triste et lourde gaîté de M. de Felletz, ni les dédains et les dégoûts de M. Fiévée, déclarant à ses lecteurs que le *Congrès de Vienne* est un pamphlet allemand, mortellement ennuyeux; que l'auteur est un homme de *parti*, qui cherche un *parti*, qui n'a point sa *partie* liée : entendra qui pourra cette manière expéditive de juger un livre, et peut-être qu'un tel jugement est plus retombé sur le juge que sur le condamné. Mais nous demanderons à M. Hoffmann de quoi et de qui il peut tenir le droit d'entasser, au sujet de vues sur l'ordre colonial, les épithètes inciviles, les locutions, tour à tour basses, familières, outrageantes, qu'il s'est per-

mises dans son examen, ou plutôt dans son travestissement de l'ouvrage *Des Colonies*. Nous avions cru devoir négliger de le redresser pour ce qu'il a écrit sur les Mémoires d'Espagne; nous pensions qu'un premier écart l'aurait préservé d'un second; mais puisque c'est une habitude chez M. Hoffmann, il faut bien suppléer à ses oublis passés, et prévenir ses rechutes à venir.

Nous demanderons donc à M. Hoffmann si l'on ne peut examiner les avantages et les inconvéniens de la séparation des colonies avec les métropoles, sans se voir exposé à ses insultes. Il nous paraît que d'immenses avantages sont renfermés dans ce grand acte, soit pour les colonies mêmes, soit pour les métropoles, soit pour le monde entier. Nous le disons avec calme, à la suite de longues méditations : l'intérêt général est le but de l'ouvrage, la raison en est la boussolle, les principes sont inébranlables, les conséquences sont certaines, les événemens arrivent en foule pour confirmer les uns et les autres. Qu'y a-t-il là qui puisse provoquer la colère, la haine, l'injure? Les Colonies sont en révolution : l'avons-nous faite? Il y aura des malheurs : qui les produit? Nous qui sommes à mille lieues, ou les maladroits qui sur le terrein les aggravent tous les jours? Mais l'Espagne perdra ses Colonies. Est-ce donc nous qui les lui arrachons? Peut-être a-t-elle à gagner en les perdant : c'est un compte à faire. Mais les métropoles perdront leurs Colonies?

Autre compte à faire : encore un coup, apprenez ce qu'en langage colonial veut dire le mot *perdre*. Mais les soldats de Morillo déserteront: nous ne les avons pas envoyés d'Espagne en Amérique, pour y tuer des hommes ennuyés de payer six francs ce qu'ils peuvent avoir pour vingt sous; nous ne leur avons pas dit de le faire, mais nous avons dit ce qu'ils feront et ce qu'ils ont fait. Il y a loin de l'un à l'autre; si nous avons brodé l'étoffe, d'autres mains ont fourni le canevas.... Vous pensez que l'ancien ordre colonial est préférable à celui qui tend à s'établir; dites-le, prouvez-le : vous verrez en quels termes nous parlerons de vos opinions. Vous trouvez notre ouvrage mauvais; dites-le, vous en avez le droit; prouvez-le, nous en profiterons; mais abstenez-vous de formules insultantes, dérisoires, que le ton de la bonne compagnie, et celui que donne la bonne éducation, ne peuvent jamais permettre ni tolérer. Soyez sobre des qualifications générales, *absurdités, extravagances, contradictions. faire trop d'honneur;* songez qu'un système, long-temps médité, lié dans toutes ses parties, confirmé par les faits, ne s'écroule pas sous le poids léger de minces observations, telles qu'il est si facile d'en faire sur toute espèce d'ouvrages, et qu'il faut avoir étudié une question qui, par sa nature, est étendue, compliquée, importante, pour avoir le droit d'en parler. Ce serait aussi un trop beau privilége, et qu'il faudrait bien leur envier, que celui attribué à des

hommes auxquels il suffirait de se faire journalistes, pour savoir dans un jour ce qui coûte quelquefois des années à apprendre. Retenez aussi que l'on ne peut jamais être autorisé à parler au public un autre langage que celui qu'on parlerait devant une société choisie : parce que le public est la première de toutes les sociétés, et celle à laquelle il est dû le plus de respect. Retenez encore que si la justice, dans le jugement sur le fond d'un ouvrage, est également due à tous, les égards dans l'expression doivent être réglés sur la place que les personnes occupent dans la société ; il n'y a que l'absence absolue des notions des devoirs qui règlent les sociétés policées, qui puisse faire tomber dans la pratique contraire.

Nous demanderons de plus à M. Hoffmann si, en écrivant, un auteur livre au public autre chose que sa pensée écrite, et son ouvrage ; s'il livre sa personne ; s'il abdique le rang qu'il occupe dans la société, pour descendre dans l'arène et y rester exposé aux insultes d'une populace grossière ; s'il renonce aux égards dont la société le fait jouir. Nous lui demanderons quelle est la loi qui rend les écrivains personnellement justiciables des journalistes. Est-ce donc que nous manquons de tribunaux ? A quoi la juridiction des journaux est-elle bornée ? Doit-elle s'étendre aux personnes ou bien aux ouvrages ? Depuis quand la société autorise-t-elle un homme ou quelques sociétaires à faire une déclaration de guerre à un citoyen, à pu-

blier journellement contre lui des manifestes, à armer en course contre lui, à le blesser continuellement à la face du monde entier, qui peut se méprendre sur la nature de l'attaque et sur les motifs du silence de *l'attaqué* ? Les abonnés demandent-ils compte aux journalistes de leurs affections personnelles à l'égard de quelques individus; ou bien attendent-ils d'eux des notions exactes, parce qu'elles seraient impartiales sur le mérite des ouvrages qu'ils peuvent avoir intérêt de connaître ? La loi, en autorisant la publication des journaux, a-t-elle voulu remettre en de certaines mains un glaive dont l'intérêt ou les passions pourraient user à discrétion ? A-t-elle voulu permettre la censure des ouvrages, en vue de propager les connaissances utiles; ou bien établir la censure des personnes, en vue de satisfaire des animosités et des malveillances ? L'art divin par lequel toutes les parties de l'humanité s'entendent, se correspondent, conversent, pour ainsi dire, ensemble, ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine a-t-il donc été inventé pour servir des intérêts privés, ou bien pour faire jouir mutuellement les hommes des fruits de leur génie et de leurs richesses intellectuelles ?

M. Hoffmann prétend aux honneurs de l'indépendance. Gloire à cette indépendance, provenant à la fois de la droiture du cœur et de la rectitude de l'esprit, par lesquelles on se maintient libre contre toute influence, et l'on ne suit dans ses jugemens que

la conviction qui résulte d'un examen impartial et approfondi; mais l'indépendance, qui ne se manifeste que par la répartition égale de l'injure, par l'emploi habituel d'expressions outrageantes, de formules dérisoires, en un mot, par l'usage continuel du dictionnaire de l'incivilité, n'est qu'un cynisme impudent fait pour bannir de la société celui qui emprunte à la populace un langage réprouvé par la bonne compagnie. Diogène ne peut avoir droit aux honneurs d'Aristide.

On dit que la consolation des malheureux est de compter des compagnons. Nous devons cette consolation à M. Hoffmann, et de nous l'avoir fait trouver en bonne compagnie; celle de deux hommes recommandables par d'honorables sentimens, par de vastes connaissances et des talens très-distingués, MM. de Montlosier et Schlegel. Avec quelle prodigalité M. Hoffmann répand sur les extraits de leurs ouvrages les épithètes les plus grossières! Comme reviennent à chaque instant les qualifications d'absurdités, d'extravagances, les plates bouffonneries! Tout homme peut se tromper sans doute; mais une erreur d'opinion politique ou littéraire prête-t-elle donc à cette aigreur de la censure, à cette acrimonie d'expression, à ce ton qu'on croyait disparu du milieu de nous avec les Garasse et leurs pareils? Nous ne nous ingérerons pas de juger le différend littéraire, élevé entre MM. Hoffmann et Schlegel, sur la prééminence des Muses allemandes

et françaises; mais il semble que les doctes Sœurs qui forment la cour du Dieu poli de l'Hélicon, n'auront pas reconnu l'urbanité, apanage ordinaire de la France, dans le langage du chevalier du Parnasse français. Il est honteux d'être vaincu sur son propre terrain, et c'était bien à M. Hoffmann à faire les honneurs de son pays à un honorable étranger.

Au reste, l'insolence et l'insulte paraissent être des plantes indigènes pour le journal dans lequel s'exerce l'urbanité de MM. Hoffmann, Fiévée et de Felletz : c'est un sol dans lequel elles croissent naturellement, quelque nom qu'il porte, et par quelques mains qu'il soit cultivé. Voyez ce qu'à une époque déjà éloignée, ce journal, alors de l'Empire, attenta contre un des hommes les plus considérés de notre âge, M. l'abbé Morrelet : les ans ni l'estime publique ne purent le défendre. Voyez encore sur quel ton le même journal n'a cessé de s'exprimer sur une femme célèbre (1), que l'éclat et l'étendue de son esprit placent au-dessus de ses contemporaines, et font marcher d'un pas égal avec les hommes les plus éclairés de son siècle; femme qui, réunissant l'indulgence à la puissance de ce riche carquois, d'où sont sortis une foule de traits brillans, que tant d'hommes s'empressent de ramasser pour en composer leur parure, n'a jamais tiré une

(1) Madame la baronne de Staël.

flèche destinée à blesser qui que ce pût être. Noble emploi de la force! Il est vrai que la force véritable est toujours généreuse, et laisse l'insolence à la faiblesse.

Eh bien! soyons généreux envers ceux qui nous ont offensé, et, pour cela, adressons à la Quotidienne et aux Débats quelques conseils dont ils pourront faire leur profit. Si leur amendement n'a pas lieu, on ne pourra pas nous l'imputer : nous leur dirons donc :

1° Qu'ils feront bien de jeter au feu leur Dictionnaire d'incivilités, pour lui substituer le vrai Dictionnaire français, celui de l'urbanité;

2° Que le calcul qui fait multiplier, répéter, aggraver la calomnie, parce qu'il en reste quelque chose, n'a jamais été admis entre honnêtes gens;

3° Que la personnalité est interdite à tout juge; que le journaliste est tout l'opposé du juge civil, dont le premier devoir est de constater l'identité de la personne, tandis que le juge littéraire doit toujours la laisser à l'écart, et ne voir que l'ouvrage;

4° Qu'ils doivent renoncer à la pratique vraiment déloyale de tordre des paroles, pour en exprimer du venin, pour en faire sortir un sens que l'auteur n'a jamais pensé à leur donner; que c'est travestir un ouvrage, et non point l'analyser, que de tronquer, transposer et rapprocher des passages qui n'ont point de rapport ensemble; qu'il est peu glorieux de triompher, à l'aide de cette commode méthode, de sottises

dont on est le propre père. Un grand ministre disait : Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je le ferai pendre. Qu'on nous donne quatre phrases de la Quotidienne ou des Débats, et l'on verra ce que nous leur ferons dire.

5° Qu'il serait bien temps de mettre un terme à de plates bouffonneries, qui, déplacées en tout temps et en tous lieux, le sont encore plus dans l'examen d'affaires de la nature de celles qui nous occupent. On peut adresser à ces rieurs de mauvais ton, la leçon que le grave Sully, transporté dans la jeune cour qui remplaçait celle d'Henri IV, donna à la jeunesse folâtre qui accourait à son aspect, et s'égayait de son costume un peu ancien. « Avant de parler d'affaires avec le roi votre père, dit-il à Louis XIII, nous commencions par éloigner les baladins et les bouffons de cour. »

Le règne des bouffonneries est passé parmi les Français : ce n'est point un peuple plaisant, ni avec lequel il soit bien sûr de plaisanter. Ceux-là s'en font une bien fausse idée, qui peuvent croire que les terribles scènes des trente dernières années ont passé en pure perte devant ses yeux. Les Français sont devenus un peuple grave, réfléchi, inaccessible à tout autre pouvoir qu'à celui de la raison et des principes ; son esprit n'admet plus qu'une nourriture solide, et rejette ces frivolités que des hommes bien inconsidérés ont la générosité de lui assigner comme la seule pâture qui lui convienne. Pour lui, la plaisanterie n'est plus une

occupation, mais un simple délassement; et lorsqu'il consent à y descendre, ou bien à y sourire, il veut y retrouver cette arme qui, dans sa main, fut toujours brillante et légère, destinée à effleurer la poitrine d'un adversaire, et non point à la percer, à la marquer d'une empreinte passagère, mais non point à la teindre de sang.

6° Qu'il serait à propos de cesser d'insulter la génération présente, au nom des vertus de ses pères! Mauvais moyen assurément de concilier aux parens la tendresse de leurs enfans, que de les tenir à une distance humiliante; tout âge a du bon et du mauvais : est-ce une raison pour les faire combattre ensemble? Quelle rage pousse à exhumer les morts pour les mettre aux prises avec les vivans? Notre devoir envers nos pères est de respecter leur mémoire; mais la justice envers nous-mêmes est de ne point craindre la comparaison. Au reste, nous entendons fort bien les éloges de l'antiquité; ce ne sont que des critiques du temps présent : on loue les morts aux dépens des vivans. Nous savons encore que la gloire acquise, ou plutôt entassée par la nation française, pendant les vingt-cinq dernières années, est une gloire importune pour des yeux jaloux; qu'elle pèse à des hommes qui ne peuvent se résigner à concevoir comment les Français se sont émancipés, sans leur permission, au point d'avoir maîtrisé la victoire, d'avoir multiplié les monumens, agrandi le domaine des arts et de l'esprit : ils

attendront long-temps avant de les voir faire amende honorable de toutes ces libertés. *Endurcis dans leurs triomphes, les Français ne peuvent croire avoir touché à un fruit défendu, en portant la main sur les lauriers.....* Il est réservé à la populace de souiller de ses ordures les statues et les monumens publics, comme il l'est aux Barbares de chercher à se grandir, en prenant des ruines pour piédestal.

7° Que de cris répétés contre l'impiété, d'exclamations continuelles sur la religion, de lamentations sur la perte des mœurs, dans la bouche d'hommes du monde, parmi lesquels, si l'on y regardait de bien près, on pourrait trouver des fronts sur lesquels le plus jeune signe de croix a vingt-cinq ans de date, autant de déclamations qui ne peuvent passer que pour des cris de maîtres d'armes qui méditent des feintes, et veulent détourner l'attention de l'endroit où ils adressent leurs coups!

8° Qu'il est temps de rendre quelque dignité au langage, qui, sous la plume de trop d'écrivains, tombe dans la bassesse et la dégradation; et, pour cela, qu'il serait bon de cesser de conjuguer et de décliner à tout propos tous les temps du verbe *daigner* et tous ceux de l'adjectif *auguste*. Que l'on parle toujours avec respect et convenance de ceux que les lois nous indiquent comme les objets constans de nos respects : qui pourrait songer à s'écarter de ce devoir? Mais est-il donc nécessaire de dire sans cesse : Il daigne, il a daigné, il daignera; l'auguste époux de l'auguste épouse, l'au-

guste sœur de l'auguste frère, et mille autres fadaises également serviles? Or, la servilité est au respect ce que l'antichambre est au salon (1).

---

(1) La niaiserie des annonces dans les papiers publics est arrivée à un degré vraiment déshonorant pour cette partie de la littérature.

Un antique chevalier de Saint-Louis, protégé par la plus profonde obscurité, après trente-cinq ans des plus pénibles travaux, est parvenu à la mairie de son village; il succombe sous le poids du travail et des ans; la Parque a tranché le fil usé des jours de ce preux. Voilà les journaux en deuil; il faut que la douleur du hameau se communique à toute la France; il faut qu'elle soit inconsolable, et ce qu'il y a de plus lugubre dans tout ceci, il faut qu'elle subisse le récit des qualités héroïques du défunt. Monsieur le curé termine sa carrière au milieu d'un troupeau dont il faisait les délices, la France ne doit pas perdre un mot de tout ce qu'il a dit à son sacristain et à une demi-douzaine de vieilles femmes, témoins nécessaires de cette fin édifiante; la France doit pleurer autant que la paroisse. C'est ainsi qu'elle apprend tous les jours par la grandeur de ses pertes, celle des trésors cachés qu'elle recélait dans son sein sans le savoir: la modestie des défunts les avait dérobés à ses hommages; et, à la manière des Saints, ils avaient réservé leurs miracles pour le temps qui les enlève à la terre. Souvent on a vu des desservans ne pouvoir passer d'un poste à un autre, que par une route jonchée des fleurs de la rhétorique de journaux mis en mouvement par ce grand événement... Quel est le poète qui a dit, en parlant de tous ces éloges:

A la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la gazette?

9° Qu'avant d'user de ses priviléges, il faut montrer ses titres. Des écrivains aussi tranchans, aussi confians, aussi insultans que le sont ceux de la Quotidienne et des Débats, devraient bien montrer leurs œuvres, les preuves de leurs talens, les services qu'ils ont rendus, le rang qu'ils occupent dans la société, dans la consi-

---

Rivarol aurait beau jeu à faire un supplément au petit Almanach des grands Hommes.

Chaque chose doit avoir son style propre; chaque événement sa place, suivant sa nature : les papiers publics ne sont faits que pour les actes de quelque importance et pour les hommes de quelque volume.

Ce qui vient d'être noté n'est que ridicule. Voici qui présente un autre caractère :

Tout le monde applaudit à l'affermissement de l'empire nécessaire, bienfaisant, légitime et moral de la religion; tout le monde applaudit à l'accomplissement des devoirs qu'elle prescrit; mais que prétend-on faire avec cette affectation à noter chaque action religieuse de ces saints personnages, chaque colonne de reposoir, chaque coup d'encensoir; à proclamer avec des détails bien minutieux, et quelquefois en compagnie de noms que l'on n'attendait guère, que l'armée a fait sa première communion, et la gendarmerie ses Pâques; que deux ou trois personnes ont été baptisées, vingt autres confirmées?... Que les auteurs de ces publications songent donc que les papiers publics ne sont point des registres de sacristies, et que l'Europe nous lit.... Leurs intentions sont très-bonnes, nous n'en doutons point; mais ils s'exposent à les voir manquer le but. *Non tali auxilio, nec defensoribus istis tempus egat.*

dération publique. On a beau les demander; il ne parvient d'autre réponse que celle qu'un poète célèbre a mise dans la bouche d'un artiste égaré dans les obscurités d'un labyrinthe :

Je ne vois que la nuit, n'entends que le silence.

Or, la nuit est amie de l'ombre, et l'obscurité commande la modestie.

10° Que la *Quotidienne* et les *Débats* doivent réunir leurs deux banques, pour combler l'horrible déficit d'idées qui les afflige, et se cotiser pour arriver enfin, si pourtant cela ne les gêne pas trop, à nous dire quelque chose de neuf, et à ne plus composer tous leurs articles avec une demi-douzaine de mots qu'ils n'entendent guère, et surtout qu'ils n'oseraient expliquer, mais que nous entendons fort bien, et que nous leur expliquerons, s'ils nous y forcent. Qu'ils se souviennent que l'ennui naquit un jour de l'uniformité : cet enfant est resté chez eux un fils très-légitime. Prennent-ils donc les Français pour des aveugles, incapables de percer les voiles transparens dont ils s'enveloppent, ou pour des dupes que l'on mène avec quelques paroles magiques, c'est-à-dire, vides de sens ?

11° Que la prudence doit prendre la place que devrait tenir la justice; que, lorsqu'on a le malheur de sortir meurtri de toute attaque, lorsqu'on n'en compte

les combats que par les défaites, il faut éviter les fâcheuses rencontres; or, voilà ce qui arrive à la *Quotidienne* et aux *Débats*, chaque fois qu'ils entrent en campagne. Chaque fois, ils peuvent dire avec le prince troyen : *Arma amens cepio, nec sat rationis in armis.* Voyez en quel état le triste Felletz vient de sortir des mains de M. Azaïs. Voyez quelles réponses a fait pleuvoir sur les *Débats* la manie de faire de l'esprit en opposant l'esprit du siècle à ses mœurs, en nous apprenant que l'*esprit est à la république par son indépendance*, et que *les mœurs sont à la monarchie par leur corruption*; ne voilà-t-il pas des bases bien honorables et bien solides, données aux monarchies actuelles (1)?

---

(1) Si nous n'avions pas horreur du style de la *Quotidienne* et des *Débats*, nous dirions qu'il ne fut jamais proféré une balourdise plus complète, un contresens plus formel, que l'assertion ci-dessus. Tout est en faux, le fait et le droit. Jamais il n'y eut moins de républiques; elles ont disparu de l'Europe. La Suisse n'est point une république; on a laissé, je crois, Saint-Marin comme échantillon : Lucques même n'a point échappé à la ruine commune. Si le siècle était républicain, tout serait république, d'après la règle certaine, et dont nous avons rapporté assez de preuves dans le corps de cet écrit : que, dans un siècle, tout se fait d'après l'esprit du siècle. A quoi bon se tourmenter pour rechercher quel est l'esprit du siècle ? Il se montre partout; il est constitutionnellement monarchique, et rien de plus. L'esprit républicain est en Amérique; à la bonne heure. Là, il se montre à découvert; là, il y aura des républiques, quelque chose que l'on fasse pour l'empêcher, et toujours par la même raison, l'esprit

12° Que la *Quotidienne* et les *Débats* peuvent trouver dans le ton de cet article, que ce n'est point la frayeur qui nous avait fait garder le silence, et qu'ils doivent l'imputer à eux seuls s'il a été rompu. Que leur tour de se taire soit arrivé; c'est tout ce que nous attendons d'eux, et qu'enfin, après tant de paroles aigres et déplacées, ils nous accordent de jouir des douceurs de leur silence. Terminons cette discussion qui a eu pour objet l'intérêt public bien plus que le nôtre, par demander à tous ces écrivains où ils prétendent nous mener? Que veulent-ils avec leurs éternelles déclamations? Ils ont tant parlé du règne des gladiateurs : que gagneront-ils à le changer contre celui des diffamateurs? Ils ont beaucoup reproché des vices emportés et féroces : serons-nous beaucoup plus anoblis par des vices bas et abjects? Si les Romains furent les maîtres du monde avec les vices des conquérans, les Grecs du Bas-Empire furent la proie de tout le monde avec les vices dégradans des esclaves. On dirait que certains écrivains voudraient faire de notre grande France une petite ville. A une certaine époque, les perquisitions, les inquisitions, les déla-

---

général. Mais, en Europe, il n'y a qu'un esprit, qui est l'esprit constitutionnel, qui finira par l'emporter.

Mens agitat molem et toto se corpore vestit.

Si l'esprit républicain s'y introduit, ce sera parce que l'on n'aura pas satisfait l'esprit constitutionnellement monarchique.

tions, aidaient merveilleusement à la bonne œuvre; le 5 septembre 1816 les a arrêtées en bon chemin; aussi, n'est-il pas en grande faveur auprès de ces messieurs; mais qu'importe, s'il l'est auprès de tous les Français ?

La haine ou l'amour de ce salutaire 5 septembre est le point de ralliement, la ligne de démarcation entre les Français : aimer ou haïr le 5 septembre est en politique ce qui les distingue.

Pour remettre quelque ordre dans la partie troublée du territoire de la république des lettres, qui est occupée par leurs journaux, nous avons souvent formé le vœu 1° de voir une plume habile, autant qu'impartiale, tracer l'histoire des journaux pendant la révolution, depuis ce Rivarol si étincelant d'esprit, si fertile en aperçus nouveaux et lumineux, si riche en comparaisons brillantes et souvent justes, si abondant en expressions pittoresques et gracieuses, en plaisanteries vives, ingénieuses, malignes sans être offensantes, demi-modèle de la gaîté française, depuis le sage et profond Mallet du Pan, jusqu'aux papiers publics de nos jours. Il ne serait point dépourvu d'utilité, pas plus que d'intérêt, de rechercher l'origine de ces écrits, les talens qu'ils ont développés, l'influence qu'ils ont exercée, le bien et le mal qu'ils ont pu faire.

2° Fixer les attributions, la compétence véritable des journaux.

3° Déterminer la nature des garanties que l'on pourrait exiger d'eux.

4° Traiter des biographies des hommes vivans, cette continuation des œuvres de l'illustre comte de Baruel Beauvert.

5° Dire ce que peuvent être dans un ordre constitutionnel les censeurs des journaux; comment ils peuvent être autorisés à arrêter dans les journaux les publications relatives à des ouvrages que l'autorité supérieure n'a point prohibés; en un mot, comment ce qui est permis en gros peut être défendu en détail.

Tout ce qui se trouve dans cet article, ne concerne que les écrivains auxquels Boileau adresse le conseil renfermé dans les deux vers suivans :

> C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
> Il faut savoir encore et converser et vivre.

A. EGRON, imprimeur, rue des Noyers, n° 57.

LETTRE

A

UN ÉLECTEUR DE PARIS.

SE VEND :

À Amiens, chez ALLO, libraire.
à Besançon, chez GIRARD, libraire.
à Bordeaux, chez { GAYET, libraire.
Madame veuve BERGERET, libraire.
à Caen, chez Auguste LECRESNE, libraire.
à Clermont-Ferrand, chez THIBAUT-LANDRIOT, imp.-lib.
à Toulouse, chez SENAC, libraire.
à Perpignan, chez ALZINE, libraire.
à Dijon, chez COQUET, libraire.
à Grenoble, chez DURAND, libraire.
à Lille, chez VANACKERE, libraire.
à Lyon, chez MAIRE, libraire.
à Marseille, chez MASVERT, libraire.
à Metz, chez DEVILLY, libraire.
à Montpellier, chez GABON, libraire.
à Rennes, chez de KERPEN et DUCHESNE, libraires.
à Riom, chez SALLES, libraire.
à Rouen, chez { FRERE aîné, libraire.
RENAULT, libraire.
à Strasbourg, chez TREUTTEL et WURTZ, libraires.
à Leipsick, chez GRIESHAMMER, libraire.
à Amsterdam, chez { DELACHAUX, libraire.
DUFOUR, libraire.
à Breslaw, chez Th. KORN, libraire.
à Bruxelles, chez LE CHARLIER, libraire.
à Genève, chez PASCHOUD, libraire.
à Londres, chez { BOSSANGE ET MASSON, 14 Great-Marlborough-Street.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, 30 Sho-Square.
à Manheim, chez FONTAINE.
à Varsovie, chez GLUCKSBERG et comp., libraires.
à Turin, chez BOCCA, libraire.
à Vienne (Autriche), chez SCHALBACHER, libraire.

LETTRE

A

UN ÉLECTEUR DE PARIS;

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

D 18 (2)

PARIS,

F. BECHET, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N.° 11.

SEPTEMBRE 1817.

AVIS.

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, je poursuivrai devant les Tribunaux les Contrefacteurs ou Débitans d'Edition contrefaite; tous les exemplaires sont signés par l'Editeur.

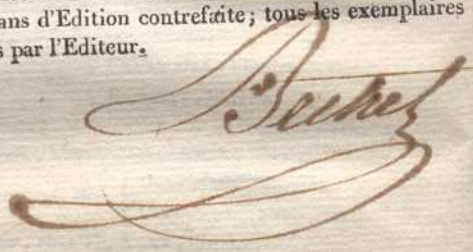

LETTRE

A

UN ÉLECTEUR DE PARIS.

MONSIEUR,

Vous avez la bonté de me demander mon opinion sur le choix des hommes qui doivent, pendant cinq ans, prendre dans la Chambre des Députés la place à laquelle les auront appelés les élections qui se préparent. C'est une grande tâche que vous m'imposez là, car il s'agit de bien grands intérêts : aussi, pour vous obéir, ai-je besoin d'être soutenu par deux motifs puissans, l'intérêt de la patrie et le respect dû aux appels faits par l'amitié. Conseiller est en soi-même un assez méchant

métier, et je suis par nature encore plus éloigné de donner conseil que de le suivre. C'est donc ce que vous avez exigé, et non ce que j'ai offert, que je vais vous livrer : si les offrandes volontaires invitent à la reconnaissance, celles que produit cette espèce de soumission par laquelle on prévient la disgrâce d'un refus, et l'on trouve facilement au refus un air de famille avec la mauvaise volonté, ont droit à l'indulgence. Puisse la vôtre préparer celle du public!

Le bon génie de la France semble avoir guidé la main qui puisait dans l'urne constitutionnelle les noms des départemens destinés à concourir au renouvellement partiel des membres de la Chambre, lorsqu'il a fait sortir celui de la glorieuse ville de Paris, de cette reine entre les nombreuses cités qui couvrent le vaste et fertile sol de la France; de cette ville qui se maintient depuis des siècles en possession de la suprématie sur le goût, les sciences, les arts, comme sur les plaisirs délicats de la société et de l'esprit. Modèle de l'élégance, législatrice du bon

ton, métropole de toutes les jouissances, la ville de Paris étend sur l'univers le sceptre de ses opinions, l'empire de ses mœurs, fait de son imitation l'objet de l'ambition, de la supériorité et de la gloire; et, par une réunion qui n'appartient qu'à elle seule, de tous les attraits qui peuvent donner du charme à l'existence, elle enchaîne à son séjour les habitans de toutes les contrées de l'univers, et laisse dans l'âme de ceux qui l'ont connue un sentiment qui fait que ce n'est jamais sans soupirer et sans détourner la tête que l'on s'en éloigne. La France, chaque département mettant à part son importance personnelle, a dû applaudir, que dis-je? tressaillir, en apprenant que la ville dont ils attendent et reçoivent chaque jour, avec un empressement toujours nouveau, tout ce qui peut contribuer à former leur esprit, était appelée à concourir avec eux à un acte qui, bien important dans tous les temps, reçoit des circonstances une gravité toute particulière : car il s'agit des premiers choix qui, depuis tant d'années, auront eu enfin une

origine dégagée de tout mélange inconstitutionnel. Il s'agit d'un acte qui sera érigé en exemple; en effet, on ne peut se dissimuler que l'on cherchera à donner aux élections qui vont avoir lieu, et particulièrement à celles de Paris, l'autorité *des précédens*. Les élections qui, dans tous les temps, sont d'un si grand intérêt pour une nation, le sont donc encore plus dans celui-ci : car elles sont destinées à frayer la route; et dans l'ordre politique, le début, comme principe, est tout : la force des choses fait suivre, et ce n'est guère que par des secousses que l'on en rappelle. Si donc la première route est droite, on ira bien et long-temps. Il n'y aura, pour ainsi dire, qu'à s'abandonner à un cours de choses qu'aucun obstacle n'embarrassera; la rectitude de la ligne en facilitera l'usage. Si au contraire le chemin est raboteux et tortueux, on ne marchera pas, on cahotera. Les secousses produiront le malaise; le temps se passera en accusations contre la main malhabile, auteur de ces gênes, à désirer, à rechercher le redressement, et que l'on se sou-

vienne que presque toujours on n'y arrive que par des mouvemens violens.

Lorsqu'une autorité, qu'on pourrait appeler absorbante, tient lieu de tout dans l'Etat, ou veut se faire passer pour l'Etat lui-même, ainsi que le disait naïvement Louis XIV (1) dans un de ces épanchemens involontaires qui décèlent un despotisme inné qui se regarde comme le principe et le terme de tout, les élections n'offrent pas plus d'intérêt au public que les élus n'obtiennent de considération et de poids. De part et d'autre on sait à quoi s'en tenir. Qu'importe en effet l'appel à des talens dont l'essor se trouve retenu, à des vertus réduites au douloureux sentiment de leur impuissance? Qu'importent à une nation des changemens d'hommes qui ne changent rien aux choses? Mais ici c'est toute autre chose. Les liens qui entravaient nos pieds sont rompus; on a

(1) Mot de Louis XIV. Que dut-il en penser le 1er septembre 1715?

enfin obtenu de marcher seuls. Si toutes les lisières ne sont pas brisées, du moins sont-elles relâchées; la carrière s'ouvre; il s'agit d'assurer ses pas; les obstacles, disons tout, les piéges seront semés sur la route, de fausses lueurs seront présentées, de fausses espérances seront propagées; l'intérêt, la brigue, l'ambition, sous mille couleurs et sous mille prétextes, assiégeront toutes les portes, envahiront, si elles peuvent, tous les postes. Paris, soleil de la France, lève-toi; dissipe ces vapeurs à la clarté de tes rayons, un souffle de ta bouche suffit pour cela; étends ta vive et bienfaisante lumière sur toutes les parties de notre horizon; sers de fanal à tous les yeux; ils sont fixés sur toi. Dans tout le cours de la révolution, tu fus plus que jamais la capitale de la France : ce que tu pensas, elle l'adopta; ce que tu fis, elle le répéta; ce que tu rejetas, elle l'écarta; le même hommage de confiance t'attend encore dans ces momens suprêmes. En toi se trouve le foyer le plus épuré des lumières; les plus nobles sentimens

fermentent dans ton sein ; tu connais nos dangers, nos besoins ; tu sais les choses comme les hommes ; rien n'échappe à la pénétration de tes regards ! Sois tout à la patrie ; autour de toi réduis tout à ce seul mot ; montre ce noble but à ceux qui vont partager les mêmes fonctions, et qu'à ton exemple, comme à tes côtés, que tout ce qui contribuera à donner à la France de nouveaux représentans, soit pur, éclairé, digne d'elle, et digne de toi.

PREMIERE PARTIE.

PRINCIPES.

Il est une loi véritable, qui est la droite raison, conforme à la nature, répandue dans tous les esprits, qui prescrit le devoir par ses commandemens, et qui détourne des fautes par ses arrêts : capable d'exciter et de régler le bon, impuissante à diriger et à contenir le méchant. On ne peut ajouter ni retrancher à cette loi : sénat et peuple sont insuffisans pour en délier. Ne cherchez hors d'elle ni explication, ni interprète ; elle ne diffère ni à Rome, ni à Athènes; elle n'est point autre aujourd'hui, autre demain ; mais dans son sein immuable et immortel sont renfermés tous les temps et tous les peuples. C'est au Dieu, dont le pouvoir embrasse tout, que remontent l'origine, la dispensation et la promulgation de cette loi. Ne pas lui

obéir, c'est se fuir soi-même ; c'est méconnaître la nature de l'homme, et par là même se condamner à des peines auxquelles on n'échappera pas, même en parvenant à se soustraire à ce qui, parmi les hommes, passe pour des supplices (1).

---

(1) Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna, quæ vocet ad officium jubendo, vetando à fraude deterreat, quæ tamen neque probos frustrà jubet, aut vetat, nec improbos vetando aut jubendo movet. Huic legi nec abrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet, neque tota abrogari potest. Nec verò aut per senatum, aut per populum solvi hac lege possumus. Neque est quærendus explanator aut interpres ejus alius, nec erit alia lex Romæ, alia Athenis, alia nunc, alia posthàc : sed et omnes gentes, et omni tempore una lex sempiterna et immortalis continebit. Unusquisque erit communis quasi magister et imperator omnium Deus iste, legis hujus inventor, disceptator, lator. Cui qui non parebit, ipse se fugiet, ac naturam hominis aspernabitur, atque hoc ipso luet maximas pœnas, etiamsi cætera supplicia, quæ putantur, effugerit. (Lact., l. VI, c. VIII, fragmenta Ciceronis *de Republicâ.*)

Admirables paroles, si dignes de l'antiquité, vous devriez être toujours présentes à l'esprit de tous ceux qui siégent dans le sanctuaire des lois! Vous devriez y être inscrites en lettres d'or; vous en seriez le plus bel ornement!

Législateurs, vous tous qui commandez à vos semblables, voulez-vous ne pas vous égarer dans l'application du pouvoir que vous exercez? Méditez ces paroles. En elles se trouve le modèle, et comme le patron véritable des actions humaines; en elles sont renfermés le caractère auguste de la législation, son origine céleste, sa destination merveilleuse, son inflexibilité dans le maintien des principes, son éloignement de toute déviation du sentier tracé par le Ciel même, son immensité qui embrasse tout, son impartialité qui devant elle rend tout égal, son indépendance qui la tient affranchie et élevée au-dessus de toute influence étrangère à sa propre nature. Le fondement de tout est là: *La droite raison donnée pour guide à l'univers.* Avec elle il ne peut pas craindre de

s'égarer; car, sur ses pas, il n'y a point de place pour l'erreur.

Faisons l'application de ce principe à la question qui nous occupe.

L'origine des sociétés appartient au Ciel; mais leurs divers modes d'existence appartiennent à la terre. L'un est vrai à l'égal de l'autre. Sujet par le principe, libre par les conséquences, l'homme se promène librement dans le domaine que le Créateur lui a assigné pour séjour. Si les premiers fondemens de l'édifice ne furent pas son ouvrage, le soin de la distribution intérieure lui fut abandonné : semblable au propriétaire de biens particuliers, l'homme, en général, a pu prendre, sur le sol qu'il occupe, tous les arrangemens conformes à ses intérêts et à ses goûts. Aucun mode n'agrée plus au Ciel qu'un autre : modèle de tolérance, comme de lumières, s'il voit tout, à son tour il tolère tout, il éclaire en prêtant ses feux; mais il ne dirige pas en dictant des ordres; quelque forme de régime qu'adopte chaque partie des lieux qui lui sont soumis, il continue de rou-

ler d'un cours majestueux et tranquille, sur de petites inégalités qui ne lui importent guère, quelque bruit que l'on en fasse ici-bas; comme il est l'auteur de l'ordre, il ne veut que l'ordre; et c'est à son maintien, mais à lui seul qu'il veille et qu'il rapporte tout.

Les hommes ont donc le choix des institutions sous lesquelles ils se réunissent, dans les seules vues de leurs avantages mutuels; car, hors de cette considération, la société n'a plus de sens; elle reste dans la classe des charges sans compensations, c'est-à-dire une absurdité, à la fois et une injustice.

Mais si le fond de la société consiste dans le don que tous font à tous de toutes leurs facultés, pour recevoir les leurs en échange avec la même plénitude, tous ces tributs mutuels ne peuvent également être déposés dans toutes les mains; il est plus aisé de donner, que d'user du don; et, comme dans tout état, les tributs que paient les membres de la société ne peuvent être recueillis par tous à la fois, de même, dans la société en général,

le tribut des facultés que chaque membre apporte à la masse commune, ne peut être déposé dans les mains de tous : cela même détruirait la société, et l'exposerait à périr par ce qui serait établi pour la conserver. Si tous peuvent et doivent donner, peu seulement doivent et peuvent agir au nom et pour l'avantage de tous; il faut donc un ordre fixe, et des chefs choisis pour le maintenir : mais c'est à la société seule et toute entière qu'il appartient de choisir ce mode conservateur de son existence, à laquelle elle rapporte tout, ainsi que les agens de cet ordre. Mais aussi, au moment où elle a formé et appliqué ce pouvoir, il faut qu'elle l'abdique; et, pour vivre long-temps, il faut qu'elle ne règne qu'un jour. Ce principe forme le tronc de l'arbre généalogique des gouvernemens divers sous lesquels l'humanité s'est rangée; elle a varié les formes d'après les variétés infinies que présentent l'esprit de l'homme, et les accidens du sol qu'il occupe; mais elle a retenu le principe comme son domaine invariable et imprescriptible. Les rameaux de

l'arbre se sont étendus, se sont diversifiés, ont pris des teintes et des directions diverses; mais ils sont restés attachés au même tronc, et partis tous du même point, ils tendent tous au même but : celui de fournir un ombrage à toute la race destinée à vivre sous son feuillage.

Mais en exerçant le droit inné, le droit le plus cher de ceux qui peuvent leur appartenir, celui de déterminer le mode de leur gouvernement, et les agens qui doivent y présider, quel est le but des sociétés? La plus grande somme de bonheur qu'elles peuvent atteindre. Quel est le lien commun des membres qui forment le faisceau de ces sociétés? L'intérêt général. Car ce ne peut être qu'à lui que se rapportent les sacrifices si nombreux d'intérêts particuliers que la société exige de tous ceux qui entrent dans son sein : cet intérêt général est la compensation qu'elle peut offrir pour toutes les cessions d'intérêts personnels auxquelles elle assujétit.

Bonheur de la société, intérêt général, tels sont donc le but et l'instrument de l'ordre

social : avec eux se résolvent, sans travail, toutes les questions relatives aux intérêts des sociétés ; et, de cette source si limpide dans son origine, si calme dans son cours, si découverte à tous les yeux, va découler un torrent de conséquences aussi précieuses qu'irrécusables. Telles sont la nature et le privilége de la vérité ; il ne faut que la bien établir. Au moment où elle sort du nuage, elle couvre tout de son éclat, et se saisit de tout par la force qui appartient à sa nature.

C'est ce qui va se manifester dans cette question.

Nul être, parmi ses semblables (1), n'ayant reçu du Ciel ni de la nature la supériorité qui constitue le droit de leur commander, et de les tenir assujétis, aucun ne pouvant l'avoir puisé dans sa nature propre, égale en tout à celle de ses semblables, une supériorité de

---

(1) On sent qu'il ne s'agit point ici des exemples de l'Histoire Sainte, qui ne peut jamais être l'objet d'une discussion politique.

cette espèce pouvant encore moins être héréditairement personnelle, il s'ensuit nécessairement que toute autorité parmi des êtres aussi égaux ne peut provenir que d'une délégation, c'est-à-dire d'un choix libre et volontaire, ayant pour but l'intérêt de tous, le plus grand bien de la société toute entière. Le monde *a donc commencé par être mis aux voix*, et n'a connu, dans le principe, que des élus, et point de maîtres. L'élection *est la racine de tous les pouvoirs* qui s'exercent parmi les hommes. Que la rectitude ou l'égarement de leur esprit leur en ait fait adopter de toute espèce, il n'importe; rien ne peut dénaturer ni faire méconnaître leur origine. A quelque hauteur, à quelque rang que soient élevés au-dessus de nos têtes ceux qui nous gouvernent, soit que le pouvoir ait été remis tout entier entre les mains d'un seul, soit qu'il ait été donné en partage entre plusieurs, soit qu'il soit attribué pour un temps ou sans terme limité, soit que la pourpre ou les faisceaux en rehaussent l'éclat, soit qu'on s'asseye sur des trônes ou sur des chaises cu-

rules, au milieu de toutes ces variations, le principe, rocher inébranlable au sein des flots agités, reste le même, et montre toujours la société remettant ses pouvoirs pour son plus grand avantage. En les ordonnant dans cet ordre, que fait-elle, sinon disposer autour d'elle, à des degrés différens, les sentinelles qui doivent veiller à ses intérêts? C'est toujours à ce principe que remonte toute concession de pouvoirs : on ne peut s'y soustraire, il se reproduit à chaque instant; et si, par la pensée, on se reporte à l'établissement de tous les gouvernemens connus, on n'en rencontrera pas un seul qui n'ait commencé par un enfant de la société, adopté par elle, comme étant le plus digne, c'est-à-dire comme étant celui qui offrait le plus de garanties. Car ce serait se former une étrange idée de cet être qu'on appelle l'homme, que de supposer qu'il a pu se désister de ses droits à sa direction propre, autrement que par l'espoir d'en rencontrer hors de lui-même et dans un autre une plus sûre. On ne donne pas ses droits pour rien; et, dans ce cas, la

garantie est le prix de la cession : les élus des nations n'ont donc point été appelés pour eux-mêmes, mais pour elles. Forcées à faire faire avec ordre, par peu, ce que tous ou beaucoup ne pourraient faire qu'avec désordre; forcées encore, par la subdivision des besoins de la société, de distraire des travaux qu'ils exigent, le moindre nombre de ses membres, les nations ont choisi parmi ceux qui leur ont paru les plus propres à les débarrasser du soin de s'administrer elles-mêmes. Elles ont imité l'homme qui ne peut gérer toutes ses affaires par lui-même; il choisit un suppléant, après avoir cherché à s'assurer des garanties propres à servir de sauve-garde au dépôt qu'il lui confie. Dans son esprit, il recherche la lumière qui lui aidera à distinguer le vrai d'avec le faux; il interroge son cœur pour reconnaître si toutes les fibres sont d'accord avec le sentiment du devoir, de la probité, de l'honneur; il s'adresse à la renommée comme à la sentinelle et à l'écho qui découvre et qui répète tout. Promouvoir aux charges de la société, n'est

donc pas accorder une faveur, une grâce, une récompense, c'est donner un tuteur, un gardien aux intérêts de la société. Maintenant que l'on pense aux précautions qu'exige ce choix, lorsqu'il ne s'agit que d'intérêts privés, et qu'on compare ceux-ci avec les intérêts publics, l'étendue et les résultats des uns, avec les bornes et les conséquences des autres, et on verra avec quelle crainte, avec quel recueillement, lorsqu'il s'agit de la destinée de ces grandes associations que l'on appelle les nations, il faut s'approcher de ces fonctions, aux branches desquelles pendent des fruits si salutaires ou si amers, auxquelles est attaché un poids si effrayant et si immense de responsabilité. Electeurs, voulez-vous les aborder sans crainte, ces redoutables fonctions? Fixez vos yeux sur la société toute entière dont vous êtes en ce moment une émanation, et dont vous réglez la destinée; prenez l'intérêt général pour boussole, ne consultez qu'elle, abandonnez-vous sans réserve à sa direction: elle vous dirigera vers un terrain solide où, d'une main assurée et d'un cœur

tranquille vous pourrez jeter l'ancre, et braver tous les petits flots d'ambition et d'intrigues auxquels il est donné de troubler les mers basses des intérêts particuliers.

Le principe élémentaire de toute élection parmi les hommes est donc l'intérêt général : c'est toujours là qu'il faut revenir ; c'est la véritable intention sociale mise à nu, et accomplie. Dans cet état, l'électeur, l'homme qui agit au nom de la société, et qui exerce ses pouvoirs, a dépouillé sa propre existence pour s'identifier avec la société elle-même, pour former et exprimer les pensées que la société formerait si elle pouvait le faire ; ce n'est plus lui qui pense, qui parle, et qui agit, mais la société qui parle, pense et agit par lui. Il n'est plus père, ami, serviteur de personne ; séparé de toutes ses affections propres, il les doit toutes à la société, elle seule est sa famille, elle seule doit occuper son esprit, remplir son cœur, obtenir ses services ; il a cessé de s'appartenir à lui-même, il a transporté à la société le domaine de tout son être. Penser, agir autrement, c'est tromper la so-

ciété, c'est tourner contre elle le pouvoir qu'elle a remis pour elle, c'est prévariquer dans la matière la plus grave, et prendre sur soi la plus effrayante des responsabilités.

Pourquoi faut-il que de longs et dommageables oublis nous aient forcés de prolonger la discussion de principes aussi simples, et que nous tenions notre excuse de nos malheurs? Mais le rigorisme sied bien après un long relâchement; et, lorsque les principes ont été long-temps éclipsés ou transgressés, il ne faut pas plaindre la peine pour rétablir leurs honneurs, et raffermir leur empire. Ainsi le veut cette droite raison que nous venons de montrer comme le régulateur de l'univers : elle va continuer de nous indiquer de nouveaux principes et de nouvelles conséquences tout aussi incontestables.

Le droit des nations à faire gérer leurs affaires par des hommes de leur choix étant constaté, ainsi que le but qu'elles se proposent dans cette délégation, il ne s'agit plus que de rechercher ce qui doit être observé dans la manière de l'exercer, pour arriver

sûrement à remplir l'intention sociale que cet acte renferme. De ce point de vue, comme d'un poste élevé, on découvre à la fois tout ce que doit faire l'électeur, comme tout ce que doit être l'élu.

Si le but de toute élection dans l'ordre social est invariable, il n'en est pas de même de la position de chaque corps social en particulier : ils sont, comme les simples individus, sujets à mille modifications, altérations, chances de bonheur et de malheur; des dangers peuvent les menacer et les atteindre; ils peuvent toucher à des époques de force ou de faiblesse, de grandeur ou d'abaissement, de vigueur ou de fatigue, d'éréthisme ou d'abattement, de direction éclairée et vigoureuse, ou bien sans nerf et sans lumière, d'unanimité ou de discorde dans les vues et dans les sentimens. De pareilles variétés dans leur position commandent, comme on voit, des variétés dans les vues qui doivent diriger le choix que, dans toutes les positions, la société cherche à diriger vers son plus grand bien. Dans tous les cas, l'intention reste la même ;

mais, pour la remplir, il faut savoir prendre les moyens assortis aux circonstances qui ont créé ces nouveaux besoins à la société. Ainsi, lorsque l'Etat est fixé, lorsqu'il est tranquille dans son sein, entouré d'un voisinage ami et sans ombrage, il peut se passer des hommes qui lui seraient nécessaires, lorsque ses institutions sont récentes et mal affermies, étonnent ou rebutent, par leur nouveauté, une partie de l'association, sont sujettes aux contradictions des uns, aux perfides embrassemens des autres; lorsqu'un sol, long-temps ébranlé, tressaille encore sous les pieds de ses habitans; lorsque la force de son tempérament lutte avec peine contre l'étendue des sacrifices qu'il s'est imposé; lorsqu'une paix équivoque, mêlée de menaces et de serremens de mains, admet des armes étrangères au sein de ses propres défenses, et des yeux observateurs au sein de ses conseils, on sent combien des nuances aussi prononcées exigent de discernement, et, pour ainsi dire, de flexibilité dans l'esprit de ceux qui ont à former l'équipage d'un vaisseau destiné à parcourir des

mers où soufflent des vents et règnent des températures si différentes. C'est là que l'électeur doit mettre tout son art, pour éviter de donner à la société un agent à la place d'un autre, l'homme d'un temps pour celui d'un autre temps. Il s'agit de proportionner le levier au fardeau, le servîteur à la besogne, le moyen au but. Si la probité sociale est l'état, et, pour ainsi dire, le métier de l'électeur, la finesse du discernement est son art.

Il faut donc, avant tout, bien consulter le temps dans lequel et pour lequel on agit; sa nature, l'étendue de sa durée, ses dangers, ses ressources, enfin l'espèce des hommes auxquels les suffrages associent l'agent qu'ils vont donner à la société; car, c'est une chose fort digne de remarque. Le rapprochement et le mélange des hommes altèrent leur valeur intrinsèque; elle y ajoute ou en retranche, suivant qu'ils se trouvent plus ou moins en mesure de déployer leurs facultés, ou de leur faire trouver place. Tel qui, à telle époque ou dans tel groupe pourrait le plus, souvent ne peut pas le moins dans un autre temps et

dans une autre aggrégation. Rien n'est plus important à considérer que cette évaluation des forces relatives, et rien aussi n'est plus abusif que l'uniformité des procédés ou des méthodes qui se rapportent à des choses si diverses. Il ne s'agit pas même de se décharger sur la pureté de son cœur, de la brièveté ou de la paresse de son esprit : la patrie peut avoir autant à pleurer des fautes de l'honnêteté distraite ou aveugle, que des attentats de la méchanceté vigilante et éclairée ; et les apologies des innocens ne la guériront pas davantage que les reproches que les coupables lui donnent le droit de leur adresser. Ce n'est pas tout que d'être sans reproches, il faut encore être sans dommages. Eclairez-vous donc sur la nature des circonstances dans lesquelles vous préparez vos suffrages, dirons-nous volontiers aux électeurs ; sondez bien votre terrain avant d'y poser le pied ; discernez le temps dans lequel vous avez à agir : cette connaissance vous conduira à celle des hommes qui leur sont propres, et ce discernement est à la fois au nombre de vos

premiers devoirs et de nos premiers besoins.

L'intérêt général étant le but de la remise des pouvoirs que la société fait à ses agens, leur action étant étendue par elle à toutes les parties de l'association, ainsi qu'à tous ses intérêts, il est bien évident que, pour qu'il y ait de l'accord entre les moyens et le but, il faut que les élections soient faites dans un esprit dont la généralité doit exclure tout esprit de localité. Il ne s'agit pas des intérêts d'un lieu particulier, de ceux d'une partie de l'association, mais des intérêts répandus sur tous les lieux auxquels elle s'étend : on se rassemble dans un lieu déterminé, il est vrai, mais dans une intention générale.

La société ne réunit ses membres en plusieurs sections, que pour éviter les inconvéniens attachés à de trop grandes réunions; la foule et la réflexion ne vont point ensemble; mais cette subdivision purement matérielle ne fait point perdre aux réunions de cette nature leur caractère de généralité. On peut même considérer comme une fiction, l'action de ces subdivisions de la société : car c'est la

société entière qui agit par chacune d'elles; celles-ci, il ne faut point s'y tromper, ne sont point commettantes, mais seulement commises, mandataires, agissant au nom et dans l'intérêt de la société. C'est donc à cet intérêt et non au sien, à cet esprit et non au sien propre, que doit se rapporter l'acte de cette fraction de la société; et comme c'est au nom et pour le compte de la société qu'elle agit, c'est dans son esprit, à l'exclusion du sien propre, qu'elle doit agir. Au moment où l'électeur entre en fonction, il se fait un changement en lui; il devient un autre homme, l'homme privé et local a disparu; l'homme public, l'homme de la société est seul resté. Une pareille disposition est incompatible avec l'esprit qui se concentre dans le cercle étroit des localités; que ces bornes soient donc franchies, et que ce soit la totalité de l'espace occupé par la société que l'on embrasse.

Il en est de même de l'esprit de famille, de parenté, d'obséquiosité, et de tous les liens particuliers créés par l'ordre social, qui unissent les hommes entre eux, et leur font

contracter des obligations réciproques : ce sont souvent autant de sources de dépendance. Que dans tout ce qui dépend des hommes, comme particuliers, ils rapportent et sacrifient beaucoup à ces louables affections; la nature, la société même qui se fortifie par tout ce qui unit ses membres entre eux, ne peuvent qu'y applaudir et y gagner. Mais dès qu'il s'agit de l'intérêt général et des fonctions qui s'y rapportent, c'est tout autre chose. Là, plus de famille, là, plus de liens de la chair et du sang, plus d'amitié personnelle : la patrie remplace tout cela ; il ne subsiste plus que la grande famille de la société, ni plus d'amitié que pour un objet cher et sacré, supérieur à tous les autres, la patrie, la société toute entière. Ceux donc qui abordent les élections pour faire prévaloir leurs affections personnelles, ou n'entendent pas leur vocation, ou trahissent leur mission : ils peuvent être de fort bons parens, de loyaux amis, mais à coup sûr ils sont de mauvais citoyens et des mandataires infidèles. Ils sont le contraire de ce que la société

attend d'eux, et sous son nom, ils se substituent à elle; or ce ne sont pas des substituts, mais des organes qu'elle a voulu se donner.

C'est dans le même esprit de généralité que doit être repoussée toute tendance à exclusion commune de rang, de classe, de profession. Est-ce donc que la société distingue entre ses membres, la patrie entre ses enfans? Est-ce qu'elle n'ouvre pas également les bras à tous ceux qu'elle a portés dans son sein; qu'elle ne demande pas, qu'elle ne reçoit pas les services de tous; qu'elle ne s'est pas engagée à les associer à tous ses biens, et à ne leur interdire aucune des jouissances dont elle peut disposer? Dès qu'un membre de l'association n'est point dépourvu des qualités qu'elle a cru devoir exiger dans ceux qui s'offrent pour la servir, il a droit à tout ce qui appartient à elle, et lorsqu'elle interdit d'y parvenir sans l'accomplissement de certaines conditions, ce n'est point contre personne, mais pour elle-même qu'elle établit ces barrières; ce ne sont point des privations, des mortifi-

cations, des exclusions qu'elle a en vue de décerner; mais ce sont des garanties qu'elle a cherchées pour ses propres intérêts, dans lesquels ceux des exclus mêmes se trouvent aussi renfermés; car la société n'étant que le résultat de la réunion de tous les associés, la somme des intérêts de la société n'est aussi que le résultat de tous les intérêts particuliers; il n'y pas un acte de la société qui n'affecte tous ses membres, comme pas un acte des membres qui n'affecte le corps de la société, tant leur union est intime. Exclure, c'est bannir de la société; que ce soit pour un temps ou pour toujours, il n'y a pas moins bannissement dans un cas que dans l'autre; la durée de la peine n'en change pas la nature; on ne peut être admis dans la société, ni retranché à demi, rester à la fois en dedans et en dehors, en dehors de ses avantages, et en dedans de ses charges : tout cela est incompatible. Si une seule exclusion est une fois admise, toutes sont possibles et permises, et pour qu'elles soient réalisées, pour qu'elles soient subies alternativement par tous et

chacun, il ne faudra plus que des occasions. L'histoire dépose uniformément de ce résultat. Loin donc, loin de tout électeur l'esprit d'exclusion; que son esprit et son âme s'étendent dans les mêmes proportions que la societé au nom de laquelle il agit; à ses yeux, il ne doit y avoir d'autres titres que la capacité et la volonté de servir la patrie; tout ce que la loi admet, il doit l'admettre; il ne doit connaître ni la robe, ni la profession des citoyens; il ne doit rechercher que leurs facultés et leur dévouement. Sous quelque habit qu'il les trouve réunis, qu'il s'en empare, et les attache au service de la patrie; mais le même esprit général qui défend d'exclure à raison des professions, interdit par la même raison d'admettre au même titre: ce n'est point parce qu'un homme exerce telle profession qu'il doit être appelé, mais c'est parce que dans l'exercice de cette profession, il a donné des garanties de l'utilité dont il pouvait être dans les fonctions qui lui seraient confiées. La pratique contraire donnerait le droit de demander si une profession est plus

chère qu'une autre à la patrie, si elle lui importe davantage, si elle n'a pas besoin de toutes pour les services divers qu'elle requiert; si, semblables aux pierres qui entrent dans la formation d'un édifice, toutes, quoiqu'à différens degrés, n'entrent pas dans la composition de l'ordre social, et s'il peut se passer d'une seule. C'est de ce service rendu à la société et non point d'elle-même, que chaque profession, suivant son rang, tire son honneur. Est-ce donc que la société rassemble ses membres pour représenter les professions qui s'exercent au milieu d'elle, et non point la collection de tous ses membres. Si une profession donnait droit à la représentation, pourquoi les autres à leur tour ne participeraient-elles point au même privilége: élire en vue de profession, c'est retomber dans les exclusions, dans les divisions, dans l'empire que les uns exercent sur les autres, dans les impatiences du joug de la part des maltraités du sort; les maux qu'un pareil ordre est propre à engendrer, sont incalculables; on les évitetous, en mettant

en oubli les professions qui s'exercent dans la société, et en ne se rappelant que de la société qui les renferme toutes. Il n'est pas moins contraire à l'esprit général, qui doit tout diriger, de retomber sans cesse dans le choix des mêmes hommes; il porte naturellement à se demander si les diverses parties de la société sont réduites au degré de pauvreté et de maigreur, qui fait que, parmi elles, il ne se trouve presque jamais que les mêmes personnes portées aux postes dont elle peut disposer; que des hommes éminens, tels que malheureusement il s'en trouve trop peu, que ceux qui ont parcouru la carrière avec éclat, y soient rappelés et y restent. Objet persévérant des honorables suffrages de leurs concitoyens, l'intérêt général les réclame; et leur appel renouvelé, conforme à ce même intérêt, est à la fois un acte de justice envers eux, et un bienfait véritable pour la société. Mais que la même prérogative soit attribuée à une foule de noms obscurs qui ont beau se faire répéter, sans pouvoir se faire retenir, qui se repré-

sentent sans cesse sans pouvoir se faire reconnaître, qui enrouent, pour ainsi dire, la voix de la Renommée, sans pouvoir la faire parler d'eux; qui n'attestent, par leurs apparitions réitérées, que le trop malheureux succès de manœuvres dont l'intérêt général n'a pas été le but, pas plus que la lumière n'en a été le moyen: en vérité, cela n'est-il point une contradiction manifeste avec le but que la société se propose dans les élections? et la perpétuité d'un pareil désordre ne forme-t-elle pas le spectacle le plus décourageant pour le bon citoyen, ainsi que l'appel le plus formel à tous les moyens bas et vils de fendre la presse, et d'arriver au but à travers la foule, par toutes sortes de voies? Lorsque l'on retrouve sans cesse les mêmes noms attachés à la représentation des mêmes contrées, sans qu'ils soient en compagnie de titres éclatans à la considération publique, ne semble-t-il pas voir un signal de détresse arboré sur elles, ainsi qu'entendre l'aveu prononcé de leur impuissance à fournir mieux; par là, s'établit et s'enracine

au sein de la société une aristocratie d'autorité, qui est la plus formidable de toutes. Rien ne paraît contrarier davantage que le fait cette méthode de perpétuité individuelle, l'intérêt que la société a à connaître tous ses membres : ils sont sa force et son trésor. Mais comment parviendrait-elle à cette connaissance, lorsque toutes les avenues sont occupées d'avance, lorsqu'elle se trouve elle-même enlacée dans des filets dirigés avec un art trop funeste, et lorsque des manœuvres, que l'on a su rendre irrésistibles, lui dérobent la faculté de fouiller, pour ainsi dire, dans son sein, pour en faire sortir ce qui s'y trouve de bon? Il est encore une combinaison également pernicieuse, et presque toujours décevante pour ceux-là-mêmes qui y cherchent un appui : je veux dire ces coalitions dans lesquelles des hommes s'entendent pour se faire accepter mutuellement leurs créatures. Là, il est bien évident que l'exclusion est donnée d'une manière directe à l'intérêt général, et que l'intérêt particulier est seul consulté : c'est évidemment soi seul

que l'on a considéré, et non pas la patrie, en adoptant un homme qui n'est pas de son choix, pour faire à son tour adopter à un autre, un homme qui n'est pas davantage du sien; c'est là marchander et non pas assortir, comme l'exige l'intérêt de la société. Antoine, Lépide, Octave veulent se rapprocher; ils se donnent mutuellement leurs ennemis. De cette coalition impie sort la ruine de Rome; se donner ses amis peut devenir aussi funeste. Qu'importe, en effet, sur quel autel la patrie soit immolée, dévouée aux dieux de la cupidité ou de la vengeance? Qu'importe qu'elle succombe ou qu'elle soit livrée, si elle finit par périr? Et, ce qui arrive presque toujours à la suite de ces frauduleux concordats, c'est que l'on se retire avec le chagrin d'avoir adopté ceux que l'on n'avait point en vue, et de n'avoir pas fait admettre ceux que l'on sentait de son devoir de promouvoir. Ainsi, la déception venge la société de la fraude que l'on commet contre elle, et malheureusement le piége a beau être connu, indiqué, on vient

toujours s'y faire prendre. Electeurs, voulez-vous l'éviter? Rien n'est plus facile : fermez l'oreille à toute proposition de coalition, de compensation dans la cession des suffrages; repoussez un don perfide qui vous lie à une concession désastreuse pour la patrie; ne voyez, n'écoutez, ne recherchez que ce qui en soi-même est bon, utile pour elle, capable de la servir, et digne d'acquitter la dette que vous avez contractée à son égard, dès que vous la représentez, dès que vous avez accepté la garde de ses intérêts.

Le volume de la représentation doit aussi être pris en considération; les masses portent avec elles un principe de résistance, soit à la force ouverte, soit aux attaques sourdes provenant de la corruption, et de tous les genres de séduction, qui ne peut appartenir au moindre nombre; la qualité est alors le correctif du défaut de quantité. Quand des chefs habiles livrent combat avec une poignée d'hommes, ils savent qu'elle est composée de soldats éprouvés, et ne confient pas leurs destinées à des novices

dans ce périlleux métier : lorsque Léonidas entreprend de défendre les Thermopyles contre une armée, il sait qu'il a choisi sur tous les guerriers de Sparte.

Il faut aussi tenir compte de la mesure des attributions faites au corps que les électeurs ont à maintenir, en remplaçant les pertes que la loi lui fait subir à des époques déterminées. Autre doit être le besoin, lorsque ces attributions ont été dispensées d'une main libérale ou parcimonieuse; autre se présente-t-il lorsque des pouvoirs balancés peuvent se soutenir les uns auprès des autres, sans se choquer, en observant entre eux un juste équilibre. Des prérogatives étendues, nombreuses, renferment des garanties que l'on chercherait en vain dans des concessions plus restreintes, par lesquelles il se trouve qu'un pouvoir dépasse, à une grande distance, ceux avec lesquels il doit se rencontrer, et semble, au sein de son opulence, avoir réduit les autres au strict nécessaire. Ce qui manque à la place du côté des défenses que l'art lui a données, doit se retrou-

ver dans l'espèce des défenseurs qu'un choix éclairé aura faite pour elle; alors la garnison tient lieu de remparts, et la force des cuirasses et des bras supplée à la faiblesse des murailles. Et, comme dans un sujet si grave, tout porte coup, soit en bien soit en mal, il n'est point jusqu'à la faculté physique de remplir avec assiduité ses fonctions, qui ne doive être évaluée dans le choix des représentans: la société veut trouver en eux des serviteurs; mais à quels services peut-elle s'attendre de la part d'hommes que le soin de leur propre conservation occuperait ou retiendrait trop long-temps loin des lieux où elle les a adressés? Dans mille circonstances, surtout lorsque la représentation est fort réduite en nombre, les plus importantes délibérations peuvent tenir à l'absence de quelques têtes; des rangs déjà bien minces ne peuvent encore être éclaircis sans danger, et ce n'est point par des bras débiles et désarmés, mais par des soldats toujours à leur poste, que la patrie peut être défendue. Une multitude de causes contribue toujours à renouveler

les motifs d'absence, parmi une réunion d'hommes; lors donc que la députation se compose déjà de peu, que reste-t-il pour vaquer aux travaux de toute nature qu'elle exige, si elle est encore amincie par les retraits forcés des infirmités, qui viennent aggraver les sacrifices qu'exigent les devoirs de la société, toujours si nombreux et si exigeans dans les grandes cités, où tout force à former les réunions nationales?

La société, comme tout particulier, n'entend confier le soin de ses intérêts qu'à des hommes dont les principes sont bien affermis contre toute espèce de séduction, de corruption, d'entraînement vers une direction contraire à la mission qu'ils ont acceptée; mais, après s'être assuré en premier lieu de la moralité, il faut de plus regarder au talent: car ce n'est pas tout qu'une main soit pure, il faut encore qu'elle soit habile, c'est-à-dire ferme, légère, prudente, flexible suivant qu'elle doit s'appliquer à des sujets divers. La carrière de la législation est immense dans son étendue et dans ses détails; la science a tour à tour à

s'élever et à s'abaisser, à se prêter à mille nuances qui se rencontrent dans la complication des faces diverses que présentent les affaires publiques; la variété et la discorde des opinions, la lutte même des partis peuvent ébranler, étonner, égarer des hommes armés à la légère, ou dépourvus de ces dons heureux qu'accorde la nature, ou de ces moyens de défense que fournit la pénible et lente action de l'expérience et de l'étude. Si chacun, dans le soin de ses affaires ou pour sa conservation propre, recherche le plus habile, les intérêts généraux de la société ne réclament-ils pas la même préférence? N'est-ce point à ce qui parmi elle se montre le plus épuré, qu'elle doit les remettre? Le talent est au corps politique ce que la tête est au corps humain; siége de l'entendement et de la clarté, elle dirige tous les mouvemens du corps par les volontés qu'elle exprime ou les jugemens qu'elle forme; elle éclaire tous ses pas par la lumière des deux flambeaux qu'elle recèle; et, pour soutenir cette comparaison, ajoutez que si la tête est l'honneur du corps humain,

le talent est celui des sociétés. S'il les sert, il les décore aussi, il tourne également à leur gloire et à leur utilité : la gloire d'une nation n'est-elle pas au nombre de ses premiers intérêts ? Et où peut-elle en placer le siége d'une manière plus apparente que dans ces hauts lieux d'où elle parle à tous ses membres, d'où elle fait parvenir le son de sa voix à l'oreille de l'univers ? Les peuples ont toujours tiré de leurs grands orateurs politiques autant de gloire que de leurs plus grands chefs militaires ; Athènes, Rome, Londres s'honorent autant de Démosthène, de Cicéron, de Pitt, que de Thémistocle, de Scipion, de Marlborough, et par le privilège attaché à sa nature, les effets et l'éclat du talent vivent et durent encore long-temps après que ceux des faits politiques sont éclipsés. Aimez donc, recherchez, produisez le talent ; par son essence, il ne reste jamais neutre, l'inaction n'entre point dans les élémens dont il se compose ; s'il ne sert pas, il nuit ; il est bon à tout, soit placé sur le seuil de l'édifice pour en défendre l'entrée, soit sur le faîte pour en former l'or-

nement. Il n'est point de place à laquelle il ne convienne et qu'il ne décore, dont il ne soit propre à remplir le service comme à rehausser l'éclat.

Mais c'est surtout l'indépendance qui est indispensable dans les représentans d'une nation, et qui doit éclater au premier rang des qualités qu'elle a droit d'exiger d'eux; par ce mot, nous n'entendons point cette indépendance sauvage qui ne connaît point de frein, qui se dérobe à toute espèce de joug, qui rejette toute règle; nous n'entendons pas davantage cette indépendance perturbatrice qui ne s'accommode de rien de ce qui existe, qui recherche dans l'élément principal de la société qui est la fixité, un principe toujours actif de remuemens et d'agitations, et qui fait rejeter *le positif* d'un ordre établi, pour courir après le bien idéal et fugitif d'un ordre imaginaire. La société est un vaisseau sur lequel nous sommes tous passagers, dont par conséquent il faut suivre la marche, *tout en relevant soigneusement son estime*, et celui qui prétendrait se constituer indépendant au

milieu d'elle, et séparer sa marche de la sienne, ressemblerait à un homme qui prétendrait marcher à part du navire qui le porterait, et qui, en *voulant courir des bordées pour lui seul*, victime de sa folle séparation, courrait s'engloutir dans les flots. Mais nous entendons par indépendance le détachement absolu de tout assujettissement, de tout engagement contracté avec un autre ou avec soi-même, en vue d'intérêts personnels, d'avantages à conquérir ou à conserver, de devoirs à concilier avec ceux que de son côté commande l'état de représentant. La corruption grossière est peu à craindre; ne se vend pas qui veut, ne trouve pas toujours des acheteurs qui en cherche. Dans notre ordre social, ces honteux contrats portent avec eux trop de dangers; ils laissent trop de traces après eux, ils prêtent à trop de fâcheuses découvertes : la cupidité s'arrête devant la crainte de l'indiscrétion, et de la flétrissure qui en est la suite. Ce n'est donc point de ce côté que l'indépendance est plus ouvertement menacée ; il est bien d'autres voies plus dé-

tournées et non moins sûres pour arriver à l'entamer, qui font le même dommage à la chose publique, en ne faisant pas courir le même danger à l'honneur : je veux parler de ces engagemens secrets que l'on se trouve avoir contractés avec soi-même, par l'occupation ou par la recherche d'emplois auxquels sont attachés la considération et la fortune ; pour celle-ci son absence absolue, au milieu des honneurs dont jouit la richesse, est un écueil contre lequel la prudence n'ira jamais heurter. Que d'abord le représentant soit toujours au-dessus du besoin ; que ce ne soit jamais parmi des nécessiteux qu'on aille le chercher ; et que le sentiment des convenances supplée à ce que la loi n'a fait qu'ébaucher à cet égard. Je veux encore parler de cette sollicitation des places pour ses proches ou pour ses amis, par laquelle on s'enlace même sans s'en apercevoir, on atténue sa force de résistance, et l'on finit par aliéner la disposition de son suffrage, qui se trouve ainsi dépendre du succès de démarches dont il est inévitablement le prix. Ce pacte est écrit dans la nature des

choses, et l'on ne peut se soustraire à ses effets, lorsqu'on a eu le malheur d'en admettre le principe. Dès-lors donc que l'on ouvre la porte aux vues intéressées, de quelque nature qu'elles puissent être, dès qu'il y a le moindre mélange d'ambition pour soi ou pour autrui, c'en est fait de la probité sociale; l'indépendance est perdue, l'ennemi a pénétré dans la place : que ce soit par la brèche ou par la mine, qu'importe? Il tient les clefs, vous ne les reprendrez plus; vous êtes livrés, vous livrerez infailliblement la patrie. Il faut donc que rien ne puisse commander au représentant, qu'il soit toujours prêt à répondre à toute tentation et à tout tentateur contre son indépendance, ce que le jaloux Orosmane répond à celui qui ose lui parler de rançon pour l'objet qui a su l'attendrir.

Elle n'est pas d'un prix qui soit en sa puissance.

Qu'il soit comme lui amant jaloux de cette liberté que l'absence de toute vue ambitieuse, de tout devoir envers autrui, laisse de ne

céder qu'à la force de la conviction propre, qu'à l'impulsion de la conscience : c'est alors que sera remplie véritablement la destination que la société se propose en se donnant des représentans. En effet, qne veut-elle, que peut-elle vouloir? Que cherche-t-elle dans son représentant? Un homme à elle, et une garantie pour son intérêt. Or, elle n'a que la moitié d'un homme, lorsque celui-ci est déjà à un autre, lorsqu'il doit se partager entre deux services; lorsque celui-ci, appartenant encore à d'autres fonctions, peut se trouver par elles en opposition avec celles qu'il tient de la société. Elle n'a pas davantage de garantie; car quelles garanties peut offrir celui qui se doit encore à d'autres? Il a déjà aliéné sa liberté; et, lorsqu'il y aura combat entre ses différens devoirs, auquel sacrifiera-t-il, surtout s'il y a liaison entre ces mêmes devoirs et son intérêt propre? L'indépendance complète, absolue de toute influence des hommes et des choses est donc de rigueur, et constitue la qualité fondamentale du représentant de la société. Il serait bien étrange

qu'elle fût plus maltraitée que les particuliers, parmi lesquels on n'en trouverait pas un seul assez dépourvu de sens pour accepter, et, à plus forte raison, pour désigner lui-même comme son mandataire, le mandataire de son compétiteur. Quelques qualités que possède d'ailleurs le représentant, s'il ne se distingue pas éminemment par celle-là, toutes les autres sont nulles; elles peuvent même devenir funestes, et ne sauraient racheter l'absence de la première. Il n'est pas indépendant, il n'est rien. Il faut faire marcher à la suite de cette considération, car il y a liaison entre elles, celle qui prescrit de s'abstenir désormais de l'empressement avec lequel on a vu appeler dans les élections les proches des hommes qui occupent des postes importans dans la société. La Bruyère a dit qu'il naissait une infinité de parens à un homme dans la nuit qui précédait le jour où il était nommé ministre. Il naît de même des représentans pour une nation dans la famille de quiconque occupe ou atteint un poste élevé ; on pourrait même

donner le tarif des promotions qui reviennent, par ce nouveau droit, aux familles des hommes en place : un premier commis vaut au moins une promotion, une direction générale ne peut se passer de deux, une première présidence ne peut s'en tenir à moins que le même nombre; et, lorsqu'on arrive aux postes tout-à-fait supérieurs, alors pour que tout soit en règle, et qu'aucune proportion ne soit violée, il faut que ce soit toute la famille. Ces promotions aux places renferment une propriété bien précieuse, celle de dessiller les yeux, et de faire apercevoir distinctement une foule de talens et de mérites qui, jusque-là, étaient restés imperceptibles, et que, sans cette heureuse violence faite à la modestie des propriétaires, on courait risque de ne jamais découvrir. D'où il arrive souvent qu'une famille est parfaitement représentée, mais que la société ne l'est pas tout-à-fait autant; d'où il arrive encore que lorsque la mobilité, qui se fait remarquer dans les places, et qui entraîne si fréquemment les hommes, vient à avoir son effet et à attein-

dre ces espèces de patrons, le client, dont la place du déchu avait fait la promotion, et peut-être le mérite le plus apparent, ne répond plus à rien, et reste sans liaison avec l'ordre au milieu duquel cette clientelle l'avait jeté. Sûrement, cela n'a rien de commun avec cet ordre de droite raison, que dès le début de cet écrit, nous avons montré établi pour former le régulateur de toutes les actions humaines. C'est elle qui va nous guider encore dans l'application des principes, que nous sortons de développer, à l'ordre des élections actuelles, dans leur rapport avec l'état présent de la France.

SECONDE PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES AUX ÉLECTIONS ACTUELLES.

Ne perdons point le temps à louer ni à blâmer la France de ce qui s'est passé dans son sein depuis trente ans. Malheureusement c'est le sort de presque tout ce qui s'écrit sur notre patrie. D'un côté célébrer des triomphes, de l'autre rappeler des excès. De part et d'autre on ne sort guère de ce cercle : tous les deux sont fondés ; mais avec la différence que les excès ont été bornés à une courte époque et au petit nombre alors armé du pouvoir, et que les hauts faits ont rempli un grand nombre de jours, et furent l'ouvrage de tous. Il serait bien temps de cesser de tout confondre, pour se donner le triste droit de

calomnier la patrie : cette maladie a été particulière à notre époque. Après Marius, Sylla, Octave et leurs proscriptions, qui dépassent de beaucoup celles que nous avons à déplorer, l'on ne vit point une partie des Romains chercher des jouissances parricides dans l'accusation et la flétrissure de leur patrie; on ne vit point, après des troubles bien autrement longs et sanglans que n'ont été les nôtres, quoique dépourvus des mêmes compensations de grandeur et de gloire; on ne vit point, disons-nous, une partie des Anglais faire consister leur bonheur à jeter sur leur patrie un jour défavorable, odieux, et travailler à se déshériter eux-mêmes de la part qu'ils pouvaient prendre à la gloire qu'elle avait acquise en d'autre mains; l'inimitié entre les partis ne créa point d'ennemis à la patrie elle-même. Prenons donc la France au point auquel elle se trouve.

Elle est revenue à ce qu'elle voulait en 1789; une lutte terrible au dedans et au dehors n'a pu le lui faire perdre de vue, tant est grande la force des idées conçues par tout un

peuple : elles bravent le fer et le feu; elles triomphent de la force, des embûches; elles survivent à tout. En 1789, la France voulait une constitution, et la voulait d'un vœu unanime : il faudrait se déclarer aveugle, ou bien abjurer toute bonne-foi, pour contester ce point. Elle le voulait avec force, et l'exécuta avec énergie, parce qu'elle fut contrariée avec obstination et maladresse, et, qu'ayant à se faire jour à travers d'une multitude d'intérêts, il fallut bien abattre ce qui ne voulait pas céder. Telles furent à la fois l'attaque et la défense. Le but était l'établissement d'un gouvernement libre, régulier, dégagé des abus anciens, des routines anciennes, des préjugés anciens, en un mot, un mode fixe de gouvernement dépendant uniquement des lois, et à l'abri de tout arbitraire. De celui-ci on en avait eu tant, qu'il était passé de mode pour tout le monde. Après avoir reçu, de la seule main qui restât au duc de La Vrillière, plus de lettres-de-cachet qu'Annibal n'envoya à Carthage d'anneaux de chevaliers romains tombés aux champs de Cannes, il était

fort naturel d'en être rassasié. La répétition même des meilleures choses finit par fatiguer. Après avoir vu mille acteurs passer tour à tour sur le théâtre du ministère, pour tomber les uns sur les autres à la clameur publique et au bruit des sifflets, entre nos malheurs et leurs maladresses; à force d'avoir entendu le souverain et ses cours se reprocher mutuellement d'avoir envahi les pouvoirs publics, et se demander réciproquement où ils étaient, et en quoi ils consistaient, il était bien simple de vouloir enfin connaître à qui ils appartenaient, comme de leur donner des dépositaires incontestables. Tout, à cette époque, tendait donc à la liberté, à l'ordre, à la fixité : on se proposait un but distinct. A l'époque de la Ligue et de la Fronde on remua, on tracassa, mais rien ne resta, parce qu'il n'y avait point de but fixe. Les lumières de 1789 n'illustraient point cette époque : les acteurs étaient plus grands que la scène; en 1789 la scène fut souvent plus grande que les acteurs. Coligny, Condé, De Retz, Turenne, valaient mieux que ce qu'ils faisaient : c'étaient

des ombres immenses projetées sur un tableau resserré. Aussi leur action ne se rapportant qu'à des hommes, n'a point laissé de traces, au lieu qu'en 1789, ce n'étaient point les hommes qui poussaient, mais les choses qui poussaient les hommes, et qui les précipitaient dans une direction déterminée : celle de l'établissement d'un ordre fixe qui aurait pour base l'égalité, et pour but le bien général de l'association. Le Ciel ne permit pas que, dès ce moment, la France jouît du noble prix de ses travaux. Pour nous consoler, disons avec le poète romain :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent...

Mais ce qui alors fuit loin de nous, s'en est rapproché. Nous avons une loi, et nous devons vivre et raisonner d'après elle; par elle nous sommes initiés au gouvernement représentatif. Quelque temps qu'il se soit fait attendre, quelque cher qu'il ait coûté, observons cependant qu'en France il y a eu moins loin de 1789 à 1814, qu'il n'y eut en Angle-

terre de 1215 (1) à 1688 : le passage, il est vrai, a été orageux, mais rapide. Voyez aussi le temps que nos voisins ont mis à faire la même traversée, et par quelles routes ils ont passé. Nous sommes donc en possession du gouvernement représentatif; mais il faut l'avoir avec ses attributs, sa rectitude, de fait et non pas seulement de nom. Or, quelle est la base du gouvernement représentatif? L'élection de ceux que la nation, d'après des règles convenues, envoie pour exercer la partie du pouvoir que la constitution lui assigne. Quel est le moteur, le levier principal de cette espèce de gouvernement? L'opinion publique. Par conséquent, l'élection, et la manifestation de

---

(1) Epoque de l'établissement de la grande Charte, 13 juin 1215, arrachée à Jean-sans-Terre, abandonné par tout le monde, réduit à n'avoir plus autour de lui que sept chevaliers. Ce prince, revenu à une meilleure position, révoqua la Charte; elle fut réprouvée par le Pape, qui trouvait fort mauvais que les Anglais fissent leurs affaires sans lui, auquel le roi Jean avait assujéti son royaume.

l'opinion sur les questions d'intérêt public, forment l'état élémentaire et permanent du gouvernement représentatif. Dans cet ordre de choses, le soin principal doit donc se rapporter à bien choisir les représentans, et à bien connaître l'opinion; hors de là, il n'y a que faux pas, et danger de tout intervertir. Car, si les représentans ne remplissent point leur destination, si l'opinion est méconnue ou dénaturée, alors sur quoi porte le gouvernement représentatif?

Maintenant, quel est l'état moral de la France? A ne consulter que les tableaux multipliés qu'en ont fait des aveugles, des dupes ou des fripons; à s'en rapporter aux déclamations des uns, aux lamentations des autres, la France serait un pays inhabitable; ses habitans attaqués par la gangrène révolutionnaire jusqu'à la racine de leur moralité, brouillés avec le Ciel, en guerre avec la terre, dignes de l'animadversion de tous les deux, devraient, pour leur amendement, être tenus à un régime austère, et contenus par la menace toujours présente du châtiment, et l'as-

pect continuel des instrumens du supplice; génération à la fois indigne du passé, et menaçante pour l'avenir. Telles sont les obligeantes couleurs sous lesquelles des hommes, qui poussent l'imposture jusqu'à se dire Français, osent représenter leur patrie, même aux yeux de l'étranger, auprès duquel ils lui ont beaucoup nui, en ajoutant à leur défiance. Eh bien! la déraison et l'insulte ont broyé les couleurs de ce tableau; s'il est hideux, il est absurde: le Français n'est rien de ce qu'il indique, il est tout ce qu'il n'indique pas. Que l'on apprenne à le connaître. Le monde a assez éprouvé la force de son bras. Les chevaliers si vantés d'autrefois envieraient ses nouveaux exploits. Son esprit et sa grâce sont encore en possession d'éclairer, de charmer l'univers, de fournir à son instruction, à ses plaisirs, d'être l'objet de son envie et de ses recherches d'imitation. De ce côté, il n'y a rien de changé; mais, d'un autre, sa raison s'est étendue, agrandie avec l'horizon qui s'est développé devant elle. Le Français a vu, il a entendu des choses qui auparavant

n'existaient pas pour lui. La science n'a plus de secret ni d'exclusion pour personne; l'instruction générale l'a mis en commun, et y prend part qui veut. Un langage nouveau, une vie nouvelle se sont formés partout; et souvent, du père aux enfans, il y a dix générations de distance. L'aisance générale marche de front avec ce changement moral, l'étend et le consolide, car, dans cette carrière, on ne rétrograde sur aucun point, il faut que tout marche à hauteur. Plus éclairé, le Français est aussi plus calme, parce qu'il voit plus distinctement les objets. Ce ne sont que les ignorans qui se mettent en mouvement à la moindre déception, au premier bruit dont ils ne devinent pas l'origine : le Français au contraire voit, juge, et fait dépendre son action de son jugement; instruit par l'expérience, il est inaccessible à la séduction, la tromperie lui a créé un tact merveilleux pour discerner l'erreur d'avec la vérité. *La méfiance est la prudence des peuples.* S'il se tait, il observe, il juge, il fait son choix. Il a banni également le scandale et les dérisions qui flétrissaient son

culte ; tout ce qui offenserait ouvertement cet objet sacré, le blesserait lui-même. Tolérant sans superstition, comme obéissant sans servilité, s'il obéit avec docilité, il aime à être commandé avec lumières. Il n'a jamais rien à refuser à la voix de la raison ; dès qu'elle se fait entendre, il accourt, il vole, il franchirait l'espace, pour la suivre. Tombé, sans sa faute, du faîte de la grandeur, qu'il n'aurait jamais perdue avec un emploi mieux calculé de ses qualités, il supporte la chute avec dignité ; grand dans l'adversité comme dans la prospérité, s'il la regrette, cette grandeur, c'est sans provocations, sans embûches contre ceux qui jouissent de ses dépouilles. Réduit, par le sort, à voir une partie de son territoire servir de polygone à d'autres soldats qu'aux siens propres, la foi des traités l'enchaîne au maintien même des objets de sa juste douleur ; l'accomplissement des sacrifices acceptés repose sous la même loi d'honneur, et leur prodigalité même n'en fait contester ni différer aucun. L'Etat demande-t-il des tributs? l'or coule ; le Ciel sévit-il ? le travail redou-

ble, l'industrie lutte avec les privations, et semble s'alimenter par elles ; l'abattement n'est nulle part, la plainte reste muette, le besoin contemple en silence les jouissances de la richesse ; les profits mêmes que procurent ses souffrances. Au sein de tant de malheurs, sur une immense étendue de terre, la sûreté n'a pas compté une attaque de plus, le trésor public un retard, les individus une violence ; l'esprit national a su donner à la plus cruelle épreuve qu'un peuple ait jamais subie, l'apparence d'un accident passager, qui l'atteignait à peine. Si ce n'est pas là de la grandeur, qu'on la définisse donc. Si un grand mouvement se fit ressentir à une époque déjà éloignée, et entraîna des suites funestes, l'intérêt des accusateurs eux-mêmes doit leur faire désirer qu'on n'en recherche pas la cause. Si des hommes, victimes d'égaremens personnels ou suggérés, gens qui ont l'air d'être lassés de vivre, se livrent à des entreprises qui méritent encore plus de pitié que de supplices, ignorant qu'ils sont de l'ordre au milieu duquel ils vivent ; voyez par qui

ils sont suivis, soutenus, l'attention ou les regrets que la France leur donne. Et faut il d'ailleurs juger de l'état de la mer par l'écume que les vagues ont jetée sur le rivage, et qui le blanchissent encore long-temps après que la tempête est calmée? Il en est de même en France : le sol est rassis; quelques vapeurs sont sorties d'une terre qui naguère et long-temps présenta un immense foyer de conflagration; il n'y a pas là de quoi s'étonner. L'effet est dans l'ordre de la nature, le seul qui ne trompe point : il faudrait au contraire s'étonner qu'il en fût autrement. Quoi! une nation passe tout à coup, sans sa faute, d'une élévation sans exemple dans un abîme sans fond; tout change autour d'elle et au dedans d'elle; le passé redevient le présent, celui-ci à son tour montre un avenir suspect, on cherche les triomphes qui ont donné le droit d'assujétir... et l'on peut croire que tant d'hommes, enfans de leurs œuvres propres, accoutumés à des épreuves de tant d'années et de tant d'espèces, ne trouveront pas au dedans d'eux d'autres fibres sensibles que celles de la rési-

gnation! N'exigeons pas trop de l'homme, proportionnons les épreuves aux forces dont le Ciel le dota; ne nous effrayons pas trop de ce qu'il fit dans une circonstance donnée, et surtout n'en concluons pas qu'il le fera encore dans une autre. C'est étrangement méconnaître le cœur humain, que le juger ainsi. Par là même qu'une chose a été faite une première fois, on peut presque assurer qu'elle n'aura pas lieu une seconde; il faut encore plus de choses pour amener une ressemblance dans les événemens, ou dans la disposition de l'esprit, qu'il n'en faut pour former une ressemblance parfaite entre deux visages. Disons-le hautement, rien de ce que l'on a vu en France, n'est de nature à se renouveler : il est hors de l'esprit et des goûts Français. Cet esprit appartient tout entier à l'honneur national; il veut la science dans la conduite, la lumière dans la direction, la clarté dans le langage, la sincérité dans l'action. Plus de vaines paroles, on devine leur sens caché; plus de déguisemens, on les pénètre, tous les voiles sont percés ou soulevés;

plus de rigueurs : qui les craint? qui ont-elles arrêté? que seraient-elles pour tant d'hommes qui ont bravé tant de dangers? Des ignorans, des hommes qui ne savent rien apprécier, s'imaginent qu'il n'y a qu'à tendre une chaîne pour former une barrière; comme si l'on n'avait jamais brisé de chaînes, comme si l'on enchaînait tout un peuple. C'est sur cette règle qu'ils rêvent d'administrer la France. Ils se figurent que, parce qu'il y a des prévôts, et des soldats étrangers, la France est tranquille; que l'éloignement de ces deux auxiliaires de la paix publique serait le signal d'une détonnation générale de licence et de désordre, tandis que c'est tout le contraire qui arriverait. Belle manière en effet de calmer un peuple, que de tenir toujours devant ses yeux des objets qui les blessent! Que l'on retire cet appareil menaçant, et l'on verra si la France perd la moindre partie de cette assiette calme et tranquille, dont on rapporte si inconsidérément le principe à un mobile fait pour produire un effet directement opposé. Veut-on s'assurer des causes

véritables de cette tranquillité? Eh bien, qu'on laisse là les prévôts et les soutiens venus d'autres pays; que l'on s'adresse uniquement à la raison du peuple français, on verra s'il ignore ce que vaut le repos; s'il s'est follement figuré que l'homme a été créé pour passer d'une agitation à une autre, pour y consumer ses facultés et sa vie; s'il ne sait pas comparer entre elles les chances, les dangers et les profits des agitations, et si ce n'est pas d'après ces calculs de sagesse qu'il fait son choix. Le Français est calme, parce que sa raison lui dit qu'il doit l'être : si elle lui suggérait le contraire, qui pourrait le contraindre ou l'arrêter? La force intérieure, c'est lui-même. La force extérieure trouverait trente millions d'opposans; et l'on sait assez que la crainte est peu de chose pour des Français, une fois qu'ils ont pris leur parti de la braver. Relâchez donc le frein, dirons-nous à tous ceux qui ont à se mêler de sa direction, la finesse de la bouche de votre coursier le fait câbrer sous une main pesante; rendez-lui la liberté de son allure, ses pas s'affermiront,

deviendront plus légers ; vous sentirez redoubler sa vigueur, sa grâce et sa souplesse. Ne vous inquiétez pas de l'état de la France ; jamais elle ne fut plus facile à diriger, jamais elle n'offrit plus de gages de sécurité ; mais ces dispositions sont à un prix : celui d'être gouverné avec lumière et vérité. Veut-on avoir une preuve bien funeste de la réalité de ces dispositions ? qu'on essaye de ramener les hommes et les idées dont le 5 septembre 1816 nous a si heureusement débarrassés. Il existe parmi les Français la plus heureuse disposition, et qu'ils possèdent dans un degré éminent entre tous les peuples : celle d'être sensibles à la confiance ; leur honneur est toujours prêt à acquitter la dette qu'elle leur fait contracter. Au lieu donc de tant commander, avec eux il suffit d'indiquer, de mettre un signe de lumière et d'honneur sur le but ; ils y marcheront tous seuls. Par exemple, si depuis quatre ans que l'on perd le temps en plaidoyers et en arrêts contre de pauvres livres, et souvent contre de pauvres auteurs, on eût fait comme le roi de Wurtemberg, qui, en déliant la

presse de toute entrave, a mis, pour toute loi de répression, un hommage à la moralité de son peuple, en déclarant qu'il ne pouvait croire aucun de ses sujets capable d'en abuser, l'honneur des Français aurait fait tous les frais de la surveillance : il aurait gardé les portes de toutes les imprimeries, pour que rien d'impur ne s'y glissât; il eût banni de la société celui qui aurait tenté de franchir la barrière élevée par la confiance : on enfonce celles que la défiance a formées. On a voulu des lois; les tribunaux et l'opinion sont aux prises.

L'état moral de la France est donc bien constaté; elle veut un ordre constitutionnel, un gouvernement représentatif; elle le veut de toutes ses affections, de tous ses besoins, de toute sa raison, en un mot, de tout son être. Il est le principe de son repos, il fera sa stabilité; il faut donc qu'elle l'ait: car comment refuser ou enlever à tout un peuple, et ce qu'il désire, et ce qu'il tient, et ce qui le fait heureux et sage?

Maintenant, recherchons quel est l'état lé-

gislatif de la France, et quelles sont les circonstances dans lesquelles elle se trouve. L'éclaircissement de ces deux points, joint à celui des précédens, conduira, par une pente naturelle et douce, à la solution de la question que nous examinons. Car, après avoir établi le droit d'élection, les principes de l'élection, l'état moral, législatif et politique du peuple qui fait les élections, on arrive sans peine à déterminer les sujets mêmes de l'élection.

Deux choses constituent l'état législatif d'un peuple : la composition de la chambre représentante, et ses attributions ; la chambre des pairs est dans un autre ordre de choses, et ne peut faire le sujet de cet examen. La France compte près de trente millions d'habitans, et seulement deux cent cinquante-sept députés. On apercoit du premier coup d'œil la distance vraiment immense qui sépare les deux nombres. Il n'y a aucun rapport, aucune proportion entre eux ; le parlement de Paris, toutes chambres assemblées, approchait du même nombre ; en calculant celui des autres parlemens co-

partageans du pouvoir législatif, dans leurs ressorts respectifs, par l'enregistrement, en ajoutant le clergé, les pays d'état, on trouve qu'en 1789, le nombre des hommes investis de la faculté de prendre directement part à la législation civile ou financière, dépassait de beaucoup celui que la Charte a déterminé. Nous savons que certaines combinaisons, qui appartiennent à l'ordre actuel, compensent une partie de ce désavantage; nous connaissons tout le prix de la réunion de ces pouvoirs dans un même centre, mais ils n'empêchent point qu'elle existe.

L'Angleterre, peuplée de dix-sept millions d'habitans, par la réunion des trois royaumes, compte près de sept cents membres dans son parlement-uni, et l'on calcule sur une présence habituelle de 550 votans. En suivant la même proportion, quoiqu'on ne la réclame point, il reviendrait à la France près de onze cents députés. Mais ce n'est pas seulement le nombre, la quantité arithmétique qu'il faut considérer, mais encore la

qualité, et, pour ainsi dire, le volume des hommes qu'il faut comparer entre eux. La fortune, par conséquent l'état social, et le don inappréciable de l'indépendance qui en est la suite, n'ont aucun rapport dans les deux pays. En Angleterre, l'opulence, la grandeur des établissemens de commerce, d'industrie, d'affaires, auxquels préside une partie des membres de la chambre des communes, les relations que ces rapports leur créent dans les deux mondes, l'habitude des affaires parlementaires, comme celle des discussions politiques qui forment le fond des occupations de la population de l'Angleterre, rencontrent bien peu de choses correspondantes parmi les élémens qui concourent à la composition de la représentation en France. Dans ce cas, l'infériorité numérique est encore aggravée par l'infériorité du volume du personnel. On a voulu, je le sais, éviter les inconvéniens de la foule, à la bonne heure; mais, qui la demandait cette foule? N'y a-t-il donc que des extrêmes à embrasser dans la conduite des affaires humaines? Parce

qu'un droit renferme quelques inconvéniens de détail, faut-il amincir ou atténuer ce droit, au point de l'énerver et de le réduire à la nullité? Lorsque les lumières du Monarque lui montrèrent les inconvéniens de cette réduction, un hommage général d'acquiescement et de reconnaissance suivit cet acte de raison et de justice; des regrets bien légitimes ont à leur tour suivi son retrait, et, pour se calmer, ils ont besoin de s'adresser à l'espérance. En tenant compte de la multitude des causes qui détournent habituellement un certain nombre de députés de l'assistance à la chambre, on trouvera que la moyenne proportionnelle de leur présence donne régulièrement deux cents membres prenant part aux délibérations. C'est trop pour un conseil, ce n'est point assez pour une représentation nationale : un conseil des deux cents excède peut-être les besoins de Genève, une chambre de deux cents membres reste au-dessous de ceux de la France. Que peuvent les rangs amincis de ce petit nombre contre la pression de la phalange

toujours complète, et toujours existante de la prérogative royale, agissant avec tout le poids de ses attributs? Un gouvernement représentatif est un gouvernement balancé. On a dit avec raison de la constitution anglaise :

Ponderibus librata suis.....

Où se trouvent ici l'égalité des poids, et celle du bassin destiné à les recevoir et à les contenir? Un gouvernement représentatif est éminemment une représentation de l'opinion publique. Si peu d'hommes sont-ils bien propres à la représenter? Un gouvernement représentatif est une barrière élevée au-devant des libertés nationales, pour amortir l'effet de l'action continue du pouvoir exécutif, soit qu'il agisse sourdement, soit qu'il tente de se déborder, ou de la rompre. Mais n'est-ce point un rempart épais, une digue large et compacte qui, seuls, ont la force propre à soutenir cette double attaque? Je ne sais; mais cette disposition me paraît, à elle seule, donner, contre l'intention de son auteur, une tendance toute particulière à l'acte

qui l'a créé. Il est vrai que l'on n'aperçoit pas tout du premier coup d'œil; souvent l'ouvrier a besoin d'observer long-temps le jeu de la machine qu'il a construite, pour en bien apprécier les ressorts. Rousseau avait raison de dire que le législateur devait vivre dans un temps, et travailler pour un autre; les lois d'établissement faites pour un peuple, sont conçues nécessairement en vue de durée; il faut donc y mettre en harmonie tous les temps, le passé, le présent, l'avenir. Quand, en faisant des lois, on a toujours sous les yeux certains exemples, quand on écoute les impressions encore subsistantes du passé, on s'expose à ravir, à un avenir étranger à ces incidens, la part qui lui revient dans l'ordre qui s'établit, et qui est destiné à l'atteindre à son tour; il peut se trouver déshérité de son domaine légitime, en considération ou en expiation de fautes qu'il n'a point commises, et pour des égaremens qu'il ne partagera point. La faiblesse du corps des représentans fait donc une loi de veiller à leur choix, et de n'y souffrir ni relâchement ni

distraction. Comme le corps est peu nombreux, il faut qu'il soit d'élite; lorsque l'on a si peu à perdre, il ne faut pas s'exposer à ne rien conserver. De plus, l'entrée de la chambre n'a été permise qu'à un âge bien avancé. Ce n'est pas tout que de faire la part au feu, il faut aussi faire celle de la glace; la sagesse, la modération, la circonspection sont de tous les âges; s'il y a des têtes qui ne mûrissent jamais, il y en aussi qui ne sont jamais jeunes. Mais en reculant trop l'époque à laquelle les talens peuvent se déployer, en laissant passer celle à laquelle les sentimens généreux ont le plus d'énergie et de plénitude, on court le risque de perdre de puissans auxiliaires, et la patrie doit attendre plus de service de ceux qui s'élèvent sur l'horizon, que de ceux qui courent vers leur déclin. L'Angleterre s'est sagement abstenue de cette limitation : elle lui aurait coûté l'honneur de sa tribune, Pitt, qu'en France elle eût condamné à l'obscurité. Par la même disposition, les noms illustres de l'Assemblée Constituante seraient restés dans l'oubli, et la

France aurait ignoré qu'elle possédait dans son sein les Mounier, les Clermont-Tonnerre, les Barnave, les Montesquiou, tous ces noms qui s'alliaient si bien avec les idées de lumière, d'ordre et de monarchie. Dans les assemblées, la jeunesse porte avec elle un correctif puissant, celui de la défiance qu'elle inspire à ceux que le temps a guéris de ses défauts présumés (1).

---

(1) La Chambre des Pairs est destinée en partie à tempérer la chaleur qu'une Chambre des Communes peut faire craindre. Cependant le pair a voix délibérative long-temps avant le député : c'est le contraire de ce qui se passe partout. Ordinairement l'enseignant, le remontrant, sont les aînés des enseignés et des remontrés.

Ne serait-il pas conforme à la droite raison que l'époque à laquelle la loi reconnaît dans l'homme le droit d'user de toutes ses facultés, et de disposer de toutes ses actions, fût aussi celle qui vît tomber toutes les barrières qui le séparent des fonctions publiques? Un homme peut remplir les premiers postes de l'Etat, commander les armées, représenter la nation chez les peuples étrangers, occuper les premiers rangs dans

La prérogative royale en France se compose de tout ce qui, en Angleterre, appartient à la couronne, et sur plusieurs points la dépasse de beaucoup. En France, dans la distribution des dotations entre les différentes branches de la législature, la couronne a été richement

---

le sanctuaire, à l'âge qui lui interdit d'être député : tout lui est ouvert, et sa jeunesse nominale lui ferme les portes de la Chambre. Craint-on qu'une assemblée ne soit formée que de jeunes gens, et que les hommes d'un âge plus mûr leur laissent envahir les places à leur détriment ? Crainte frivole et démentie par le fait !

Sur douze cents députés de l'Assemblée Constituante, un seul n'atteignait pas vingt-cinq ans, M. le vicomte Mathieu de Montmorenci ; un autre, M. Barnave, n'arrivait pas à trente ans. Parmi les ecclésiastiques, les deux plus jeunes avaient chacun trente et un ans, L. de Barmont et l'abbé de Pradt.

Qu'on fasse attention à l'histoire de la révolution, et l'on verra de quel côté, des jeunes ou des vieux, ont été le plus d'actes repréhensibles. Quant au talent, le procès est décidé.

Parmi les étrangers, même résultat. Pitt et le prince

partagée ; on a accumulé en sa faveur un mobilier d'attributions de la plus haute importance ; les limitations par lesquelles la constitution anglaise a cherché à prévenir les inconvéniens de la trop grande étendue du pouvoir royal, ne sont point connues en France. Dans le premier pays, la loi, hors celle de subsides, prend indistinctement naissance dans chacune des chambres ; ce n'est que dans des cas rares que la couronne recommande un objet spécial à la considération du parlement. En France, c'est tout le contraire ; des cas très-rares peuvent seuls porter les chambres à s'adresser au Roi pour lui représenter la nécessité d'une mesure législative : hors de là c'est lui qui, agissant

---

Charles, tous deux jeunes, ont seuls combattu avec quelque lumière et quelque éclat.

Pourquoi ne pas s'en rapporter aux électeurs de distinguer, à leurs risques et périls,

Ces âmes bien nées,

dans lesquelles

La valeur n'attend pas le nombre des années ?

deux fois sur le même acte, tient par l'initiative et par la sanction les deux bouts de la chaîne qui enserre tout le corps législatif. Semblable à un vaisseau complétement équipé, mais attendant à l'ancre le vent qui doit enfler ses voiles et lui donner le mouvement, le Corps-Législatif attend de l'autorité royale l'impulsion qui met en action les facultés qu'il possède, sans pouvoir en user hors de cette excitation étrangère. En France, ainsi qu'en Angleterre, *plaintes et subsides ne se tiennent point par la main*, suivant l'expression d'un célèbre Anglais, *et ne manquent point de passer dans cette agréable compagnie*. En Angleterre, le plus petit détail de l'administration, dès qu'il y a prescription d'ordre, ou levée quelconque de deniers, est de la compétence du parlement. En France, le régime des ordonnances suit pied à pied le régime constitutionnel; en Angleterre, l'armée est au second rang des forces de l'État; le premier, la flotte, est pour ainsi dire hors de l'État, et reste chargé de le défendre sans pouvoir y entrer. En France, l'armée est au

premier rang de la force publique. En Angleterre, l'armée n'a qu'une existence annuelle, sujette à un renouvellement périodique ; à l'expiration de ce terme, le parlement doit renouer le nœud de la discipline militaire, tant la présence d'un corps armé permanent sous un même chef a inspiré d'ombrages pour la liberté. En Angleterre, pas un soldat étranger n'oserait aborder sur ce sol vraiment national, sans l'autorisation du parlement. L'œil jaloux des libertés anglaises le suit dans tous ses mouvemens ; l'appareil des armes doit disparaître et s'éloigner de tout lieu où s'exercent des pouvoirs relatifs à la législation. Qu'il y a lo in delà à ce qui a lieu en France, à ce pouvoir immense dont la main du Monarque français est toujours armée par la disposition plénière d'une grande masse de troupes formées d'une population trop guerrière pour ne pas pencher vers des chefs militaires, commandées par des hommes pour lesquels, par beaucoup de motifs, généralement le trône est une religion et le prince un culte, et dont les

rangs peuvent être grossis à volonté par l'appel d'auxiliaires étrangers. Qu'on joigne à tous ces avantages la direction entière de la politique extérieure qui, en France, appartient au prince sans aucun contrôle de la part des chambres, et l'on verra quelle supériorité la prérogative royale de France conserve sur le pouvoir qui lui correspond en Angleterre. La composition de la chambre des pairs dans les deux pays présente aussi de grandes différences à l'avantage de la couronne de France ; et ce qui achève de relever cet édifice de grandeur et de puissance, c'est le corps du clergé, qui, en France, a toujours été nourri des maximes du pouvoir de droit divin et d'autorité absolue, qui met au premier rang de ses devoirs la crainte de trop s'appuyer sur la raison, et d'examiner ; au lieu qu'en Angleterre, les ministres d'un culte fondé sur le raisonnement, ne sont point retenus par les mêmes appréhensions, et participent aux principes généraux de liberté qui sont répandus dans toute la nation. Si le Roi est le chef de l'Église anglicane, cette

Église ne lui appartient pas pour cela; il ne la dirige pas, il la protège; il conserve ce que lui même n'a pas établi, et dont il ne fait point partie; il n'est pas là pour faire, mais pour empêcher qu'on ne fasse et surtout qu'on ne défasse. Un roi d'Angleterre n'est point un pontife, mais seulement l'exclusion d'un autre pontife. Si le clergé anglican n'a point compté de dictateur, tel que Bossuet, il ne compte pas non plus de docteur qui ne connaisse que l'empire du Ciel sur la terre, et qui écrase toujours l'une du poids de l'autre.

Dans un pareil état de choses, l'ordre des élections d'un pays peut différer de celui de l'autre. D'un côté, il y a des correctifs, des avantages qui peuvent supléer à ce qui manque ou qui se trouve defectueux, et dont l'absence, dans l'autre côté, crée pour les élections de ce dernier des besoins qui ne sont pas ressentis ailleurs.

Il faut ajouter à la comparaison que nous venons de terminer, l'immense différence du mode de renouvellement pratiqué dans les deux pays. En France, une partie seule-

ment de la chambre sort chaque année, et donne, par là, ouverture au renouvellement qui, pour être complet, doit embrasser un espace de cinq ans. On pourrait dire que ce n'est point un renouvellement, mais seulement une infusion semblable à celles par lesquelles on répare la perte que le temps fait éprouver aux liqueurs contenues dans des vases dont le fond reste le même. Le renouvellement du corps représentant est un appel à l'opinion. Ainsi le veut la nature du gouvernement représentatif : l'effet ne peut différer de la cause. Mais un renouvellement partiel n'est qu'un appel à une opinion partielle, tel qu'il l'est lui-même. Une assemblée de deux cent cinquante-sept membres donne un renouvellement de cinquante et un membres ; et, que l'on y fasse attention, ce petit nombre doit supporter le poids des mêmes influences qui, en Angleterre, se divisent sur la masse totale de la nation. Il n'y a donc point de parité entre les deux renouvellemens ; le renouvellement total, étant dans la loi comme dans les mœurs du peuple, est un

événement prévu, usuel, et qui, né d'un ordre habituel, ne porte avec lui aucun indice de danger : un pareil renouvellement en France aurait une signification sinistre, et serait l'annonce ou d'une division animée entre les branches du pouvoir législatif, ou celle d'un gros orage formé sur la nation. On a cru, on a voulu travailler pour la stabilité, nous le savons; mais elle ne suivra pas nécessairement de la dérogation au premier principe du gouvernement représentatif, qui n'est que la représentation même de l'opinion publique, que l'on ne peut trouver dans un renouvellement partiel. Mais, comme on a déjà eu lieu de le rappeler, des inconvéniens de détail qui peuvent céder aux longues vues de la prévoyance, aux soins de la vigilance, à l'habileté des mains qui tiennent le timon, ne doivent jamais autoriser à violer, ni même à négliger le principe d'une institution. Il faut d'ailleurs écarter toutes ces craintes d'agitation, d'après lesquelles on se figure que, si d'un côté, on ne lie pas, de l'autre on est toujours pret à échapper ; qu'au con-

traire, on se persuade bien que des agitations de quelque intensité ne sont pas l'affaire d'un jour; que leur cause vient toujours de loin, et que, pour n'avoir point à s'en défendre, il suffit de se conduire de manière à ne pas les faire naître. Ce n'est point, d'ailleurs, lorsqu'il faut choisir entre des appuis, qu'il faut donner la préférence aux petits, et l'observation des principes en présente seule de solides et de durables.

Le renouvellement partiel a de plus le grave inconvénient d'enlever au caractère des représentans l'égalité et la conformité qui doivent subsister entre eux. Car, est-il bien certain que le député qui a devant lui une longue carrière à remplir, soit, aux yeux du gouvernement, à ceux du public, de ses collègues, aux siens propres, sur la même ligne que le député qui penche vers le déclin de sa mission, dont le retour à la vie législative est un problème, et qui doit se retremper dans l'urne électorale? Est-il bien certain que, dans une carrière inégale, ils forment des projets semblables, et tendent

vers un but uniforme? Et puisque nous avons touché cette corde, que la gravité du sujet en bannisse toute réticence; la vérité ne nous fera rien perdre de notre respect pour les mesures consacrées par l'adoption des trois branches de la législature. L'inconvénient qui vient d'être remarqué, se fera ressentir dès le renouvellement qui se prépare; car, par cette méthode de renouvellement partiel, la chambre se trouvera composée d'élémens d'une nature différente : cette disparité résulte de la nature même des élections faites en vertu seule des ordonnances, et d'après les adjonctions dont le pouvoir avait été remis aux préfets. Les nouveaux membres au contraire sont le produit de l'ordre constitutionnel, sans aucun mélange extra-légal. Par cet ordre, des exceptions écartent de la chambre les hommes que le régime précédent y admettait. Ainsi, un préfet, un commandant militaire, font partie de la chambre actuelle, et n'auraient pu y entrer d'après la loi qui le recompose; pour y parvenir, un homme aurait dû commencer.

par abdiquer les fonctions qui n'ont pas fermé les portes à celui auprès duquel il siége. On doit sûrement à cette non-exclusion la présence de plusieurs membres dont on regretterait l'absence ; cette observation est loin d'aucune personnalité ; il s'agit seulement d'ordre constitutionnel, de régularité dans son exercice, et de montrer que des vues partielles peuvent altérer la régularité de l'ensemble. Un renouvellement général, suivi d'un renouvellement quinquennal, d'après l'ordre constitutionnel, offrait, ce semble, une régularité qui, dans les affaires, agit sur l'esprit, comme la régularité dans les édifices agit sur les yeux.

La France commence un ordre de choses nouveau pour elle. Cet ordre ne fait que s'établir : s'il est soutenu par la volonté du Monarque, par le vœu général, il a pour ennemis sa nouveauté et toutes les affections qui doivent résulter de préjugés anciens, de blessures récentes, de pertes sensibles, d'espérances de les réparer, et de plus, de cette impatience du joug commun, qui doit bien

peser à des têtes accoutumées à le secouer comme un fardeau étranger, à des hommes habitués à considérer les lois comme une espèce de frein réservé pour la multitude, ainsi que les lois criminelles le sont pour des coupables obscurs. Une nation vive, animée dans toutes ses actions, aimant un essor libre et piquant dans le jeu, ou plutôt dans les saillies de son esprit tenue pendant le cours des âges, loin de la discussion de ses affaires; long-temps éblouie par les brillantes expéditions du pouvoir exécutif; habituée à célébrer leur éclat, même lorsqu'il lui coûtait le plus cher; une nation dirigée depuis des siècles par des corps supérieurs, auxquels était voué un culte de révérence et de déférence passe enfin sous un régime dégagé de tout ce qu'elle avait eu l'usage de voir pratiquer au milieu d'elle. Elle prend part en corps et regulièrement à des fonctions dont elle avait été exclue; elle le fait avec solennité, avec publicité, tandis que la législation avait toujours eu parmi elle quelque chose d'obscur et de ténébreux, comme les ateliers dans

lesquels elle se confectionnait. Elle était, comme la finance, une espèce de science occulte, dont le sanctuaire ne s'ouvrait qu'aux seuls adeptes ; et, chose remarquable, celle de toutes les fonctions publiques qui, par son importance, intéresse le plus la société, qui devrait par là même briller au premier rang, était reléguée au quatrième dans l'ordre social de la France. Dans le fait, en France, la législation occupait peu les esprits: ils étaient tournés vers les attributs éclatans du pouvoir exécutif. La cour, la guerre, les hauts rangs de l'Eglise obtenaient les hommages et l'attention générale. Tenus ainsi en dehors de leur gouvernement, les Français recevaient tous ses actes sans avoir assisté à leur confection, et montraient généralement plus de dispositions à les célébrer qu'à les analyser, ou bien à les contredire. L'occupation aux affaires publiques passait presque pour un ridicule ; chacun s'occupait si peu des siennes propres ! On sent à combien d'oppositions doit être sujet un ordre qui retire une nation toute entière de ses an-

ciennes voies. Comme il doit soulever la bile des uns, faire éclater les cris des autres, contre un changement destiné, à son tour, à changer le caractère même de la nation! Car, il ne faut point se méprendre sur les effets qu'a inévitablement parmi les hommes cette action continue que l'on appelle le gouvernement : c'est elle qui, concurremment avec la religion, décide à la longue du caractère des peuples, et qui leur imprime une physionomie particulière. C'est un mobile qui agit à chaque instant et sur tout; après l'air, c'est ce qui influe le plus sur nous, ce qui épure ou qui vicie le plus nos humeurs. Ces mères sauvages qui pétrissent, pour ainsi dire, entre leurs mains la tête de leurs nouveaux nés, ne leur impriment pas plus sûrement une forme, que le gouvernement ne donne la sienne aux mœurs des gouvernés. En passant d'un ordre arbitraire à un ordre régulier, tel qu'est le gouvernement représentatif, en passant de l'interdiction des affaires à leur participation habituelle, les Français ont été appelés dans une carrière nou-

velle ; d'autres occupations, d'autres intérêts se sont offerts et développés devant eux ; de nouvelles habitudes ont dû leur créer une nouvelle direction. Si l'éloignement des affaires les avait rendus légers, la participation à ces mêmes fonctions a dû les porter à la réflexion qui est la suite nécessaire d'occupations sérieuses. L'application aux affaires de leur pays a dû tourner leur attention au dehors vers l'étude d'autres pays, et par conséquent les introduire dans de nouvelles régions, dont la comparaison affaiblit nécessairement l'attachement aux idées locales. Mais, combien sont blessés par ces changemens qui embrassent tout, hommes et choses ! Voilà le vrai sujet de leurs douleurs. Ajoutez-y les pertes qu'ils déplorent et qu'ils attribuent à ce nouvel ordre, et vous verrez que d'ennemis il a parmi ceux qui ne se retrouvent plus dans un monde qu'ils ont laissé échapper, et qui s'est renouvelé sans eux et malgré eux. On l'a vu quand le pouvoir leur revint, ainsi que ce qu'ils préparaient, sans le 5 septembre 1816, pour

retourner, au risque de le rompre, l'arbre plié par les vents, et dans une direction contraires.

L'Angleterre n'a point et n'a jamais eu le principe de ces contradictions intérieures : formée, pour ainsi dire, d'un seul jet, ne connaissant point nos anciennes divisions de territoire, ni de souverainetés ; roulant sur une loi commune, sur un ordre établi depuis long-temps, l'Angleterre n'a qu'à jouir de ce que nous avons à affermir. Elle suit un cours de choses donné par le temps ; nous le remontons à force de rames, au milieu des écueils, des vents contraires, et des aspérités de rivages nouvellement explorés. Voilà l'avantage immense des établissement formés depuis long-temps et d'après des règles sûres. Mais quand il faut revenir de longues aberrations, protégées par la force des intérêts et des habitudes, alors les contradictions éclatent de mille manières, et tout est appelé à leur appui : c'est ce qui se fait et qui se fera sentir encore long-temps en France. Le régime représentatif, qui est très-certainement dans la volonté de la nation, n'est pas de

même dans les goûts de cette partie de ses membres, qui avait l'habitude d'élever la tête au-dessus d'elle, et qui jouissait du droit de lui commander. On a vu quel était son vœu à une époque encore récente : les douceurs attachées à l'exercice du pouvoir l'avaient rapprochée du mode de gouvernement auquel elle devait d'avoir trempé ses lèvres dans cette coupe enchantée; elle s'en est éloignée; elle est rentrée dans son aversion héréditaire depuis qu'elle lui a été retirée. L'Angleterre n'a rien de pareil à éprouver : chez elle, la nation est uniforme dans ses affections pour le gouvernement qui est en possession de la régir, qui se confond avec toutes ses habitudes, et qui lie, par une chaîne ininterrompue, l'âge présent aux âges passés.

L'Angleterre n'est pas non plus embarrassée du soin d'une riche et nombreuse cour, formée de tout ce qu'il y a de plus grand dans le pays, objet de son ambition, son séjour habituel, nourrie dans les maximes qui font la loi des cours, voyant l'état dans le prince, pensant que plaire est servir, attendant encore plus de la libéralité du monarque que de sa jus-

tice, et cherchant à étendre aux affaires l'empire qu'elle a sur les mœurs. La cour fut toujours en France une puissance parallèle à l'autorité même du prince, supérieure à celle des lois, et tenant peu compte de celle de la nation. En France, les grandes oppositions, les violens orages sont, de temps immémorial, venus de la cour : on n'en connaît pas un seul élevé du fond même de la nation. A la force ouverte des guerres féodales, intentées aux rois par les vassaux puissans, ont succédé les brigues de la cour, qui, dans toutes les époques, formèrent ces agitations dont la France eut tant à souffrir, depuis les oncles de Charles VI, les Armagnacs et les Bourguignons, Louis XI et les princes auteurs de la guerre du soi-disant bien public, Louise de Savoie et le connétable de Bourbon, les Condé et les Guise, Marie de Médicis, Gaston, Richelieu et les grands de son temps, jusqu'à la Fronde et ses chefs disproportionnés avec cette futile querelle. Lorsque Louis XIV eut donné à la royauté un éclat qui éclipsa tout, la cour devint un temple où chacun voulut

emprunter à la divinité un rayon qui pût le faire remarquer ; il consentit à rester éclipsé là, pour y puiser le moyen de briller parfois ailleurs. Une foule d'hommes, dont l'état est de se grouper autour du trône, dont ils reçoivent l'éclat et attendent la fortune, qui croient sentir en eux des sentimens et des germes de supériorité attachés à l'ordre convenu des sociétés, doivent, au début d'un régime entièrement constitutionnel, se croire transportés dans un monde nouveau, et ne pas s'y complaire autant que dans leur terre natale. On doit donc attendre qu'une cour opulente et nombreuse n'est point, par sa nature, l'alliée d'un ordre qui, à ses yeux, porte en lui des germes propres à rabaisser un peu l'autel sur lequel elle a l'habitude de sacrifier. Le temps apprendra jusqu'à quel point une très-grande cour est compatible avec le gouvernement représentatif; jusqu'à présent l'expérience est contre par l'exemple de l'Angleterre, on pourrait même dire par celui de tous les pays, dans lesquels l'ordre est d'autant plus régulier que la cour a moins

de volume, et par conséquent moins d'importance, et dans lesquels le gouvernement suit son cours sans cette incommode traverse, et où le prince n'a point à s'inquiéter sur ce que l'on murmure à ses côtés.

Si donc, parmi nous, l'œil découvre déjà les sommités verdoyantes d'un heureux horizon, où doivent régner un jour la liberté et la philosophie, inséparables compagnes, cette riante perspective n'empêche point d'entendre le souffle des vents qui battent la jeune et frêle plante, et qui avertissent par là du besoin de la soutenir, en entourant son berceau de sentinelles capables, par leur vigilance et leur vigueur, d'étouffer les serpens qui pourraient s'y glisser, ou bien y être lancés. Il faut le fils de Jupiter, Hercule, pour se délivrer lui seul des monstres qui menacent son enfance. Le sort de nos anciens Etats-Généraux est là pour servir de fanal. Ce n'est point sous la force ouverte qu'ils ont succombé; ils n'ont été ni envahis, ni dissous; seulement ils furent amincis, et puis effacés : l'un suivit de

l'autre. Gardons que, parmi nous, on ne tente de faire de la lassitude, du rappel des anciennes mœurs, des sentimens soi-disant chevaleresques, de la raillerie même un moyen d'arriver au même résultat; quand il y a tant à perdre, il est permis de s'alarmer de tout, et il n'y a point de petitesse dans la crainte, là où il y a tant de grandeur dans le danger.

Rien ne serait plus propre à amener ce funeste résultat qu'une trop grande influence du gouvernement sur les élections, surtout si elle dégénérait en habitude; elle irait à la fois contre son intérêt et contre le nôtre. Remontons au principe. Quel est le gouvernement représentatif? Celui de l'opinion. Le peuple a intérêt de faire connaître la sienne: c'est par elle qu'il peut espérer de faire redresser les torts qu'il endure; c'est par elle encore qu'il fortifie la marche du gouvernement, en exprimant son approbation et sa reconnaissance. Un gouvernement qui se sent soutenu par la ferme adhésion du peuple en est bien plus fort; mais comment le peuple ex-

primera-t-il, rendra-t-il son opinion propre, si on lui en fournit les organes, si ce n'est pas lui seul qui les choisit hors de toute excitation étrangère? Vous me demandez ma pensée, et vous chargez un autre de l'exprimer; vous n'aurez que la sienne. De son côté, le Gouvernement a l'intérêt le mieux fondé à bien connoître l'opinion du peuple; car s'il ne la connaît pas au plus près de la vérité, comment saura-t-il ce qu'il veut, et vers quel but le dirigera-t-il? Or, comment reconnaîtrait-il cette opinion, lorsque ce n'est pas le peuple lui-même qui s'exprime par la bouche des représentans qu'il s'est donné véritablement, mais seulement par les organes qu'on a substitués aux siens, et qui ne peuvent rendre que leur propre pensée? Aussi qu'arrive-t-il alors? C'est que l'on parle deux langues qui n'ont rien de commun ensemble: celle des commettans et celle des mandataires. Les uns parlent pour les autres, mais non point comme les autres: alors la confiance se retire; on se désaffectionne d'institutions dont les apparences sont séduisan-

tes, mais dont le résultat est trompeur, qui promettent le bien public, et qui ne donnent que le bien particulier, au détriment du premier. Ce n'est pas tout : la punition se trouve ici à côté du délit. De graves circonstances viennent-elles à réclamer une grande intervention de l'esprit national, pour se mettre à l'abri de ces dangers qui menacent trop souvent l'existence des peuples ; faut-il les porter à s'élever au-dessus de la crainte, à multiplier les sacrifices, à développer toute l'énergie du patriotisme, la sève de la plante a été appauvrie, détournée, la confiance altérée, le ressort faussé ; les appels, formés par des voix reconnues étrangères, ne frappent plus qu'un peuple indifférent, froid, sourd à des organes qu'il ne connaît point, et le Gouvernement reste avec les ressources de ceux-là seuls qu'il a substitués lui-même au peuple. Voilà comme les institutions oblitérées amènent les catastrophes, comment, en vue de petits avantages et de petits dangers, on se place sous le coup des plus graves inconvéniens, on se prive de puissans auxiliaires.

Il y a des gens qui pensent que parvenir au *décret*, au prononcé matériel de la loi, est tout, que le reste importe peu ; mais la vie même de la loi, qui provient de la sanction donnée par l'opinion, qui la confère ? A quoi sert une espèce de *caput mortuum de loi* privé de l'assentiment public ? Et celui-ci, à quoi le reconnaître, si ce n'est à la liberté que le peuple a eu de déclarer sa pensée par des organes de son choix ?

Si, dans les dernières élections, on a remarqué un grand empressement de la part du Gouvernement pour les diriger, il est juste de tenir compte des circonstances : le régime des ordonnances électorales était encore dans sa pleine vigueur, et les électeurs de 1815, encore subsistans, pouvaient inspirer des craintes pour les élections de 1816. Le 5 septembre était à peine sonné ; s'il était l'espoir des uns, il faisait le désespoir des autres : le renouvellement de la Chambre était général, et l'issue de la lutte n'a pas prouvé qu'une certaine intervention fût tout-à-fait dénuée de prudence. Mais, dans les élections actuelles,

c'est tout le contraire : le régime constitutionnel est établi; il est seul en vigueur : tout marche, tout s'achemine sur la route qu'il a tracée. On désire constater l'effet d'une loi qui, à côté de sa nouveauté, porte avec elle l'empreinte d'une hardiesse salutaire. Eh bien! laissez agir librement : c'est l'unique moyen de connaître la pensée publique, ainsi que la force des ressorts de la machine que vous mettez en jeu. Mais, si vous êtes caché dedans, ce n'est plus elle qui marche : c'est vous. Il faut encore observer combien l'action de la nation sur son propre Gouvernement a peu de force et de durée. En effet, elle ne s'exerce que par les élections; celles-ci n'embrassent qu'un cinquième de la représentation, et ce cinquième, à son tour, ne dépasse guère le nombre de cinquante membres. Que reste-t-il donc pour la nation, si l'on entre encore en partage avec elle d'une prérogative aussi restreinte et aussifugitive Elle n'a qu'un jour à durer, car les élus de la nation, dans un moment, vont devenir ses maîtres, et, en sortant de solliciter des

suffrages, ils donneront des ordres. La nature du Gouvernement représentatif, les droits des gouvernés, l'intérêt du Gouvernement, tout se réunit donc pour la plus entière liberté, pour le plus complet affranchissement de toute influence de la part du Gouvernement dans les élections qui vont s'ouvrir; il agit déjà sur elles par des dispositions réglémentaires très-importantes, et surtout par la désignation des présidens des Assemblées électorales (1). En voilà bien as-

---

(1) Dans nos habitudes, la désignation d'un président est bien souvent la désignation d'un candidat : beaucoup d'hommes croiraient manquer aux convenances, en s'abstenant de nommer le président désigné par le Gouvernement; et il ne manque point d'hommes occupés à faire ressortir les inconvéniens de ne pas déférer à cette sollicitation tacite, mais cependant fort claire, des suffrages. Aussi est-il assez rare de voir ces espèces de lettres-de-change, tirées sur la courtoisie des électeurs, protestées, et un président de fait est-il presque toujours un élu de droit. En Angleterre, le shérif est borné au soin de l'exécution des formalités relatives à la tenue des assemblées et à leur

sez, ce semble, pour que tout le reste appartienne aux membres de l'Assemblée, et soit, à leurs risques et périls, abandonné à leur libre arbitre.

Ce fut à cette pleine liberté dans les choix que la France dut de voir accourir dans l'Assemblée Constituante cette foule de talens, dont rien encore ne lui avait révélé l'existence, qu'elle possédait sans le savoir, et que l'esprit public, libre de se développer, désigna sans balancer parmi tous les enfans de la France, montrant ainsi dans cette glorieuse

---

police : du reste, on n'a jamais vu que leurs fonctions en eussent fait nommer un seul.

Il faut encore observer qu'en France le renouvellement étant annuel, et borné à cinquante membres, le Gouvernement a l'espace entier de l'année pour disposer la totalité de ses moyens d'influence sur des élections aussi peu nombreuses, et dont l'objet est déterminé : au lieu qu'en Angleterre, le renouvellement étant total, septennal, et s'étendant à sept cents élections, l'influence du Gouvernement se trouve divisée sur un sujet beaucoup plus étendu et beaucoup moins certain.

réunion une élite d'hommes, que les étrangers n'ont point surpassé, et que la France elle-même, vaincue par elle seule, n'a pas encore réussi à égaler. Tel est l'effet inévitable de la liberté de l'esprit public; il dirige toujours sûrement, et lorsque la voix du peuple est laissée à elle-même, elle ne peut manquer de devenir *la voix de Dieu.*

La droite raison a dicté ces observations; elle va tirer les conséquences.

Elle dictera donc aux électeurs de s'arrêter au choix des plus dignes dans quelques parties de leurs départemens respectifs qu'ils puissent se trouver; d'abjurer une méthode bien vicieuse, et qui malheureusement tient à de profondes racines : celle de considérer, dans la répartition des suffrages, des dotations à partager entre tel arrondissement, telle ville. Eh! non, ce n'est ni de telle ville ni de tel arrondissement dont il s'agit, mais de la France; ce n'est pas davantage du tour de chacun; la France n'alterne avec qui que ce soit : qu'elle soit suffisamment représentée, et votre ville, et votre arrondissement le se-

ront par là même. Le représentant n'appartient point à la localité, mais à la France entière, qui le reçoit en cette qualité : il ne fait pas non plus de lois pour la localité seule, mais pour toute la France. Que cet esprit de localité soit donc banni ; il nous a fait d'épouvantables maux. En quelques lieux que se trouve le mérite propre à former le bon député, à la ville, au village, réuni ou séparé par l'habitation, il faut l'y chercher : un représentant n'est d'aucun endroit particulier, il est de France. Le département est-il pauvre en talens correspondans au fardeau dont est chargé un député? usez de la latitude laissée par la loi, franchissez vos frontières, et demandez au reste de la France ce qui manque chez vous. Que le même esprit de généralité s'étende aussi à la manière d'envisager les différentes professions. Il s'est introduit, à cet égard, une pratique bien contraire à cet esprit général qui doit présider à toute action faite au nom de la société. Chaque profession réclame des représentans choisis dans son sein ; que toutes aspirent à servir la so-

ciété, heureuses de s'y employer, de s'y sacrifier même, d'ajouter à sa gloire, de defendre ses intérêts, d'affermir et d'étendre son bonheur : voilà leur droit et leur devoir. Mais pour celui de représenter ou d'être représentées, d'où pourraient-elles l'avoir tiré? Pendant long-temps quelques professions ont semblé avoir envahi toutes les places ; il n'en restait presque plus pour la France : était-ce donc à elles que se rapportaient les élections, et la France était elle un domaine sur lequel elles eussent quelque droit à exercer? Les élections n'appartiennent pas davantage à quelque classe ; aucune n'en doit être exclue, aucune ne doit y dominer. Que devait-on penser, en 1815, lorsque sur les quatre cents membres de la Chambre on vit paraître plus de deux cents nobles lorsque des députations entières ne présentaient pas un seul membre choisi hors de cette aggrégation? L'avidité de 1815 n'a-t-elle point, par un retour facile à prévoir, amené les exclusions de 1816? Si on n'admet point à raison de profession, on n'exclura pas davantage au même titre. *Ce*

mot exclure *devrait être banni de la langue et de la mémoire des Français.* Des rumeurs indiscrètes, sans doute, présentent des classes et des professions comme dévouées à une exclusion positive : que signifie cela ? Va-t-on donc établir l'ilotisme en France ? Est-ce que les membres de ces classes ou de ces professions sont effacés des registres où se lisent les noms des citoyens ? Lorsque l'esprit patriotique, l'esprit national, soutenus par la présence du talent, se font remarquer parmi elles, qu'ont-elles de contraire au bien de l'association ? Quand le noble est sans prétentions, qu'il se distingue dans la société et qu'il ne s'en sépare point ; quand le prêtre est sans scandales et sans petitesses ; quand tous les deux aiment la patrie, lui ont voué leurs services, et donné leur cœur, lui consacrent l'éclat ou l'autorité de leur état et de leur ministère, à quel titre seraient-ils exclus des avantages que la patrie offre en commun à tous ceux qui partagent ses charges ? L'admission accordée à ces qualités protectrices contre la défaveur, ne renferme-t-elle pas un

encouragement pour les uns, et un appel pour les autres ?

La France est si grande, et la représentation si faible en nombre, que le moindre retranchement de ses membres doit s'y faire sentir vivement. Cet intérêt convie à ne présenter, autant qu'il est possible, à la Chambre, que des hommes en état de suffire aux travaux qu'elle exigera : ils sont nombreux et longs, la durée, la vigueur du service présumable du représentant doivent donc être prises en considération. Quand il y a peu de places, il faut garder qu'il ne s'y trouve du vide. Le navigateur qui se prépare à un voyage de long cours, n'admet à bord du vaisseau que des nautonniers robustes, capables de le ramener au port après avoir parcouru les mers et bravé les orages, il rejette ceux dont les bras débiles, après quelques efforts, laisseraient tomber la rame.

Lorsque la supériorité du mérite s'est fait remarquer dans un député, lorsque des services éclatans répondent de lui, qu'il soit de nouveau l'objet du suffrage de ses conci-

toyens, la patrie sourit à cet acte de justice, qui d'ailleurs est d'un bon augure pour elle-même. Il y a des noms qu'une indication, pour ainsi dire nationale, porte régulièrement à l'état de représentant : tels étaient, en Angleterre, les Pitt, les Fox, les Burke, les Windham; tels auraient été chez nous les Mounier, les Clermont-Tonnerre, et ces deux athlètes qui tinrent si souvent la victoire indécise dans la même arène, les Mirabeau et les Maury. Une espèce de pudeur amène sous la main de l'électeur les noms de pareils combattans; mais à quoi répondent les appels répétés d'hommes qui ont beau remplir une place, sans pouvoir empêcher qu'elle ne reste vide. Il est bien rare, pour ne pas dire impossible, qu'un homme fasse dans un temps ce qu'il n'a pas su faire dans l'autre, et qu'il ne soit pas à une époque ce qu'il fut dans plusieurs autres. Rien n'est plus propre à décolorer une assemblée, que la multiplicité de ces promotions parmi lesquelles se forme cette partie à laquelle sa molle inertie a fait donner un nom peu glorieux, et qui pour-

tant jouit d'un pouvoir très-redoutable : celui de faire pencher la balance du côté vers lequel elle inclinerait. Il faut écarter avec le même soin ces médiocrités ambitieuses qui fréquentent les voies détournées, toujours prêtes, comme l'a dit un homme d'esprit (1), à se montrer les premières partout où il y a de la foule, à prendre le premier rang partout où il y a de l'espérance, candidats pour toutes les places, et membres de tous les partis pour se trouver dans toutes les chances. Les vues intéressées des uns, l'*insignifiance* des autres sont également funestes à la patrie, et la France n'est pas dénuée de talens au point de ne pouvoir pas les remplacer. La mine sera trouvée riche, si elle est suffisamment exploitée; et ce n'est que sous un grand nombre de couches que la terre laisse apercevoir l'or que recèle son sein. Evitons de plus de tomber dans un autre inconvénient, qui a fait de

(1) M. le comte de Montlosier (*Monarchie Française*, t. II).

grandes plaies à la patrie : j'entends par là les nominations attachées à cette foule de petits services que des hommes rendent ou promettent, dans le chef-lieu du gouvernement auprès des hommes en places, et qui enchaînent, par l'espoir, une multitude de votans qui attendent le même appui de la même complaisance. On a vu aussi trop long-temps des représentans croître à l'ombre d'un proche ou d'un patron qui s'élevait. Le régime constitutionnel, en faisant tout rentrer dans l'ordre, doit faire disparaître ces difformités, créer un esprit mâle, écarter ces considérations personnelles, et ramener tout vers l'intérêt général. Electeurs, vous voulez que vos députés ne dépendent point d'autrui, commencez par ne pas dépendre d'eux, ni de vos propres intérêts; ne faites attention qu'à ce qui peut le mieux servir la patrie, suivant ses besoins et suivant le temps. Que lui fait d'être ministériel, ou anti-ministériel? c'est d'être national qui est tout pour elle; c'est dans la liaison ou dans l'éloignement des actions du ministère avec les intérêts de la

nation, que le député doit puiser les motifs de sa liaison avec lui, ou ceux de son éloignement. Le ministère consulte-t-il, soigne-t-il les intérêts nationaux? tenez vous avec lui, puisqu'il ne fait qu'un avec la patrie. Veut-il faire prévaloir ce qui lui est contraire? fuyez, la patrie n'est plus là. Un système général d'adhésion, par lequel on se montre disposé à soutenir tout ce qui émane du ministère, pas plus qu'une opposition qui rejette et inculpe tout ce qui vient de son côté, systèmes dans lesquels on aperçoit chez les uns aliénation de la volonté, et chez les autres corruption de la volonté, sont également contraires au bien général et à la nature du gouvernement représentatif. Le ministère n'est pas davantage un ennemi public, qu'un ami toujours ardent et éclairé des intérêts publics, comme on veut le faire croire de part et d'autre. Le ministère est un élément du gouvernement représentatif; il est le moyen nécessaire par lequel le pouvoir royal se déploie; il tient au corps politique, comme le bras tient au corps humain : mais comme ce

bras est un bras de chair, et par conséquent sujet à la faiblesse, à la lassitude, à toutes les infirmités humaines, il faut le surveiller; comme au bout de ce bras se trouve une main qui donne l'impulsion à la roue de la Fortune, de cette divinité si anciennement en possession de fasciner les yeux des faibles mortels, il faut surveiller tous les mouvemens de ce bras, mais non pas en arrêter l'action; comme ce bras est l'agent d'un pouvoir qui, par sa nature, tend à s'étendre, il faut encore surveiller, pour empêcher qu'il ne s'alonge au delà des proportions qui lui sont assignées par le gouvernement représentatif. Placés au sommet de l'édifice social, les ministres doivent embrasser un horizon plus étendu; mais les passions peuvent en altérer la netteté : placés encore auprès d'un théâtre élevé, ils peuvent s'associer aux illusions qui l'environnent, comme les nuages enveloppent le sommet des montagnes. Agens d'un pouvoir que la gêne ou la contradiction fatiguent ou irritent, ils peuvent être amenés à céder ou bien à participer à

ces dispositions; il faut donc surveiller, non point précisément parce qu'ils sont ministres, mais parce qu'on ne fait des ministres qu'avec des hommes, et que c'est sur les passions de l'homme, c'est-à-dire sur une cause inaltérable, qu'est fondé le jeu des diverses parties d'un Etat, ainsi que le sont les actions des hommes qui les dirigent. Dans le gouvernement représentatif, trois parties sont en présence, non point pour se combattre et se diviser; mais, au contraire, pour réunir, pour arriver au même but par différens chemins : chacun a sa frontière à garder, et la sûreté commune provient du soin que l'on apporte à la défendre. L'opposition et la surveillance sont donc deux choses tout-à-fait distinctes dans le gouvernement représentatif : il faut toujours surveiller; mais s'opposer toujours n'est ni dans la nature de ce gouvernement, ni même dans celle de l'homme. Car il n'est pas plus possible que tout soit toujours à blâmer, que tout à toujours louer. Accuser chaque acte de la volonté, chaque jugement de l'esprit, paraît plus propre à déceler des in-

tentions dirigées contre les personnes, que vers l'utilité générale. On lit à travers le masque de ceux qui, au nom du bien public, harcèlent des ministres, quelque chose qu'ils disent ou qu'ils fassent, et qui se montrent par là visant de plus près à leur succession qu'à leur réfutation. Cet état d'agressions continuelles fait perdre à l'opposition de l'Angleterre une partie de sa considération : par là, elle a trop l'air de jouer seulement un rôle ; on sent qu'il ne peut manquer d'être retranché quelquefois à la raison, pour avoir de quoi alimenter la contradiction. Peut-être aussi que, dans un pays où tout est établi, la parfaite régularité de l'ordre dans le mode du gouvernement ne laisse-t-elle de prise que du côté de ses agens et de leurs places. Notre jeunesse politique et législative ne nous a pas permis de former encore un bon système d'opposition ; l'expérience nous montrera la vanité de certaines doctrines trop révérées, et l'on reconnaîtra que la vraie force du gouvernement n'est pas dans la majorité quelconque qu'il sait se procurer, mais dans

la vérité qu'exprime cette majorité, et qui la soutient à son tour. Une opposition calme, noble, procédant avec dignité, accueillant tout ce qui porte le caractère de l'intérêt public, repoussant avec une inébranlable fermeté tout ce qui s'en écarte, ne contient elle pas en elle-même une force plus réelle que n'en possède une opposition que l'on peut croire intéressée, haineuse, et que l'on voit procéder sans choix dans ses attaques et dans ses reproches? L'opposition de la première espèce ne serait-elle pas infiniment plus propre à répandre dans la nation la dignité et la gravité des mœurs, qui s'adaptent si bien au gouvernement représentatif? Puisse l'honneur de cet exemple appartenir à la France! Dans cet état d'impartialité parfaite, la loi sort pure du sein du législateur, et l'on n'est pas réduit, comme on l'a été chez nous, à accepter des lois que l'on aurait rejetées sans les dangers que leur répudiation faisait courir à leurs auteurs, et au système que l'on voulait enterrer avec eux sous leurs ruines. Ce n'est pas le moindre mal que nous aient fait

des hommes auxquels il a fallu arracher un pouvoir dont ils ne savaient user que pour l'infortune de la patrie.

L'éloignement que les représentans peuvent montrer de toute espèce de vues d'intérêt personnel, d'ambition pour eux ou pour autrui, constitue la preuve véritable de leur indépendance, et cette indépendance est le trésor indispensable et irréparable du député : hors d'elle, il n'y a point de sécurité pour la patrie, point de garantie de la conduite des représentans. Dès qu'un homme désire, il dépend; il y a combat en lui, il peut être vaincu. Que l'on ne présente donc à la France que des hommes qui, contens de leur sort, savent s'y tenir, se passer de fortune et non pas de liberté; qui soient fermement décidés à rester étrangers à toute sollicitation, aveugles pour les brillans fantômes que l'on peut faire passer devant leurs yeux, sourds pour le chant des sirènes qui s'apprêtent à faire parvenir à leurs oreilles leur décevante mélodie. La loi n'étend qu'à deux fonctions l'exclusion de la Chambre:

c'est aux mœurs à suppléer à ce que la première n'a pas cru devoir prescrire. Il serait beau de voir les électeurs de la France chercher, d'un commun accord, les élus hors de toutes les fonctions publiques; il serait encore plus beau de voir ceux qui en sont revêtus se respecter assez pour décerner sur eux-mêmes un décret d'incompatibilité, et n'approcher d'une des deux fonctions qu'en s'éloignant de l'autre. La confiance dans les représentans est le premier besoin des représentés. Mais comment cette confiance pourrait-elle s'établir, quand le nombre, déjà si grand, des fonctionnaires membres de la Chambre s'accroît tous les jours; quand le député passe à des fonctions publiques d'un ordre éminent, et les cumule avec celles dont il est revêtu; quand ses proches s'élèvent dans la carrière de l'administration? En vain apporte-t-on, à l'appui de cet abus, disons mieux, de cette difformité, car c'en est une véritable, l'autorité de la pratique de l'Angleterre; mais c'est là une de ses plaies. En vain oppose-t-on celle de tous les temps et de

tous les pays; mais on répond en montrant ce qu'elle y a produit. Loin donc, loin ces funestes maximes, léguées d'âge en âge, à la paresse de l'esprit, par la corruption du cœur! On excuse ce que l'on n'a pas la force d'examiner; c'est la logique de l'intérêt, qui fait dire : *Corrumpere et corrumpi seculum.* Remontons aux plus sévères maximes de la probité, qui n'est jamais plus exigeante que lorsqu'elle s'applique aux intérêts de la société toute entière : on ne conçoit pas à quel titre ils pourraient être sujets à la moindre composition. Mais comment le fonctionnaire-député ne composerait-il point dans une multitude d'occasions, lorsqu'il se trouve en présence des arbitres de son sort, de ceux-là qui disposent des places auxquelles sont attachées son opulence, sa subsistance même, celle de sa famille, sa considération propre, l'amour et l'usage de ces délices qu'un rang fait trouver dans le monde, et dont la perte de ce rang sépare avec tant d'amertume? Je sais bien que des atteintes grossières à la liberté publique ne lui laisseraient pas la liberté

de cesser de paraître libre; alors l'épreuve est trop forte, et le public est trop près, comme trop à portée de voir. Mais dans tout ce qui échappe à la vue, et qui prête à des interprétations, même à la discussion, où sont les garanties de l'indépendance ? Il existe parmi les Français une certaine pudeur qui amortit beaucoup les dangers du trésor; mais il existe aussi, par compensation, un appétit pour les places, une considération attachée aux places, qui fait trembler à l'aspect du volume qu'acquiert tous les jours le nomenclateur des places, l'*Almanach royal*, qui représente parmi nous une immense pièce d'artillerie braquée contre nos libertés, dont malheureusement le feu attire encore plus qu'il n'effraie, et qui est toujours prête à vomir une *mitraille de faveurs*, devant laquelle la foule est bien plus disposée à ouvrir la poitrine qu'à tourner le dos. Eh quoi! ceux qui nous administrent, qui nous jugent, de plus nous représentent! Le ministre le plus redoutable de la loi, le vengeur de la loi, peut encore être l'auteur de cette même loi, sans que la tendresse paternelle fasse craindre pour la ba-

lance de sa justice! La Grèce plaça-t-elle parmi les amphictions, Radamante, ou celui qui *juge aux enfers tous les pâles humains?* Le sous-ministre peut être juge de l'application de la responsabilité, le comptable émettre son vote sur ses propres comptes. Il y a là évidemment une lacune qu'il appartient aux mœurs de remplir.

En Angleterre, toute promotion aux offices de la couronne éteint les pouvoirs du député : beaucoup d'emplois éloignent du parlement. Le bon sens de la nation a éclaté dans l'adoption de cette disposition; car, par la promotion du député à un emploi dépendant de la couronne, il s'est opéré un changement en lui : il s'est partagé; il était tout entier à la nation à l'époque de sa nomination, il n'y est plus qu'à moitié par sa promotion : la nouvelle élection décidera si la nation veut, à ses risques et périls, se contenter de ce qui lui reste de liberté (1).

---

(1) *Extrait de l'ouvrage de Delolme sur la Constitution d'Angleterre*, t. I, p. 91.

Les législateurs n'ont pas oublié que l'intérêt peut,

Par quelle fatalité se fait-il qu'un pays, doté par le Ciel de tant de principes de supériorité naturelle, reste presque toujours en infériorité d'institutions politiques?

On pourrait encore demander ce que deviennent les fonctions des députés pendant qu'ils siégent à la chambre. La députation

---

aussi-bien que la crainte, imposer silence au devoir. Pour prévenir ses effets, ils ont statué que toutes personnes intéressées dans la perception des taxes créées depuis 1692, les commissaires pour les prises, ou chargés de pourvoir à la subsistance des troupes et des flottes, les contrôleurs des comptes de l'armée, les agens de régimens, les commis dans les différens bureaux de finances, et en général toutes personnes ayant un nouvel *office sous la couronne*, créé depuis 1705, ou une pension *durant plaisir* ou pour *un terme*, sont incapables d'être élus membres de la Chambre des Communes.

De plus, tout membre actuel de la Chambre des Communes qui accepte un office *sous la couronne*, perd sa place, et ne peut siéger que dans les cas où il serait réélu.

Lecteurs, voyez de quel côté on a veillé à l'indépendance des Députés.

dure cinq ans; les voyages et la tenue des sessions absorberont régulièrement un espace de six mois : c'est donc seulement deux ans et demi sur cinq que les préfets et les magistrats rempliront les postes où leur présence est toujours d'un avantage incontestable (1).

Des députés fonctionnaires, dépendant du gouvernement, sont plus propres à lui faire perdre de la force qu'à lui en prêter une véritable. Dans le gouvernement représentatif la force de la majorité ne vient point de la supériorité numérique des voix qui la forment; mais elle résulte de la probabilité de la conformité de l'opinion qu'elle exprime avec celle que la nation exprimerait elle-même. C'est donc à l'assentiment de celle-ci qu'il faut toujours revenir. Or, comment cet assentiment se-

---

(1) Les fonctionnaires sont bien à leurs postes, et pour eux et pour nous : pourquoi ne s'y tiendraient-ils pas? Ils entrent déjà en partage d'une partie des honneurs et des avantages dont la société dispose : pourquoi ne pas laisser le reste à leurs concitoyens ?

rait il donné à des suffrages que l'on pourrait croire n'être point entièrement indépendans, mais considérer comme le résultat obligé d'une position donnée ? On ne croit qu'aux opinions émises en toute liberté, comme aux témoignages dégagés de toute apparence d'intérêt ou de crainte. Le député est le témoin de l'opinion publique; pour la rendre dans sa vérité, il doit l'exprimer avec son indépendance. On voit par là que la dépendance présumée des députés, en affaiblissant la valeur de leur vote, affaiblit l'appui qu'ils prêtent au gouvernement, qui n'a pas besoin de la majorité comme majorité, mais comme expression de l'opinion publique, laquelle, dans le gouvernement représentatif, est le principe, le mobile, et le terme de tout.

Mais ce n'est point assez que les députés soient indépendans de caractère et de position, il faut encore qu'ils soient pourvus des connaissances analogues à l'étendue et à la variété des intérêts dont ils auront à traiter, et de plus, autant qu'il est possible, que ces connaissances soient relevées par l'éclat du

talent. Dans une nation éclairée, les représentans doivent l'être; dans un siècle éclairé, ceux qui ont à se présenter devant lui, et qui lui servent pour ainsi dire d'organes, doivent parler un langage digne de lui, auquel il puisse toujours se reconnaître. Dans ces derniers temps on a osé recommander de se tenir en garde contre le talent, le dénoncer même comme un principe d'agitations et de troubles, et inviter presqu'à le bannir des assemblées. Semblable à tout ce qui existe dans la nature, le talent peut se prêter indifféremment au mal comme au bien; si par son étendue et par sa flexibilité il peut tout embrasser, par sa nature propre il n'a pas un usage déterminé. A des exemples de perturbations causées par ses éruptions violentes, on pourrait en opposer mille, où, semblable au Dieu des mers apaisant la tempête, il a, par sa seule apparition et d'un mot, dissipé les orages et ramené le calme parmi les flots d'une multitude agitée. Quand César défendait Catilina, l'éloquence de Cicéron faisait fuir le conspirateur et sauvait la patrie. Si le

talent devient perturbateur, presque toujours il ne fait que suivre les désordres existant déjà dans l'état: c'est celui-ci qui contribue à l'égarer et à lui imprimer une fausse direction. Ainsi est-il arrivé parmi nous, où de grands désordres dans l'administration avaient dès long-temps précédé les agitations que l'on reproche aux talens de cette époque; mais il ne faut pas juger de toutes également, et craindre l'incendie lorsque les matériaux en sont épuisés. Or, tel est l'état actuel de la France, qu'un talent perturbateur n'y trouverait plus de place et expierait sa témérité par la perte de son crédit et de ses honneurs. Des craintes aussi frivoles ne doivent pas empêcher l'appel des hommes en état d'honorer et de défendre la patrie; la gloire d'une nation fait une partie précieuse de sa propre existence. La France a pardonné dès long-temps à l'Assemblée Constituante les maux que cette epoque vit naître par le souvenir de la gloire que lui valut la richesse inattendue des talens qu'elle déploya. Les nations sont toujours prêtes à pardonner à

qui leur apporte de la gloire. La France entre dans une carrière où peuvent croître pour elle de nouveaux lauriers. La France a épuisé à peu près tous les autres : celui-là est le seul que ces temps de calme permettent de cueillir. Là encore la France va se rencontrer avec son éternelle rivale. Nations classiques de l'Europe, la France et l'Angleterre ont élevé sur leurs rivages deux tribunes émules de gloire, d'où elles se combattront encore dans le silence que la paix impose aux foudres des deux pays. Tout cœur français doit tressaillir à l'aspect de cette lutte; tous les enfans de la France doivent se montrer jaloux d'assurer la palme à leur patrie. Déjà, pour l'ordre et la régularité, la législature de France, dans son noviciat, surpasse la législature de l'Angleterre, malgré les avantages que donne à celle-ci l'expérience des siècles. De notables progrès dans l'instruction, dans le mode des délibérations, se sont fait remarquer au sein de la dernière assemblée; on tend évidemment vers le but, et la perfectibilité qui entre éminemment dans la

nature des Français, les y fera parvenir rapidement. Les orateurs anglais se laissent facilement aller à un vague, à une incorrection, à un mélange de dignité et d'abandon qui révolteraient la délicatesse du goût français. Fidèle à l'école d'Athènes et de Rome, ce goût respecte les règles sévères qu'elles ont dictées; guidé par le sentiment des convenances, le Français sépare avec soin et classe avec méthode les objets, et donne à chacun le ton de couleur que la nature lui assigne. Si l'orateur anglais s'élance avec plus de hardiesse à travers les nuages vers la voûte des cieux, le Français, d'un vol aussi rapide, mais plus mesuré, sait mieux se soutenir dans les plaines de l'air (1).

---

(1) Il n'est point rare que les discours des principaux orateurs du parlement d'Angleterre se prolongent pendant plusieurs heures. Quel talent, quel intérêt, quelle attention peuvent se soutenir pendant un pareil espace de temps !

Il doit en être de la tribune anglaise comme il en est de la scène italienne, vers laquelle quelques mor-

Fatigué de discussions de toute espèce, du vide des unes, des dangereuses obscurités des autres, l'esprit humain a, depuis soixante ans, tourné son activité vers la considération de l'ordre social, de ses principes, de sa destination, et des améliorations dont il est susceptible. Aucune occupation, plus légitime dans son principe, plus noble dans son objet, plus utile dans son but, ne pouvait lui être offerte; car il s'agit du bonheur de l'homme en société. On a donné le nom d'idées libérales à cette direction de l'esprit, qui s'associe si bien avec les plus nobles affections du cœur.

Qui voudrait nombrer les bienfaits que les

---

ceaux choisis ramènent de temps à autre l'attention des spectateurs occupés de tout autre chose que de ce qui se passe sur le théâtre.

Le goût exquis qui appartient aux Français interdit également cette prolixité et ces écarts à leur scène et à leur tribune. Il les attache à l'observation de la règle d'en bannir ce qui est oiseux, et d'en remplir les parties par un intérêt toujours croissant, jusqu'au dénouement et jusqu'à la conclusion. Cela est puisé dans la nature, vrai et beau comme elle.

idées libérales ont déjà répandus sur le monde, et ceux qu'elles lui réservent encore, aurait à présenter le vaste tableau des améliorations de tout genre, qui depuis cinquante ans se font remarquer dans toutes les parties de la condition humaine : ce sont elles qui ont tout fait. Depuis les palais jusqu'aux chaumières, dans les sciences et dans les arts, dans toutes les institutions qui régissent les hommes, on reconnaît les traces bienfaisantes de leur empire toujours croissant : elles sont devenues la loi, la décoration et l'espoir de l'univers ; et cependant des hommes se font un brutal et grossier honneur de leur insulter, de leur attribuer des malheurs que leur violation seule a produits, qu'elles ont vengés en perdant les auteurs de ces maux. Ils n'empruntaient leurs apparences, que pour couvrir d'un voile honorable les crimes qu'elles réprouvent. L'ivresse rend les hommes furieux : elle égara la raison du conquérant de l'Asie, et alluma dans sa main le flambeau qui consuma Persépolis ; elle l'arma du fer qui immola Clitus. Faut-il pour cela extirper jusqu'à la racine le fruit précieux que le Ciel

semble avoir créé, dans un moment de gaîté, pour ranimer les forces de l'homme, et réjouir ses esprits? A quels cruels usages la perversité de quelques hommes n'a-t-elle point fait servir ce qu'il y a de plus pur, de meilleur et de plus vénéré sur la terre? C'est le propre des petits esprits de confondre l'usage avec l'abus, et d'appeler l'un en témoignage contre l'autre. Les barbares accusateurs des idées libérales pourraient-ils entrer de bonne foi dans les fonctions qui tendent au maintien d'un gouvernement où les idées libérales tiennent une si grande place, et n'y aurait-il pas un contraste trop frappant entre le dépositaire et le dépôt? Ne courrait-on pas le risque de voir renouveler par eux ce qui eut lieu lorsqu'une partie mal-avisée de l'Assemblée Constituante préparait, sans s'en douter, les maux de la France, en triomphant d'empêcher la réélection de ses membres, dont l'éloignement fit remettre le soin de conserver son ouvrage aux mains qui s'apprêtaient à le renverser?

Le gouvernement représentatif est enfin venu donner aux finances de la France ce

qui leur a toujours manqué, et ce dont l'absence fut toujours le plus funeste au peuple, un régulateur certain, et des garanties assurées de leur bon ordre à venir. L'histoire financière de tous les peuples de l'Europe moderne, l'Angleterre exceptée depuis 1688, et de loin en loin quelques règnes remarquables par de la régularité, cette histoire, dis-je, fait horreur; malheureusement la France tient une trop grande place dans ces déplorables archives. Avoir trouvé un moyen efficace d'arrêter le cours de ces calamités, et d'en prévenir le retour, comme l'a fait le gouvernement représentatif, suffit pour lui assurer des droits à la reconnaissance, et aux vœux de l'univers. Ceux donc qui sont appelés à en faire partie, doivent être pénétrés des deux principes principaux de toute finance, l'économie, et le respect pour la foi donnée.

Par économie, on n'entend point cette petitesse de vues qui cherche les ressources parmi des minuties imperceptibles dans les affaires d'un grand Etat, lors même qu'elles sont le plus onéreuses pour ceux qu'elles at-

teignent, qui sèment des malheurs sans guérir aucun mal; mais il faut entendre cette économie des Sully, des Colbert, qui rejette toute demande dont l'intérêt public n'est pas l'objet visible, qui résiste également à l'avidité protégée, ou masquée, et qui cherche les ressources aux sources élargies de la richesse. Après toutes les épreuves que, depuis trente ans, la terre et le ciel conjurés ont fait subir à la France, il est bien temps qu'elle respire; et le soulagement qui lui est dû, à tant de titres, ne peut provenir que de l'ordre le plus sévère dans ses finances. Il ne suffit pas que le peuple ne succombe point, il faut de plus qu'il jouisse et prospère. Ceux qui ont à déterminer ses sacrifices doivent bien se pénétrer de l'idée qu'ils portent en grande partie sur des hommes qui, étrangers à toutes les jouissances de la vie, paient de leurs sueurs et de leur sang ce qu'eux-mêmes ne paient que par la privation de quelques jouissances. La France est si vaste, si robuste, si richement dotée par la nature, que l'on ne peut désespérer de son rétablissement, si des systèmes mal conçus et des surveillans relâchés ne

viennent pas y apporter des obstacles. Il en sera de même du crédit : jamais, sous le régime arbitraire, il n'a pu prendre racine ; dès que les institutions ont reparu, il s'est remontré comme un fruit attaché, par la nature, aux branches de cet arbre. Mais si le crédit momentané, que le pouvoir arbitraire parvient quelquefois à obtenir, est le père de la dissipation, dont il facilite les moyens, le crédit du gouvernement représentatif est le père de l'économie, en étant destiné à ne fournir que le moyen de dépenser mieux. Cet agent si puissant des finances modernes de l'Europe ne s'allie qu'avec la bonne foi, et fuit devant tout ce qui n'en porte pas l'empreinte : chez lui la moindre tache équivaut à un arrêt de mort. Que l'on ne donne donc à la France que des représentans pénétrés des principes les plus austères de l'économie, et de l'attachement à la foi donnée ; qui sachent examiner avant de s'engager, mais acquitter tout ce à quoi ils se seront engagés. Que l'on épargne à la France de revoir des hommes disposés à rejeter un budjet, c'est-à-dire à la commettre avec les étrangers, à rompre les

contrats passés avec ceux qui ont pourvu à ses besoins, à désorganiser toute la machine de son administration, plutôt que de céder sur des systèmes destinés à rendre la vie à un ordre de choses proscrit par les lois ou par l'opinion. Enfin, et puisqu'il s'agit du renouvellement du ressort principal du gouvernement représentatif, que les amis sincères de ce gouvernement, à l'exclusion de ceux qui n'ont que le masque de cette affection, soient les seuls compris dans les élections.

En réfléchissant aux propriétés que renferme ce gouvernement, au prix qu'il a coûté, que ne doit-on pas faire pour en assurer la jouissance éternelle à la France? C'est par lui qu'a été résolu le problème à la recherche duquel l'esprit humain a consumé tant de siècles, celui qui détermine l'ordre dans lequel l'homme jouit le mieux des trois grands objets qui lui ont fait abjurer son indépendance naturelle pour accepter le joug de la société, la liberté, la sûreté, et la propriété. Le gouvernement représentatif a mis fin à la trop longue tutelle du genre humain; le gouvernement absolu est le gouvernement des peuples

encore dans l'enfance; le gouvernement représentatif est celui des peuples parvenus à la virilité. Dans les anciennes républiques, tout était agitations et troubles: jamais de stabilité, jamais de paix; dans les gouvernemens absolus, tout est silence et sommeil. Le gouvernement représentatif a placé l'homme entre les deux extrêmes; il en occupe le centre déterminé par la raison, ni trop loin, ni trop près du pouvoir, à distance égale de la servitude qui plie sous tous les jougs, et de l'indépendance qui rejette tous les freins. Désormais, par le gouvernement représentatif, tous les grands abus, toutes les difformités qui blessaient l'ordre social en ont disparu ou en sont effacés. Leur existence se bornerait à des tentatives de peu de durée qui retomberaient sur la tête de leurs auteurs; par lui, ces grandes prodigalités, ces grandes faveurs, qui ont tant épuisé et scandalisé le monde, sont devenues impossibles. Comment, avec lui, bâtirait-on des Versailles, reverrait-on des Potemkin, des Prince de la Paix? Ce sont des plantes exotiques pour le sol auquel il est attaché, et qui ne pourraient

jamais y prendre racine. Par le gouvernement représentatif, désormais les peuples sont mis à l'abri des caprices et des intrigues qui leur donnaient des administrateurs, et ce n'est plus que parmi les têtes désignées par l'opinion publique que l'on peut les choisir ; heureuse nécessité qui ne laisse pas aux gouvernemens la liberté de s'égarer dans leurs choix, et qui les attache aux intérêts publics par le sentiment de leur intérêt particulier !.... Si l'on veut connaître toute l'étendue du pouvoir de ce gouvernement, qu'on contemple l'Angleterre. Pendant quatre cents ans, aucun principe n'est fixé, aucun ordre établi ; pas un jour ne se passe sans déchirement et sans combat entre le prince et les sujets; la hache ne cesse de frapper, elle atteint toutes les têtes, elle ne respecte pas même les plus augustes; le trône tombe, et retombe après s'être relevé; et voilà qu'après tant d'orages le gouvernement représentatif épurant l'horizon, faisant marcher le calme à sa suite, vient rendre à tout ses bases véritables, ses justes proportions, donne au trône une sécurité inaltérable, aux lois une as-

siette inébranlable, au peuple une part dans ses propres affaires et un esprit entièrement tourné vers les intérêts nationaux, à la force publique une énergie irrésistible, à tout le corps de la nation un embonpoint qu'aucune attaque n'a pu altérer. Dès lors, les échafauds s'écroulent; le sang cesse de couler; la paix règne partout; la richesse s'accroît; le crédit vient lui prêter son appui inattendu et inséparable; les plans et les systèmes se lient, s'enchaînent, s'exécutent; les conquêtes s'étendent; et la trop heureuse Angleterre, toujours appuyée sur ce puissant ressort, étend sur la terre et les mers un sceptre que l'on ne peut ni éviter ni briser. Dans ce gouvernement, une étroite alliance unit

Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble.

Semblable à un fleuve majestueux et tranquille, le pouvoir royal coule entre deux rives destinées à le contenir sans le resserrer; il se charge des tributs des plaines fécondées par la douce rosée qu'il répand sur elles. Admirable alliance du prince et du peuple, par laquelle celui-ci, toujours protégé par la

loi, contemple sans éblouissement, comme sans ombrage, son monarque réunissant en lui seul tous les rayons de la gloire nationale, servant seul d'interprète à la nation avec le reste de l'univers, disposant seul de toutes ses forces, et dans des régions élevées au-dessus de la terre, rassemblant en lui tout ce qui peut le mieux rapprocher l'homme de la Divinité et remplir les vœux qu'il est permis à des cœurs mortels de former!

Voilà ce que le gouvernement représentatif a valu à l'Angleterre ; voilà ce qu'il prépare à la France, s'il est remis entre des mains habiles et fidèles : tant de biens valent la peine de s'éclairer sur leur choix. L'établissement du gouvernement représentatif, en France, dépendra beaucoup de la prochaine assemblée, et par conséquent des élections qui concourront à la former. Il ne faut pas se le dissimuler : le sort d'une nation finit toujours par se faire dans sa chambre des communes; c'est là qu'elle se retrouve et se reconnaît, parce que c'est là qu'est son image. Il y a plus, le sort du gouvernement représentatif en France décidera de celui qu'il aura en Eu-

rope. Dans l'état de communication habituelle qui s'est établi entre tous les peuples, et lorsqu'ils ne cessent point de s'offrir en spectacle et en leçon les uns aux autres, il n'est pas possible qu'un pays tel que la France n'occupe point une grande place sur cette vaste scène et dans cet enseignement mutuel. L'Europe, qui la suit d'un œil si attentif, la suivra aussi d'un pas égal. Ce qui se passera pour les élections dépasse donc et les limites de la France et les bornes du temps présent. Dans le grand événement qui se prépare, on aperçoit, dans des sens différens, quelque chose de l'éternité et de l'immensité.

Paris, ces momens suprêmes feront éclater ton patriotisme et tes lumières. Tu n'adopteras que des noms honorés par leurs vertus, par leurs talens, par l'amour de l'ordre, connus de la France et de l'Europe; que des hommes dont le fonds, comme on l'a dit des Romains, soit l'amour de la liberté et de la patrie, et qui aiment l'une en vue de l'autre.

Paris, songe à nos besoins; souviens-toi de ta gloire : l'Europe te contemple et la France se recommande à toi.

Monsieur, vous m'aviez demandé des noms, et je vous envoie des principes, l'un vaut bien l'autre. Quand vous aurez rencontré des noms auxquels ces principes puissent être bien adaptés, ne balancez pas : ce sont eux que vous cherchiez, ce sont eux qui nous conviennent. Vous m'aviez demandé des observations sur les élections qui doivent avoir lieu dans un endroit déterminé : je vous en adresse sur les élections de tous les temps et de tous les lieux. A l'époque dans laquelle nous vivons, avec un auditoire aussi éclairé que l'est le public, il n'y a plus d'attention que pour les principes et pour les intérêts généraux. Toute autre pratique s'écarterait de cette droite raison, que quelque jours de combat, qui l'attendent encore, n'empêcheront point de remplir la destination que le ciel lui a donnée, celle de servir de régulateur à l'univers.

J'ai l'honneur d'être.

Paris, 8 septembre 1817.

FIN.

A. EGRON, imprimeur, rue des Noyers, n° 57.

FAUTES A CORRIGER.

Page 2, ligne 2, donner conseil; *lisez :* donner un conseil.
—— 11, —— 21, *après* feux, *mettez* virgule.
—— 14, —— 5, *après* but, *effacez* les deux points, *mettez* virgule.
—— 24, —— 19, elle y ajoute ou en retranche ; *lisez :* ils y ajoutent, ou bien en retranchent.
—— 31, —— 22, pouvait; *lisez :* pourrait.
—— 32, —— 21, les impatiences, *lisez :* l'impatience.
—— 33, —— 16, objet persévérant; *lis.* objets persévérans.
—— *id.* —— *id. après* restant, *effacez* le point, *mettez* virgule.
—— 46, —— 21, sa puissance; *lisez :* ta.
—— 52, —— 11, *après* gloire, *effacez* les deux points, *mettez* virgule.
—— 53, —— 1 et 2, *après* feu, embûches, *effacez* les points, *mettez* virgules.
—— 58, —— 8, leur défiance; *lisez :* ses défiances.
—— 61, —— 5, *après* richesse, *effacez* le point, *mettez* virgule.
—— 63, —— 13, de l'esprit; *lisez :* des esprits.
—— 69, —— 7, de beaucoup; *effacez* de.
—— *id.* —— 13 et 14, qu'elle existe; *lisez :* qu'il n'existe.
—— 74, —— 23, les noms; *lisez :* plusieurs.
—— 82, —— 16, cinquante-sept; *lisez :* cinquante-huit.

Partout où on lit : 257 députés, il faut substituer 258.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE